

*Rencontre
socialiste
de
Grenoble*

Rapports préparatoires

Appel pour la rencontre socialiste de Grenoble

Les élections présidentielles ont prouvé que, contrairement à certaines interprétations pessimistes des tendances de la « société industrielle », l'opinion française ne se désintéressait nullement des affaires publiques. Le niveau relativement élevé de la campagne des divers candidats a prouvé au surplus que les citoyens étaient accessibles aujourd'hui à de grands débats concernant l'avenir de la nation et que la démagogie comme la politique de clientèle appartenaient à un passé révolu.

Le général de Gaulle a dû, pour la première fois depuis sa prise de pouvoir, sortir des généralités qui formaient la trame habituelle de ses allocutions. François Mitterrand, au fur et à mesure que se développait sa campagne, a, de son côté, précisé certaines des options fondamentales d'une gauche moderne, et fait aux exigences de programme une part de plus en plus large.

Ce résultat est incontestablement à porter au crédit de ceux qui, dans leurs organisations syndicales, leurs mouvements politiques et leurs cercles de réflexions, se sont refusés aussi bien au conformisme officiel qu'à la répétition de slogans dépassés, mais ont cherché à éveiller l'attention des citoyens sur les problèmes nouveaux posés à la politique par le développement économique et social.

Quelque chose a bougé dans la politique française... L'ère de l'après-gaullisme est, en fait, déjà ouverte et les contradictions du régime ne vont pas tarder à se traduire en termes de division politique. Un large secteur de l'opinion, « gelé » jusqu'ici dans un électoral gaulliste hétérogène, va se trouver prochainement disponible. De ses options dépendent dans une large mesure les futures orientations du pays.

De même, une nouvelle génération, pour qui le gaullisme est déjà un présent vieillot et la IV^e République un souvenir scolaire, va entrer avec de plus en plus de force dans l'arène politique.

C'est, à ceux-là que la gauche, dépassant son électoral traditionnel, doit aujourd'hui répondre. L'unité réalisée par la gauche française lors du 1^{er} tour des élections présidentielles constitue un événement politique de première importance. Il devient cependant aujourd'hui indispensable de dépasser les limites de cette minorité traditionnelle et de la transformer en majorité de pouvoir.

Les signataires de cet appel, animateurs de clubs ou militants politiques et syndicaux, sont pour leur part profondément convaincus que le rétablissement d'une démocratie véritable postule l'évolution de notre pays - et de toute l'Europe Occidentale - vers le socialisme. Ils sont convaincus de ce que, loin d'avoir été emportée dans les flots de la société de consommation, l'aspiration socialiste s'est considérablement élargie et qu'elle fait le fonds des multiples mouvements économiques et sociaux par lesquels les tra-

vailleurs de toute catégorie - ouvriers, techniciens, cadres, paysans, intellectuels - tentent de reconquérir des parcelles du pouvoir économique. La reconquête des libertés politiques est aujourd'hui inséparable de la conquête de la démocratie économique et sociale.

C'est pourquoi ils rejettent résolument l'idée selon laquelle la gauche devrait aujourd'hui abandonner l'essentiel de ses aspirations afin de réaliser ce regroupement majoritaire. C'est en regroupant autour d'elle les centaines de milliers de jeunes, de techniciens, de petits cadres, d'agriculteurs, d'ouvriers qualifiés, d'intellectuels, dont les intérêts matériels et moraux entrent en permanence en conflit avec les structures néo-capitalistes, continuent dans leurs votes d'appuyer les formations gaullistes ou centristes, que la gauche socialiste peut et doit devenir majoritaire.

Les signataires de cet appel sont de même profondément convaincus que pour transformer en majorité de fait ces virtualités que l'analyse économique et sociologique fait apparaître, la gauche - et plus particulièrement le mouvement socialiste doit entreprendre un profond effort de renouvellement et de mise à jour.

Elle doit cesser de poser les problèmes du passage au socialisme en termes généraux dépassés par l'évolution même de celui-ci. Elle doit renoncer à couvrir d'une phraséologie révolutionnaire les pires pratiques opportunistes. Elle doit formuler en termes clairs ce qu'elle entend faire si elle accède au pouvoir, sur quel modèle de société elle entend mener le pays, et par quels moyens elle entend parvenir à ses objectifs. Elle doit fixer sa politique d'alliances en termes non équivoques.

Les signataires de cet appel souhaitent réunir, dans leur diversité, les principaux éléments de ce courant de renouveau socialiste, né de la prise de conscience des nouvelles conditions du combat de la gauche. Ils ont l'espoir de trouver entre eux - pour apporter à toute la gauche le fruit de leurs efforts - les thèmes et les accents susceptibles d'entraîner l'adhésion au socialisme des nouvelles couches de la société française.

C'est pourquoi ils prennent l'initiative de convoquer pour les 30 avril et 1^{er} mai 1966, à Grenoble, une rencontre portant sur les deux thèmes suivants :

1° La société socialiste en pays développé

Deux rapports seront établis dans ce cadre :

- l'un concerne « la démocratie dans l'entreprise et l'Etat » ;
- l'autre : « planification et marché ».

Appel pour la rencontre socialiste de Grenoble

Les élections présidentielles ont prouvé que, contrairement à certaines interprétations pessimistes des tendances de la « société industrielle », l'opinion française ne se désintéressait nullement des affaires publiques. Le niveau relativement élevé de la campagne des divers candidats a prouvé au surplus que les citoyens étaient accessibles aujourd'hui à de grands débats concernant l'avenir de la nation et que la démagogie comme la politique de clientèle appartenaient à un passé révolu.

Le général de Gaulle a dû, pour la première fois depuis sa prise de pouvoir, sortir des généralités qui formaient la trame habituelle de ses allocutions. François Mitterrand, au fur et à mesure que se développait sa campagne a, de son côté, précisé certaines des options fondamentales d'une gauche moderne, et fait aux exigences de programme une part de plus en plus large.

Ce résultat est incontestablement à porter au crédit de ceux qui, dans leurs organisations syndicales, leurs mouvements politiques et leurs cercles de réflexions, se sont refusés aussi bien au conformisme officiel qu'à la répétition de slogans dépassés, mais ont cherché à éveiller l'attention des citoyens sur les problèmes nouveaux posés à la politique par le développement économique et social.

Quelque chose a bougé dans la politique française... L'ère de l'après-gaullisme est, en fait, déjà ouverte et les contradictions du régime ne vont pas tarder à se traduire en termes de division politique. Un large secteur de l'opinion, « gelé » jusqu'ici dans un électoralat gaulliste hétérogène, va se trouver prochainement disponible. De ses options dépendent dans une large mesure les futures orientations du pays.

De même, une nouvelle génération, pour qui le gaullisme est déjà un présent vieillot et la IV^e République un souvenir scolaire, va entrer avec de plus en plus de force dans l'arène politique.

C'est, à ceux-là que la gauche, dépassant son électoralat traditionnel, doit aujourd'hui répondre. L'unité réalisée par la gauche française lors du 1^{er} tour des élections présidentielles constitue un événement politique de première importance. Il devient cependant aujourd'hui indispensable de dépasser les limites de cette minorité traditionnelle et de la transformer en majorité de pouvoir.

Les signataires de cet appel, animateurs de clubs ou militants politiques et syndicaux, sont pour leur part profondément convaincus que le rétablissement d'une démocratie véritable postule l'évolution de notre pays - et de toute l'Europe Occidentale - vers le socialisme. Ils sont convaincus de ce que, loin d'avoir été emportée dans les flots de la société de consommation, l'aspiration socialiste s'est considérablement élargie et qu'elle fait le fonds des multiples mouvements économiques et sociaux par lesquels les tra-

vailleurs de toute catégorie - ouvriers, techniciens, cadres, paysans, intellectuels - tentent de reconquérir des parcelles du pouvoir économique. La reconquête des libertés politiques est aujourd'hui inséparable de la conquête de la démocratie économique et sociale.

C'est pourquoi ils rejettent résolument l'idée selon laquelle la gauche devrait aujourd'hui abandonner l'essentiel de ses aspirations afin de réaliser ce regroupement majoritaire. C'est en regroupant autour d'elle les centaines de milliers de jeunes, de techniciens, de petits cadres, d'agriculteurs, d'ouvriers qualifiés, d'intellectuels, dont les intérêts matériels et moraux entrent en permanence en conflit avec les structures néo-capitalistes, continuent dans leurs votes d'appuyer les formations gaullistes ou centristes, que la gauche socialiste peut et doit devenir majoritaire.

Les signataires de cet appel sont de même profondément convaincus que pour transformer en majorité de fait ces virtualités que l'analyse économique et sociologique fait apparaître, la gauche - et plus particulièrement le mouvement socialiste doit entreprendre un profond effort de renouvellement et de mise à jour.

Elle doit cesser de poser les problèmes du passage au socialisme en termes généraux dépassés par l'évolution même de celui-ci. Elle doit renoncer à couvrir d'une phraséologie révolutionnaire les pires pratiques opportunistes. Elle doit formuler en termes clairs ce qu'elle entend faire si elle accède au pouvoir, sur quel modèle de société elle entend mener le pays, et par quels moyens elle entend parvenir à ses objectifs. Elle doit fixer sa politique d'alliances en termes non équivoques.

Les signataires de cet appel souhaitent réunir, dans leur diversité, les principaux éléments de ce courant de renouveau socialiste, né de la prise de conscience des nouvelles conditions du combat de la gauche. Ils ont l'espoir de trouver entre eux - pour apporter à toute la gauche le fruit de leurs efforts - les thèmes et les accents susceptibles d'entraîner l'adhésion au socialisme des nouvelles couches de la société française.

C'est pourquoi ils prennent l'initiative de convoquer pour les 30 avril et 1^{er} mai 1966, à Grenoble, une rencontre portant sur les deux thèmes suivants :

1° La société socialiste en pays développé

Deux rapports seront établis dans ce cadre :

- l'un concerne « la démocratie dans l'entreprise et l'Etat » ;
- l'autre : « planification et marché ».

La démocratie dans l'état socialiste

Duval

Le problème de la démocratie dans l'Etat socialiste a été longtemps négligé, sous l'influence de doctrines dogmatiques considérant que la démocratie politique découle naturellement et inéluctablement de la suppression de la propriété privée des moyens de production et de la collectivisation de l'économie. La pensée socialiste a ainsi laissé de côté, depuis plus d'un demi-siècle, l'étude des institutions politiques en tant que telles et de leur développement dans le sens de la démocratie, parce qu'elle y a vu seulement des épiphénomènes, des superstructures superficielles, engendrées par le développement des structures économiques. Il n'est pas inutile de souligner qu'elle a ainsi abandonné la voie dans laquelle Marx s'était engagé, notamment par son analyse des institutions de la Commune de Paris.

Cette attitude a été aussi bien le fait des partis socialistes que des partis communistes. Les seconds ont généralisé l'expérience du parti uni-

que, développée dans les conditions particulières de l'avènement du socialisme dans les Etats autocratiques semi-développés (Russie de 1917, démocraties populaires de 1945), et affirmé que la démocratie politique totale s'établirait d'elle-même en régime socialiste, après la phase transitoire de la dictature du prolétariat, sans parvenir à expliquer comment le dépérissement de l'Etat pourrait être engendré par son renforcement. Les premiers ont adhéré peu à peu aux institutions politiques de la démocratie bourgeoise, en les juxtaposant à leur doctrine économique socialiste, sans chercher à les adapter réellement à celle-ci.

Dans une telle situation, on ne peut se borner à essayer de définir les diverses institutions politiques propres à établir, à maintenir et à développer la démocratie dans un Etat socialiste. Cette étude technique ne peut être abordée qu'après avoir posé correctement le problème sur le plan théorique.

I. - Les bases théoriques de la démocratie (1)

Il n'est pas question de proposer ici une théorie nouvelle de la démocratie dans l'Etat socialiste. Une œuvre de ce genre est probablement nécessaire. Mais c'est une œuvre de longue haleine et de dur labeur. On voudrait seulement indiquer quelques-unes des voies principales où devront s'engager ceux qui l'entreprendront.

(1) Dans l'Etat socialiste.

1° Le socialisme, condition nécessaire de la démocratie

La théorie fondamentale du socialisme, suivant laquelle la démocratie reste nécessairement formelle, illusoire, factice, en régime capitaliste,

paraît aujourd'hui contredite par le fait que les libertés publiques sont plus grandes dans les régimes capitalistes occidentaux que dans les régimes socialistes actuels. Mais cela tient à l'inégal développement socio-économique des deux catégories de régimes. Les pays socialistes actuels sont moins développés industriellement que les pays capitalistes, parce que l'industrialisation y a commencé beaucoup plus tard. Le socialisme leur a fait gagner beaucoup de temps, mais leur retard initial était trop grand pour avoir pu être encore totalement comblé et il ne le sera pas avant plusieurs décades. Pendant tout ce temps, le niveau de vie et de consommation sera plus favorable à la démocratie dans les pays de l'Ouest que dans les régimes socialistes.

En second lieu, le socialisme s'est établi dans des pays de tradition autocratique, où la démocratie n'avait jamais fonctionné (sauf pendant vingt ans en Tchécoslovaquie et pendant quatorze ans en Allemagne de l'Est). Cette tradition politique, et le sous-développement économique a conduit à construire le socialisme par les méthodes autoritaires et dictatoriales du parti unique, qui étaient probablement indispensables dans les circonstances historiques données, au moins à l'origine, mais qui ont ensuite freiné l'établissement de la démocratie, au fur et à mesure que la socialisation et le progrès économique le permettaient. La libéralisation de l'Europe de l'Est est évidemment ralentie aujourd'hui par le monolithisme du parti.

En troisième lieu, si les libertés politiques et les institutions démocratiques ont cessé d'être entièrement formelles en Occident, et si elles ont atteint un degré assez élevé de réalité, c'est parce que le développement des mouvements ouvriers (partis et syndicats), ou d'organisations non capitalistes (Universités, associations d'intellectuels, mouvements d'étudiants, organisations patriotiques ou religieuses, etc.) a permis d'établir des contreponds, des « contreforces », en face des puissances capitalistes. La pluralité des centres de décision purement capitalistes demeure illusoire, quant aux questions fondamentales, et ne suffit pas à établir par elle-même un pluralisme authentique, quoi qu'en disent les théoriciens contemporains du néo-capitalisme. C'est l'existence de ces contreponds et de ces contreforces socialistes, à l'intérieur des régimes occidentaux, qui a permis à ceux-ci de développer une démocratie réelle.

En quatrième lieu, enfin, cette démocratie n'est que partielle dans les régimes capitalistes occidentaux. Les forces populaires y partagent le pouvoir avec les forces économiques capitalistes, dont l'influence demeure décisive dans la plupart des secteurs fondamentaux. L'exercice des libertés publiques y est infléchi et restreint par le pouvoir de l'argent. Les régimes capitalistes occidentaux ne sont plus totalement ploutocratiques, comme ils l'étaient au XIX^e siècle. Mais ils ne sont pas totalement démocratiques, comme ils prétendent l'être. Ils constituent en réalité des « plouto-démocraties », des régimes mixtes. Ils ne pourront pas dépasser ce stade : en fait, d'ailleurs, les progrès démocratiques y sont stoppés. Seul, le socialisme, en mettant fin à la puissance des éléments capitalistes, peut permettre de passer de ces « plouto-démocraties » à la démocratie véritable.

2° Le socialisme, condition insuffisante de la démocratie

Mais, si le socialisme est une condition nécessaire de la démocratie, il n'en est pas une condition suffisante. Croire que le caractère dominateur et oppresseur du pouvoir politique tient seulement à la lutte des classes, et qu'il suffira de passer de l'Etat bourgeois à l'Etat socialiste pour que le pouvoir politique perde toute nocivité, c'est faire preuve d'un optimisme que les faits ne justifient pas. Cet optimisme n'était pas d'ailleurs le fait des fondateurs du socialisme scientifique. Si la théorie marxiste fait du dépérissement de l'Etat - qui est pourtant un Etat socialiste, dans cette phase supérieure où le dépérissement se produit - le facteur essentiel du développement d'une liberté totale, c'est bien qu'elle considère l'Etat, même socialiste, comme dangereux par nature. MARX a d'ailleurs cherché à travers les expériences de la Commune, et LÉNINE à travers l'organisation des Soviets, des moyens techniques de limiter l'Etat socialiste, et d'éviter qu'il ne développe les dangers inhérents à la nature même de tout Etat.

La théorie socialiste doit reprendre et développer à cet égard les idées des théoriciens du libéralisme politique, qui ont eu le mérite de fortement souligner que « tout pouvoir corrompt », que « quiconque détient du pouvoir est porté, par un mouvement naturel, à en abuser ». Certes, on peut espérer que la transformation psychologique

engendrée par le socialisme, en donnant à chacun l'esprit de solidarité et de communauté, restreindra progressivement ces dangers psychologiques de l'exercice du pouvoir. Il est impossible de se faire illusion quant aux très longs délais nécessaires à une telle mutation, quant à son caractère aléatoire, et quant à son caractère partiel. Un jour, peut-être, les chefs et les dirigeants socialistes seront psychologiquement moins dangereux que les chefs et les dirigeants capitalistes. Mais ils resteront toujours dangereux, dans une certaine mesure. Le socialisme n'empêchera jamais ceux qui détiennent du pouvoir de céder à la tentation d'en abuser. La psychologie contemporaine a d'ailleurs apporté dans ce domaine des précisions que la théorie socialiste de la démocratie ne peut ignorer.

Mais le pouvoir politique moderne n'est pas seulement dangereux par les mécanismes psychologiques qu'il déclenche chez ceux qui le détiennent. Il est également dangereux par la structure technique qu'il prend. La constitution d'énormes appareils de puissance centralisés, où les décisions prennent un caractère anonyme et mécanique tend à développer de nouvelles formes d'oppression. La théorie socialiste a commencé à les étudier sous le nom de « bureaucratie » : mais elle demeure encore très superficielle à leur propos. Ces phénomènes bureaucratiques se développent dans toutes les structures modernes du pouvoir, étatiques ou privées, capitalistes ou socialistes.

Elles présentent cependant des dangers particuliers dans un Etat socialiste, parce que celui-ci peut concentrer à la fois, dans ses mains, le pouvoir politique et le pouvoir économique. Les thèses des doctrinaires du néo-capitalisme, relatives à la pluralité des centres de décision dans les régimes capitalistes occidentaux sont partiellement fausses, car cette pluralité des centres de décision est partiellement illusoire. Mais l'idée que la pluralité des centres de décision est nécessaire à la démocratie reste une idée juste, et c'est un des problèmes essentiels du socialisme que d'établir une pluralité réelle des centres de décision.

Toutefois, la pluralité des centres de décision ne suffit pas à fonder la démocratie. Que les autorités qui décident soient multiples permet de les limiter les unes et les autres, mais n'empêche pas qu'elles gardent des possibilités de dominer et d'opprimer. La possibilité reconnue aux citoyens de s'opposer au pouvoir, de lui résister, de lui faire échec demeure un élément fondamental de

la démocratie, même en régime socialiste décentralisé. En attendant un dépérissement de l'Etat qui ne saurait se produire, en tout état de cause, que dans un avenir lointain, il faut bien constater que l'Etat tend à se développer, dans la phase historique actuelle, et que le socialisme accroît cette tendance. Il est donc particulièrement nécessaire que la théorie socialiste aborde franchement et à fond le problème de la limitation de l'Etat.

3° Lutte des classes et conflits politiques

Un des obstacles au développement de la théorie socialiste de la démocratie est une conception étroite des conflits politiques et des partis et organisations qui y participent. Voir dans tout conflit politique un reflet de la lutte fondamentale entre les classes sociales et faire des partis politiques uniquement les organisations à travers lesquelles les classes s'affrontent dans cette lutte, c'est réduire la vie politique à un schéma singulièrement sommaire et appauvri. Certes, les théories néo-capitalistes contemporaines, qui prédisent la fin de la lutte des classes et une sorte de réconciliation entre capitalistes et travailleurs sont fausses. La lutte des classes prend des formes moins violentes et plus complexes dans les sociétés capitalistes développées, mais elle ne disparaît pas : elle reste donc une base importante de conflits politiques. Cependant, beaucoup de conflits politiques naissent en dehors d'elle et ne peuvent se rattacher à elle que de façon artificielle. Il en a toujours été de même, d'ailleurs. Si aucun régime n'a encore réellement éliminé la lutte des classes, dans aucun la lutte des classes n'a été le fondement exclusif des conflits politiques.

Dans les Etats socialistes, où la disparition de la bourgeoisie, en tant que classe, entraîne l'affaiblissement de la lutte des classes, on trouve une situation analogue. Les conflits entre les libéraux et les staliniens, entre les jeunes générations et les « apparachis », entre les intellectuels et les dogmatiques, entre les directeurs d'entreprises nationales et les planificateurs, sont des conflits politiques mais non des luttes de classes. Même avant la mort de STALINE, depuis plus de vingt ans, les romanciers, les dramaturges et les cinéastes soviétiques ont posé le problème des conflits dans une société socialiste. L'idée que tous les conflits se rattachent à la lutte des classes, et que

la fin de la lutte des classes entraîne la fin de tous les conflits a été contestée par beaucoup, et l'est de plus en plus. Elle découlait d'ailleurs d'une interprétation simpliste et dogmatique de la théorie de la lutte des classes.

Cette interprétation simpliste et dogmatique de la théorie de la lutte des classes sert de base à la théorie du parti unique en régime socialiste. Si les partis ne sont que l'expression des classes, il ne peut y avoir face à face que le parti de la classe ouvrière et le parti de la bourgeoisie, le premier devant anéantir le second pour établir le socialisme, et exercer seul, par conséquent, le pouvoir politique, sous forme de dictature du prolétariat, jusqu'au moment lointain où, toutes les séquelles du capitalisme étant anéanties, le parti dépérira en même temps que l'Etat (la théorie du dépérissement du parti n'ayant d'ailleurs guère été précisée). Que plusieurs membres éminents du P.C.F. aient récemment repoussé avec netteté cette théorie du parti unique, et affirmé la nécessité permanente du pluralisme des partis en régime socialiste est un fait capital : mais il reste à édifier la construction théorique qui peut fonder ce socialisme démocratique.

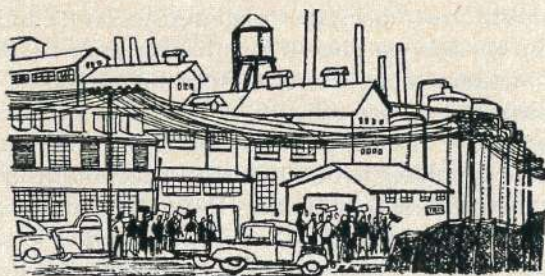
A dire vrai, les linéaments de cette théorie sont déjà discernables dans la distinction capitale des « classes » et des « couches » sociales, les premières opposées par un antagonisme irréductible, les secondes opposées seulement par des « contradictions non antagonistes ». Ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette distinction. Notons simplement que tout le monde admet que, si dans une société socialiste, les classes disparaissent en tant que telles, il subsiste nécessairement des « couches » sociales différentes, qui ont sur certains points des intérêts opposés, lesquels constituent précisément des « contradictions ». Une telle distinction peut sembler verbale à beaucoup d'égards. Elle sert incontestablement, en partie, à dissimuler que des conflits politiques et sociaux existent toujours en fait dans les Etats socialistes, même après la disparition théorique de la lutte des classes. Cela dit, le problème de l'adaptation d'une doctrine ancienne à des réalités nouvelles est toujours en partie un problème de vocabulaire, et celui-ci a le mérite de faciliter les évolutions nécessaires : il suffirait en effet d'admettre que les partis politiques peuvent représenter des couches sociales, et pas nécessairement des classes, pour donner un fondement théorique au multipartisme dans une société socialiste, dans le cadre du marxisme. Par ailleurs, la distinction des

« antagonismes » et des « contradictions » n'est pas seulement verbale. Elle rejoint d'une certaine façon les théories occidentales du « consensus ». Les antagonismes correspondent aux conflits irréductibles, portant sur la nature même du régime et sur les règles du jeu, c'est-à-dire impliquant une rupture du consensus. Les « contradictions non antagonistes » sont des conflits limités, dans le cadre de règles fondamentales acceptées de part et d'autre, c'est-à-dire d'un consensus global.

L'histoire montre en tout cas qu'il n'est pas possible de considérer les partis politiques uniquement comme l'expression de classes sociales antagonistes. Certes, ils l'ont été au cours du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e. Même à cette époque, cependant, la situation était beaucoup plus complexe. Beaucoup de partis représentaient des « couches » plutôt que des « classes ». Par exemple, le parti conservateur groupait, autour de la classe aristocratique, la plupart des couches de la classe paysanne, qui a rarement pu s'exprimer dans un parti autonome. Sous la Révolution française, Jacobins et Girondins représentaient des couches diverses de la bourgeoisie. Dans les Etats capitalistes occidentaux, libéraux, démocrates-chrétiens, conservateurs représentent aujourd'hui des couches de la bourgeoisie, et aussi des couches diverses de la classe des travailleurs. Partis communistes et partis socialistes, en France et en Italie, expriment des couches diverses de la masse salariée. Dans une société socialiste très développée, les travailleurs formeront une classe très complexe et très diversifiée, dont les différentes couches auront des intérêts différents sur beaucoup de points. Il est naturel qu'elles s'expriment à travers des partis différents (communistes, socialistes, etc...).

Le fait que ces intérêts sont « contradictoires » mais non « antagonistes » n'empêche pas cette expression en partis différents, dans un cadre démocratique : au contraire. La démocratie n'est pas possible quand les partis s'opposent sur les fondements et la nature du régime, et qu'ils n'acceptent pas un minimum de règles du jeu, c'est-à-dire quand ils sont « antagonistes ». Elle n'a pu fonctionner (partiellement) dans les régimes capitalistes occidentaux qu'à partir du moment où les luttes de classes se sont suffisamment atténuées, pour que les antagonismes passent au second plan. Dans une société socialiste, les conflits politiques nés des « contradictions non antagonistes » auront une ampleur limitée, comme celle des conflits entre conservateurs et libéraux britanniques, ou

entre démocrates et républicains américains : à cause de cela, précisément, la démocratie socialiste pourra fonctionner.



On peut d'ailleurs concevoir que certains conflits politiques soient entièrement détachés d'oppositions sociales, qu'il s'agisse de « classes » ou de « couches ». Des oppositions concernant l'aide au Tiers-Monde, la solidarité internationale, les conflits de générations, les principes philosophiques ou religieux, sont concevables, détachées de tout contexte de classe. On trouve déjà des conflits de ce genre, même quand la lutte des classes reste le moteur essentiel de la vie politique : elle en modifie plus ou moins l'expression, mais elle ne les crée pas ni ne les supprime. On peut penser que la disparition ou l'atténuation de la lutte des classes leur permettra de s'épanouir plus largement. La lutte des classes et les conflits qui en naissent se déroulent au niveau du « primum vivere ». Leur solution, par la fin de l'exploitation économique et de la pénurie, permettra d'accéder à un niveau supérieur de l'évolution humaine, où se développeront d'autres conflits, moins matériels mais non moins importants. En particulier, le conflit fondamental entre les citoyens et un pouvoir politique tendant toujours, par sa nature même, vers l'abus et l'oppression,

prendra une valeur suprême - comme il l'a prise au XIX^e siècle à l'intérieur de la classe qui avait résolu pour elle les problèmes matériels de l'existence. Le libéralisme politique, luxe de la bourgeoisie dans le cadre de la lutte des classes, deviendra naturellement le problème essentiel posé à la société tout entière, au fur et à mesure de la disparition de la lutte des classes. Ainsi, le pluralisme des partis prendra-t-il une valeur suprême, comme fondement essentiel de la liberté des citoyens vis-à-vis de l'Etat. Au-delà des conflits de classes ou de toute autre nature, il incarnera le conflit irréductible et permanent des citoyens et du pouvoir, de l'opposition et du gouvernement.

Même si les « contradictions » s'affaiblissent beaucoup, si le « consensus » se développe, le pluralisme restera fondé sur un tel conflit. On peut imaginer ainsi, dans le cadre d'un Etat socialiste, une situation analogue à celle qui existe aujourd'hui aux Etats-Unis, par exemple, où beaucoup de citoyens se rendent compte que la différence est très faible entre républicains et démocrates, mais où la nécessité de faire s'affronter deux équipes, deux candidats au minimum, est considérée comme fondamentale pour la démocratie. L'un des partis étant au pouvoir, l'autre incarne le contre-pouvoir, le contrepoids nécessaire à la protection des citoyens, dont il exprime les aspirations que le pouvoir ne satisfait pas. Si l'opposition prend le pouvoir, le mécanisme s'inverse. En Autriche, le déplacement des électeurs d'un parti à l'autre, afin de maintenir l'équilibre entre les deux, exprime le même sentiment de la nécessité du pluralisme. De telles conceptions et de telles attitudes correspondent à une tradition politique de l'Europe occidentale, profondément ancrée dans le sentiment populaire. Elle peut elle-même servir de base au pluralisme des partis, indépendamment de tous autres conflits.

II. - Les institutions de la démocratie (1)

Des institutions démocratiques ne peuvent pas fonctionner réellement, si les conditions de base de la démocratie ne sont pas réunies. Ces conditions de base sont, rappelons-le, de deux

sortes : 1^o d'une part, il faut un développement technico-économique suffisant pour que l'ensemble des citoyens aient atteint un niveau de vie et de culture tel que les tensions sociales soient moins violentes et que chacun puisse réellement participer aux décisions politiques et à la gestion

(1) Dans l'Etat socialiste.

des affaires ; 2° d'autre part, il faut que le capitalisme n'établisse plus une inégalité fondamentale entre les propriétaires des instruments de production et les autres hommes, et qu'il n'ait plus les moyens de peser sur l'Etat. Par définition même, ces conditions de base seront réunies dans un Etat socialiste français, fonctionnant dans le cadre d'une société industrielle développée.

Mais la réunion de ces conditions de base ne suffit pas pour assurer la démocratie. La participation des citoyens au pouvoir, leur liberté d'expression, leurs possibilités d'opposition ne peuvent se développer qu'à travers des institutions, qui permettent à la fois de faire fonctionner la démocratie et d'empêcher qu'elle ne s'altère. La valeur technique de ces institutions politiques a une grande importance. Si l'on compare des pays capitalistes situés à peu près au même niveau de développement, ayant à peu près les mêmes structures socio-économiques, comme la Grande-Bretagne et la France au milieu du XX^e siècle, on constate que les libertés et la démocratie compatibles avec ces structures et ce développement atteignent un degré d'épanouissement plus élevé dans la première que dans la seconde, à cause de la nature des institutions qui les mettent en œuvre. Des différences de même nature sont concevables dans des Etats socialistes.

Mais les institutions ne peuvent être imaginées dans l'abstrait, même en tenant compte du niveau de développement et des structures socio-économiques. Elles sont toujours marquées par les traditions socio-culturelles du pays auquel elles s'appliquent. Les circonstances particulières de l'histoire ont également une grande influence dans ce domaine. Il ne peut donc être question de donner ici une image détaillée des institutions d'un futur Etat socialiste français. Celles-ci dépendront largement du moment où cet Etat s'établira, et du processus qui aura conduit à l'établir. On ne peut se borner qu'à définir les grandes lignes des institutions propres à assurer l'exercice et la protection de la démocratie dans l'Etat socialiste.

1° Le pluralisme politique

Il n'y a pas de démocratie véritable sans pluralisme, c'est-à-dire sans l'existence de partis et d'organisations ayant la possibilité de s'opposer au parti, au pouvoir et aux organisations officielles, et

d'entrer en compétition avec eux dans des élections libres, afin de pouvoir les remplacer si les citoyens en manifestent la volonté. Dans des Etats en voie de développement, où les difficultés de l'industrialisation et de la modernisation obligent à établir une discipline rigoureuse, où l'éducation des masses est encore insuffisante pour assurer le fonctionnement d'une démocratie véritable, où il n'existe pas, par ailleurs, de tradition pluraliste, il peut être nécessaire de recourir au parti unique, pour accélérer le développement technique et pour construire le socialisme. Il ne faut pas oublier alors que la tendance naturelle de toute organisation unique à maintenir son monopole et à devenir bureaucratique constituera un obstacle sur la voie de la démocratisation ultérieure.

De toutes façons, la technique du parti unique et de la dictature du prolétariat ne peut être employée dans les nations où la phase de l'accumulation primaire du capital est suffisamment dépassée, où le niveau de vie et de culture générale est élevé, où le développement de partis et d'organisations populaires a créé des contre-forces suffi-



santes pour permettre un fonctionnement réel de la démocratie, malgré la pression des forces capitalistes. C'est en effet un principe fondamental qu'il ne faut pas regresser sur le chemin de la liberté. Le socialisme ne doit pas supprimer des libertés existantes sous prétexte de les rétablir ensuite plus fortes : les libertés existantes sont une première étape à partir de laquelle on avance vers d'autres étapes. Le pluralisme existant dans les Etats d'Occident ne saurait donc être supprimé, même provisoirement, dans leur marche au socialisme.

Le pluralisme de l'Etat socialiste doit être un vrai pluralisme, au moins aussi vrai que celui des Etats plouto-démocratiques actuels. Les thèses qui font du parti communiste un parti nécessaire-

ment dominant, les autres étant plus ou moins réduits à un rôle secondaire, ne peuvent être acceptées. Cela implique nécessairement qu'aucun parti n'ait une vocation particulière à conserver le pouvoir, et que l'alternance entre les partis soit considérée comme normale, et non comme choquante. Bien entendu, cette alternance suppose que l'ensemble des partis acceptent les règles du jeu fondamentales, de même que l'alternance des républicains et des démocrates aux Etats-Unis suppose que les uns et les autres acceptent les règles du jeu de l'Etat plouto-démocratique, sans lesquelles il n'y a pas de pluralisme possible. Des partis fascistes ou des partis décidés à renverser l'Etat socialiste par la violence n'y peuvent pas être tolérés, pas plus d'ailleurs qu'ils ne peuvent l'être dans l'Etat plouto-démocratique occidental.

C'est un problème de savoir jusqu'à quel point cette acceptation des règles du jeu fondamentales doit être poussée. Il est bien évident que si l'on se montre trop rigide à cet égard, seuls les partis socialistes et communistes pourront fonctionner, ce qui donnerait un pluralisme de type américain, sur le modèle de l'alternance des républicains et des démocrates. Cette position n'est pas admissible. L'acceptation des principes de l'Etat socialiste ne doit pas être comprise de façon rigide. L'Etat socialiste dont il s'agit comportant un secteur privé, il est naturel que des partis puissent au moins en réclamer l'extension, sans mettre en cause la prédominance du secteur public, la nécessité d'y faire entrer ou maintenir les macro-entreprises, l'existence d'une planification globale, et le principe que la satisfaction des besoins humains, individuels et collectifs - matériels, spirituels et culturels - est le but fondamental de l'activité économique, et non la recherche du profit. La présence de partis de ce genre dans l'Etat socialiste correspondrait à la présence de partis de type travailliste dans les Etats plouto-démocratiques.

Il faut aller plus loin et admettre dans l'Etat socialiste la présence de partis de contestation globale - tels les partis communistes dans l'Etat plouto-démocratique - à condition qu'ils n'agissent que dans le cadre légal, par le jeu de la propagande et des élections libres. L'existence de tels partis est d'abord motivée par une raison technique. Si des partis préconisant le rétablissement du capitalisme trouvaient une large base populaire dans un Etat socialiste, c'est que celui-ci aurait commis des fautes énormes qui détourneraient de lui beaucoup de citoyens. Dans une telle hypothèse, le dévelop-

pement d'un parti de contestation globale constituerait un avertisseur d'alerte irremplaçable, pour faire prendre conscience des erreurs de l'équipe socialiste au pouvoir et pour la porter à les corriger. Mais, au-delà de ce motif technique, l'existence de partis de contestation globale est basée sur le principe même de la liberté. Ce qui définit la démocratie par rapport aux autres régimes, c'est qu'elle implique sa propre contestation parce qu'elle repose sur l'adhésion volontaire. Refuser à des partis politiques, en régime socialiste, le droit de contester le socialisme, ce serait détruire le socialisme lui-même, en tant que mode de réalisation d'une démocratie totale.

Le pluralisme étant admis en principe, on ne peut rien dire de sérieux quant à ses formes. L'évolution vers le dualisme peut paraître naturelle, à certains égards, dans la mesure où les différences entre couches sociales ou entre idéologies s'atténueraient. A la limite, le pluralisme pourrait incarner la résistance des citoyens au pouvoir, sous la forme d'un « contre-pouvoir » organisé, qui limite le gouvernement par sa critique et par la perspective de le remplacer, si les citoyens le décident au moment des élections, l'autre parti prenant alors sa place dans la fonction d'opposition. C'est en ce sens que s'oriente de plus en plus la pensée politique de l'Occident, au fur et à mesure que l'écart entre les partis politiques diminue, par suite du développement du consensus. Un processus analogue paraît probable en régime socialiste. Dans cette perspective, le pluralisme est l'institution fondamentale qui permet de contenir le danger d'oppression inhérent à la nature de tout pouvoir, de toute autorité, de tout Etat.

Le pluralisme extérieur des partis n'est pas séparable de leurs structures intérieures. Certes, tous les partis sont nécessairement assez centralisés et assez hiérarchisés, afin de pouvoir accomplir leurs fonctions de propagande et de mobilisation des citoyens. L'excès de décentralisation et de souplesse, du type radical français, empêche les partis de remplir convenablement leur fonction : de même les conflits de tendance qui ont paralysé certains partis socialistes. Mais la centralisation et la hiérarchie doivent être limitées en régime pluraliste. La tolérance à l'égard des doctrines extérieures implique nécessairement une tolérance à l'égard des nuances intérieures d'une même doctrine. En pratique, l'acceptation du pluralisme et le développement d'une certaine liberté intérieure vont de pair. L'acceptation réelle du pluralisme extérieur suppose qu'un parti monolithique et

ment dominant, les autres étant plus ou moins réduits à un rôle secondaire, ne peuvent être acceptées. Cela implique nécessairement qu'aucun parti n'ait une vocation particulière à conserver le pouvoir, et que l'alternance entre les partis soit considérée comme normale, et non comme choquante. Bien entendu, cette alternance suppose que l'ensemble des partis acceptent les règles du jeu fondamentales, de même que l'alternance des républicains et des démocrates aux Etats-Unis suppose que les uns et les autres acceptent les règles du jeu de l'Etat plouto-démocratique, sans lesquelles il n'y a pas de pluralisme possible. Des partis fascistes ou des partis décidés à renverser l'Etat socialiste par la violence n'y peuvent pas être tolérés, pas plus d'ailleurs qu'ils ne peuvent l'être dans l'Etat plouto-démocratique occidental.

C'est un problème de savoir jusqu'à quel point cette acceptation des règles du jeu fondamentales doit être poussée. Il est bien évident que si l'on se montre trop rigide à cet égard, seuls les partis socialistes et communistes pourront fonctionner, ce qui donnerait un pluralisme de type américain, sur le modèle de l'alternance des républicains et des démocrates. Cette position n'est pas admissible. L'acceptation des principes de l'Etat socialiste ne doit pas être comprise de façon rigide. L'Etat socialiste dont il s'agit comportant un secteur privé, il est naturel que des partis puissent au moins en réclamer l'extension, sans mettre en cause la prédominance du secteur public, la nécessité d'y faire entrer ou maintenir les macro-entreprises, l'existence d'une planification globale, et le principe que la satisfaction des besoins humains, individuels et collectifs - matériels, spirituels et culturels - est le but fondamental de l'activité économique, et non la recherche du profit. La présence de partis de ce genre dans l'Etat socialiste correspondrait à la présence de partis de type travailliste dans les Etats plouto-démocratiques.

Il faut aller plus loin et admettre dans l'Etat socialiste la présence de partis de contestation globale - tels les partis communistes dans l'Etat plouto-démocratique - à condition qu'ils n'agissent que dans le cadre légal, par le jeu de la propagande et des élections libres. L'existence de tels partis est d'abord motivée par une raison technique. Si des partis préconisant le rétablissement du capitalisme trouvaient une large base populaire dans un Etat socialiste, c'est que celui-ci aurait commis des fautes énormes qui détourneraient de lui beaucoup de citoyens. Dans une telle hypothèse, le dévelop-

pement d'un parti de contestation globale constituerait un avertisseur d'alerte irremplaçable, pour faire prendre conscience des erreurs de l'équipe socialiste au pouvoir et pour la porter à les corriger. Mais, au-delà de ce motif technique, l'existence de partis de contestation globale est basée sur le principe même de la liberté. Ce qui définit la démocratie par rapport aux autres régimes, c'est qu'elle implique sa propre contestation parce qu'elle repose sur l'adhésion volontaire. Refuser à des partis politiques, en régime socialiste, le droit de contester le socialisme, ce serait détruire le socialisme lui-même, en tant que mode de réalisation d'une démocratie totale.

Le pluralisme étant admis en principe, on ne peut rien dire de sérieux quant à ses formes. L'évolution vers le dualisme peut paraître naturelle, à certains égards, dans la mesure où les différences entre couches sociales ou entre idéologies s'atténueraient. A la limite, le pluralisme pourrait incarner la résistance des citoyens au pouvoir, sous la forme d'un « contre-pouvoir » organisé, qui limite le gouvernement par sa critique et par la perspective de le remplacer, si les citoyens le décident au moment des élections, l'autre parti prenant alors sa place dans la fonction d'opposition. C'est en ce sens que s'oriente de plus en plus la pensée politique de l'Occident, au fur et à mesure que l'écart entre les partis politiques diminue, par suite du développement du consensus. Un processus analogue paraît probable en régime socialiste. Dans cette perspective, le pluralisme est l'institution fondamentale qui permet de contenir le danger d'oppression inhérent à la nature de tout pouvoir, de toute autorité, de tout Etat.

Le pluralisme extérieur des partis n'est pas séparable de leurs structures intérieures. Certes, tous les partis sont nécessairement assez centralisés et assez hiérarchisés, afin de pouvoir accomplir leurs fonctions de propagande et de mobilisation des citoyens. L'excès de décentralisation et de souplesse, du type radical français, empêche les partis de remplir convenablement leur fonction : de même les conflits de tendance qui ont paralysé certains partis socialistes. Mais la centralisation et la hiérarchie doivent être limitées en régime pluraliste. La tolérance à l'égard des doctrines extérieures implique nécessairement une tolérance à l'égard des nuances intérieures d'une même doctrine. En pratique, l'acceptation du pluralisme et le développement d'une certaine liberté intérieure vont de pair. L'acceptation réelle du pluralisme extérieur suppose qu'un parti monolithique et

rigide à déjà cessé de l'être complètement, et la pratique du pluralisme développe naturellement la libéralisation interne.

2° Les libertés publiques

Dans les Etats capitalistes, les libertés publiques tendent à devenir formelles, parce que leur exercice dépend de la puissance financière : la presse, la radio, la télévision, les associations, les réunions sont libres vis-à-vis de l'Etat, mais dépendent des capitaux. Dans les Etats communistes actuels, les libertés publiques deviennent réelles, à ce point de vue, leur exercice ne dépendant plus de la puissance financière. Mais elles deviennent formelles à un autre point de vue, car les moyens de les exercer dépendent tout entiers d'un Etat centralisé aux mains d'un parti monolithique. Nul ne peut sérieusement considérer comme libres la presse, la radio, la télévision, les éditions soviétiques. Cependant, pour quelques revues d'intellectuels, une certaine liberté relative se manifeste, qui paraît tenir au fait qu'elles sont entre les mains d'organisations disposant d'une certaine indépendance vis-à-vis de l'Etat et du parti.

On peut rapprocher cette dernière situation de situations analogues existant dans les régimes plouto-démocratiques d'Occident. Les libertés y sont devenues réelles, dans la mesure où elles ont pu être progressivement exercées par des organisations et des institutions indépendantes du capitalisme (partis populaires, syndicats, Universités, intellectuels, etc.), et dans la mesure où l'Etat n'étant plus entièrement dominé par le capitalisme, celui-ci a pu prendre figure d'un « contre-pouvoir » par rapport à lui. Dans un Etat socialiste, l'existence de « contre-pouvoirs » capitalistes n'est ni concevable, ni souhaitable, car s'ils protègent la liberté vis-à-vis de l'Etat, ils l'aliènent vis-à-vis de l'argent. Ainsi, la féodalité protégeait de l'oppression monarchique, mais lui substituait l'oppression des seigneurs.

Le problème de la liberté dans l'Etat socialiste consiste à lui donner pour support des organisations autonomes, indépendantes de l'Etat, capables de le critiquer et de s'opposer à lui, en dehors de toute base capitaliste. Ces organisations doivent avoir les moyens matériels et financiers d'agir. Ils peuvent leur venir dans certains cas du mécanisme de la décentralisation territoriale (comme la radio-télévision de l'Allemagne fédérale

par exemple). Mais la plupart du temps, c'est l'Etat lui-même qui sera conduit à fournir les moyens matériels d'exercer la liberté aux journaux, maisons d'édition, stations de radio-télévision, voire associations et organisations diverses.

Il n'y a là aucun paradoxe. Un tel système fonctionne sous des formes atténuées dans certains pays plouto-démocratiques. La B.B.C., organisation indépendante, est financée pratiquement par l'Etat britannique. En Allemagne fédérale, et en Suède, les partis politiques - même les partis d'opposition - reçoivent d'importantes subventions de l'Etat pour assurer leur fonctionnement, et parfois l'édition de leur presse. Le système le plus original à ce sujet a été pratiqué en France, à la Libération, pour le lancement d'une presse nouvelle, destinée à remplacer celle de la collaboration. La remise des imprimeries et des installations à des équipes de journalistes indépendants, ou des partis politiques, avec l'octroi de fonds de démarrage, a permis l'établissement, pendant un certain temps, d'un régime authentiquement démocratique de liberté de la presse, mis à part quelques abus tenant aux efforts de certains partis au pouvoir pour favoriser leurs amis. « Le Monde » n'existerait pas sans un régime de cette nature, que le capitalisme a progressivement démantelé.

L'organisation des libertés publiques dans l'Etat socialiste doit s'orienter dans des voies analogues. Les partis d'opposition devront ainsi recevoir toute l'aide nécessaire pour exercer leur fonctionnement, clef de voûte de la liberté. Les syndicats également, qui participeront aussi au pouvoir de contestation et au pluralisme, et qui ne devront, en aucune façon, être des organismes d'Etat, ou dominés par l'Etat. Par ailleurs, dans tous les pays et sous tous les régimes, à condition d'avoir un système de recrutement autonome et des garanties vis-à-vis de l'Etat, les Universités sont des foyers de liberté. Elles devront donc recevoir les moyens matériels d'éditer des journaux, de gérer des stations de radio-télévision et surtout de diriger des maisons d'édition, entièrement autonomes. Les associations d'étudiants, les organisations d'intellectuels, les clubs et les « sociétés de pensée » constitueront aussi des organisations autonomes servant de support à l'exercice des libertés, avec l'aide matérielle de l'Etat. Par ailleurs, la liberté de créer un journal, une revue, de publier des livres, etc... devra être totale, sans autorisation ni censure d'aucune sorte. Ainsi, par des mécanismes de coopération, des individus et des groupes pourront lancer des idées, à faible diffusion au départ, à

cause de la faiblesse de leurs moyens matériels, mais capables de trouver un écho, si elles ont un retentissement dans l'opinion publique.

La régulation du système suppose que des « magistratures morales » puissent à tout moment intervenir pour le contrôler et dénoncer ses abus : comme les manifestes d'intellectuels, les Universités, etc..., l'ont fait à propos des excès de la guerre d'Algérie, et dans d'autres circonstances. Mais un régime socialiste tend naturellement à la constitution de telles magistratures, puisqu'il désacralise l'argent et le profit, et développe un système de valeurs humaniste. En U.R.S.S. et dans les démocraties populaires, on voit bien comment ces



« magistratures morales » tendent à se constituer, mais comment la domination d'un parti monolithique les en empêche. Parmi ces magistratures morales, la plus importante est évidemment la magistrature tout court. Tout système de libertés publiques suppose un système de garanties juridictionnelles fonctionnant efficacement. Le problème de l'indépendance de la magistrature à l'égard du pouvoir politique est capital, à cet égard.

3° La participation des citoyens

La démocratie n'est pas seulement la possibilité de s'exprimer contre l'autorité, à travers le pluralisme et l'opposition, mais aussi la participation à l'autorité elle-même. Cette participation doit se développer à tous les niveaux. Elle est naturellement plus réelle, plus vivante, plus permanente dans le cadre des entreprises, des coopératives, de la gestion locale, qu'au niveau de l'Etat. Les problèmes spéciaux posés par l'autogestion des entrepri-

ses seront étudiés en même temps que les problèmes économiques de l'Etat socialiste auquel ils sont étroitement liés. D'une façon générale, l'Etat socialiste doit naturellement développer l'autogestion dans tous les secteurs : autogestion des immeubles collectifs, des cantines, des œuvres sociales, etc... L'autogestion n'est pas seulement une forme de participation à l'autorité, mais aussi une école de civisme : elle tend à développer concrètement le sens de la solidarité. Elle est donc un moyen essentiel du développement du socialisme. On dira la même chose de la décentralisation locale ou régionale, qui a aussi le mérite de développer une sorte de pluralisme géographique.

La participation des syndicats à ces différentes formes d'autogestion paraît souhaitable. Elle reste limitée par le fait que, même en régime socialiste, les syndicats doivent préserver leur pouvoir essentiel de contestation. Dans un Etat socialiste démocratique, ils ne doivent être à aucun degré des « courroies de transmission » des décisions du pouvoir politique, car ils incarnent un aspect fondamental du pluralisme. Sur le plan de l'autogestion des entreprises, des coopératives, des œuvres diverses, cette possibilité de contestation n'est pas directement menacée du côté du pouvoir politique, car la participation syndicale renforce au contraire l'autonomie vis-à-vis du gouvernement. Mais elle est menacée à l'égard de la direction des entreprises et organisations. Le principe de l'autogestion ne doit pas servir à dissimuler les conflits inévitables entre la direction et le personnel et à empêcher les syndicats de jouer, à l'égard de celui-ci, son rôle de défenseur. Dans ce domaine comme dans les autres, l'avènement du socialisme ne fera pas disparaître les dangers inhérents à l'exercice de l'autorité.

La participation des syndicats, des organisations paysannes, des coopératives, des associations et organisations diverses, aux décisions économiques et sociales de l'Etat, ou aux activités régionales, sous forme de commissions du plan, de Conseil économique, etc..., est une autre forme de participation des citoyens à l'autorité. Leur développement dans un sens analogue aux expériences yougoslaves peut être envisagé. Toutefois, on se gardera de leur attacher une importance exagérée. Il se développe en ce moment, en France et ailleurs, une certaine tendance vers ce qu'on pourrait appeler un « corporatisme de gauche ». Comme l'autre, ce corporatisme tend à faire passer au second plan le Parlement et la représentation politique, au profit d'assemblées économiques. C'est oublier que les

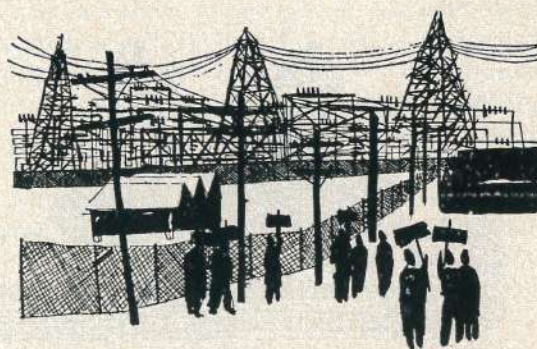
assemblées économiques ne peuvent être que consultatives, ou ne peuvent que prendre des décisions limitées.

Les formes de « micro-participation » - dans les entreprises, les organisations corporatives, au niveau local et régional, etc... - sont très importantes, on vient de le dire, comme moyens de réalisation de la démocratie et comme moyens d'éducation civique. Mais elles ne peuvent en aucune façon remplacer la « macro-participation » au niveau des décisions politiques globales prises par l'Etat. Cette macro-participation se réalise normalement dans le cadre du Parlement, par l'intermédiaire des partis politiques, des élections compétitives et des libertés publiques. On n'examinera pas ici les formes de la vie parlementaire dans l'Etat socialiste. On notera simplement qu'elles ne devraient pas être, par nature, différentes de ce qu'elles sont dans les Etats plouto-démocratiques, sinon que l'ampleur des tâches de l'Etat socialiste impliquera que le Parlement ait à sa disposition des moyens d'études, d'enquête et de documentation importants. La spécialisation en plusieurs chambres, de type yougoslave, peut ainsi présenter un intérêt à cet égard, à condition que l'unité du Parlement, expression de la représentation nationale, se retrouve chaque fois que des décisions non-spécialisées doivent être prises.

Le problème de savoir si un régime de type parlementaire, ou un régime plus ou moins présidentiel, est préférable dans l'Etat socialiste ne sera pas examiné ici. On notera simplement qu'il doit être posé en fonction des conditions concrètes de la vie politique - nombre et structure des partis notamment - de chaque Etat socialiste, et non par référence à l'idéologie libérale héritée de la Révolution de 1789 et du parlementarisme du XIX^e siècle. En particulier, l'élection du Président de la République au suffrage universel pourrait avoir l'avantage d'établir un certain contrepoids aux appareils des partis, en les empêchant de se replier sur eux-mêmes. La nécessité de faire appel à des candidats populaires oblige les états-majors des partis à tenir compte des préférences des citoyens, pour choisir le chef du gouvernement, au lieu de s'enfermer dans les combinaisons de couloirs décidées uniquement par les gens de l'appareil. Un certain frein est mis ainsi au monolithisme partisan.

Par ailleurs, dans la période de construction du socialisme, le système peut présenter des avantages, dans des conditions historiques données, pour maintenir l'alliance des partis communistes et socialistes, et éviter notamment que la social-

démocratie ne soit attirée par des coalitions centristes. L'exemple de 1965 en France est intéressant. L'élection présidentielle a fait accomplir un grand progrès à l'alliance de gauche. D'autre part, un chef de gouvernement désigné au suffrage universel est obligé à plus de constance et de rectitude politique qu'un chef de gouvernement issu de combinaisons parlementaires. En France, notamment, où la tentation centriste est forte, où le risque est grand de voir le parti socialiste imiter le parti radical de la Troisième République et balancer tantôt à droite, tantôt à gauche, l'élection au suffrage universel tendra naturellement à limiter ces oscillations, et à fixer les socialistes dans l'alliance de gauche.



Un président du Conseil qui a fait une alliance de gauche aux élections législatives, et qui se retourne vers le Centre quelques mois plus tard s'acquiert la reconnaissance des parlementaires, qui voient en lui un habile homme, et se crée des droits à recevoir leur investiture dans le futur (cf. Herriot, Daladier, etc...). Au contraire, un Président de la République élu au suffrage universel à la tête d'une coalition de gauche, qui se retournerait vers la droite en cours de mandat serait très probablement battu aux élections suivantes, parce que les citoyens détestent ces volte-face, qu'ils tiennent justement pour des trahisons. Le suffrage populaire direct manifeste ainsi plus d'honnêteté politique et contribue à maintenir l'honnêteté politique. Cela peut être important dans toute la phase de construction démocratique du socialisme où les sociaux-démocrates seront soumis à une pression formidable de la droite et du centre pour qu'ils se rallient à eux, et rompent leur alliance avec la gauche. L'élection du chef du gouvernement au suffrage universel apparaît ainsi comme une forme de contrôle populaire direct aidant à faire échec aux combinaisons des groupes d'intérêts. La gauche pourrait avoir intérêt à réexaminer le problème sous cet angle.

Conclusions

1° La dictature du prolétariat et le parti unique constituent des modes archaïques d'établissement du socialisme, correspondant à la situation de pays sous-développés ou semi-développés, où les difficultés de l'industrialisation et de la modernisation imposent une discipline rigoureuse, que l'absence de traditions démocratiques rend par ailleurs supportable. Quand ces pays atteignent un niveau de développement supérieur, la dictature du prolétariat et le parti unique y freinent le progrès technique, social et politique. Dans les Etats industrialisés d'Occident, et notamment en France, où le niveau économique et culturel est élevé, où les traditions démocratiques sont profondément enracinées, la dictature du prolétariat et le parti unique seraient une régression et non un progrès, même sur la voie du socialisme. Le socialisme ne peut pas supprimer les libertés existantes, sous prétexte de les rétablir ensuite plus fortes: les libertés existantes constituent au contraire une première étape, à partir de laquelle on avancera vers d'autres. Le pluralisme existant dans les Etats d'Occident ne saurait donc être supprimé, même provisoirement, dans leur marche au socialisme.

2° Le pluralisme des partis n'exprime une lutte entre des classes antagonistes que dans certaines conditions historiques particulières. Dans d'autres conditions historiques, et notamment dans celles d'une société socialiste où n'existeraient plus de véritables classes, le pluralisme des partis peut exprimer la diversité des couches sociales engendrées par le caractère complexe et diversifié de l'économie moderne. Il peut exprimer aussi des conflits politiques et idéologiques indépendants des conditions socio-économiques.

3° Au-delà de tous les conflits économiques, sociaux, idéologiques et politiques, le pluralisme est une institution fondamentale et permanente de la démocratie, destinée à contenir le danger d'oppression inhérent à la nature de tout gouvernement, de tout Etat, même socialiste. Il incarne la résistance nécessaire des citoyens au pouvoir sous la forme de « contre-pouvoirs » organisés, qui limitent le gouvernement par leurs critiques, et par la perspective de le remplacer un jour si les citoyens le décident.

4° Les libertés ne sont devenues réelles dans les Etats capitalistes que dans la mesure où elles ont été progressivement exercées par des organisations et institutions indépendantes du capitalisme (partis populaires, syndicats, Universités, organisations de masses, etc...), et dans la mesure où le capitalisme lui-même a pris parfois figure de « contre-pouvoirs » à l'égard d'un Etat qu'il ne dominait plus entièrement.

En régime socialiste, la liberté doit avoir pour support des organisations autonomes, indépendantes de l'Etat, capables de le critiquer et de s'opposer à lui en dehors d'une base capitaliste. Cela suppose que l'Etat lui-même leur fournisse les moyens matériels et financiers d'exercer la liberté, sans porter atteinte à leur autonomie. Le statut de la radio-télévision britannique et celui des Universités françaises, le financement des partis politiques par le budget national au prorata des voies obtenues aux élections (tel qu'il fonctionne dans certains pays occidentaux de façon embryonnaire), le régime de la presse établi en France à la Libération sont des exemples d'un système qui doit être développé et généralisé dans l'Etat socialiste.

5° La démocratie n'est pas seulement la possibilité de s'exprimer contre l'autorité, à travers le pluralisme et les libertés publiques, mais aussi la participation à l'autorité elle-même. Dans l'Etat socialiste, cette participation doit se développer à tous les niveaux. Elle sera naturellement plus profonde, plus vivante, plus permanente dans le cadre des entreprises, des coopératives, et de la gestion locale, qu'au niveau de l'Etat. Quelle que soit toutefois l'importance de cette « micro-participation », comme moyen de réalisation de la démocratie et comme instrument d'éducation civique, elle ne peut en aucune façon remplacer la « macro-participation » aux décisions politiques globales. Celle-ci se réalise normalement par l'intermédiaire des partis politiques et du Parlement. Toutefois, l'expression directe de la volonté populaire sur le plan national paraît indispensable pour empêcher la domination des appareils, qui tend toujours à se développer quand la volonté populaire ne s'exprime qu'à travers leur médiation.

Le plan et le marché dans l'économie socialiste

P. Laroche

Le modèle d'économie socialiste dans la France de 1980, que ce rapport a pour objet d'esquisser, suppose un minimum d'hypothèses sur le stade de développement de la société et sur son environnement international. Il doit prendre appui, d'autre part, sur les expériences de caractère socialiste réalisées et en cours de réalisation dans d'autres pays, tout en tenant compte du fait que ces expériences se sont développées dans des économies beaucoup moins avancées que ne le serait l'économie française d'ici quinze à vingt ans.

Le réalisme commande toutefois de souligner en premier lieu les incertitudes qui pèsent sur tout essai spéculatif de ce genre. Du point de vue interne, il est évident que les caractères du pouvoir politique et de ses rapports avec les différentes classes sociales seront largement fonction de la façon dont se sera déroulée la période de transition et des résistances que l'édification du socialisme aura eu à surmonter. De cela dépendront aussi l'étendue et les libertés économiques du secteur des entreprises privées.

L'évolution difficilement prévisible des techniques et des forces productives en général pourra nécessiter de nouvelles modalités dans l'organisation de l'économie ou entraîner de nouveaux risques et de nouveaux besoins pour la population.

Enfin, il est vraisemblable que la France sera davantage insérée dans une communauté politique européenne, mais il serait hasardeux de

vouloir délimiter les contours d'une telle communauté quinze ans à l'avance. Toutefois, dès lors que des objectifs socialistes auront orienté la politique étrangère nationale au cours de la période de transition, il doit être présumé que la Communauté envisagée s'étendra beaucoup plus à l'Est qu'aujourd'hui ou qu'à tout le moins elle aura noué avec les démocraties populaires de l'Est européen des rapports économiques et humains très étroits.

Telle est la première des hypothèses de travail qu'il paraît à la fois nécessaire et raisonnable de retenir. Elle repose sur le pari que les chances du socialisme, notamment en raison de l'attraction exercée par l'expérience française ou celle de pays voisins comme l'Italie, n'auront pas été affaiblies en Europe mais bien au contraire renforcées. Le pari est raisonnable en ce qu'il est fondé sur l'hypothèse que les voies de passage vers l'économie socialiste auront été franchies en France avec succès. Dans l'hypothèse inverse, en effet, le problème traité dans le rapport ne se poserait plus.

Une Communauté politique européenne de caractère socialiste verra donc sa politique définie et mise en œuvre conformément à la volonté des divers peuples d'Europe et pas seulement du peuple français. Dès lors, s'il est évidemment nécessaire que les socialistes français abordent l'avenir avec leurs conceptions originales, ils doivent tenir compte dès aujourd'hui des concep-

tions des autres socialistes européens avec le souci d'éviter des incompatibilités radicales entre l'ensemble de ces conceptions.

Une telle communauté européenne postule, d'autre part, un approfondissement de la coexistence pacifique avec la société américaine et les autres nations du monde. Dans un monde caractérisé par l'accélération des communications et de la diffusion des techniques, l'affermissement du socialisme en Europe ne devrait pas se poursuivre derrière une nouvelle muraille le long de l'Atlantique. La compétition politico-économique entre les deux systèmes n'exercera ses effets dynamiques que si elle se déroule dans un réseau d'échanges toujours plus intenses et plus complexes. Mais ces échanges - et c'est un des points sur lesquels le modèle devra rompre avec les tendances présentes - seront exclusifs d'intégration entre les centres de décision économique des deux sociétés en concurrence. Il y a là un problème important et difficile qui devrait faire l'objet d'études ultérieures, car il est impossible de l'aborder utilement dans ce rapport consacré aux rapports du plan et du marché.

Une deuxième hypothèse doit être posée en ce qui concerne le degré de développement de l'économie envisagée : malgré les progrès réalisés, les biens et services disponibles seront toujours économiquement rares au regard des besoins et le travail productif aura encore la plupart des caractères contraignants du travail socialement nécessaire. Dès lors, la répartition reposera encore sur le principe d'à chacun selon ses œuvres et non sur celui d'à chacun selon ses besoins, malgré tous les instruments de solidarité qui seront évoqués plus loin. Les étapes parcourues d'ici 1980 dans la lutte contre les aliénations de tous ordres auront certes élevé le niveau de conscience des individus et des groupes, mais pas au point de modifier radicalement les ressorts de leur comportement social.

Du point de vue politique enfin, le pouvoir socialiste, assuré d'une forte majorité dans le cadre d'une démocratie pluraliste, n'aura pas cependant consolidé son emprise jusqu'au point de non-retour. Témoins des évolutions observées aux Etats-Unis ou ailleurs, les Français ne soutiendraient l'avancée vers le socialisme que dans la mesure où ils y trouveraient des preuves d'une plus grande efficacité économique et d'un plus grand bonheur de vivre.

Dans ce cadre d'hypothèses, notre modèle

doit trouver ses grandes lignes dans une prévision de ce que pourrait être l'évolution dynamique des conditions de départ de l'économie française sous la conduite du pouvoir socialiste. Bien qu'altérés par de trop longues phases de protectionnisme et par l'influence malsaine des ententes professionnelles, il existe en France un esprit d'entreprise et des traditions de liberté économique qui interdisent d'y entreprendre l'édification du socialisme suivant les méthodes adoptées dans les pays de l'Est. Les mutations qui s'opèrent du reste dans ces pays à cet égard ont une haute signification ; le cas de la Tchécoslovaquie, dont la diversification des industries est très avancée et qui peut être considérée comme le pionnier des réformes économiques récentes parmi les démocraties populaires, mérite une particulière attention.



Mais certaines orientations de la social-démocratie scandinave méritent également l'attention sous l'angle de la cohérence des comportements des groupes : dans un pays comme la France, il ne sera pas si simple de concilier les valeurs du socialisme avec la préservation des libertés et la spontanéité des initiatives.

De toute manière, le socialisme ne pourra se développer en France que dans la mesure où il fera appel à l'ensemble des traditions qui, avant et après le marxisme, ont concouru, en France et à l'étranger, à nourrir l'humanisme socialiste. La synthèse de ces traditions, c'est évidemment l'Histoire, avec tous ses imprévus et sa liberté, qui se chargera de la faire. Cependant, tout projet sur l'économie socialiste doit comporter sa version initiale d'une telle synthèse. En outre, un projet de cette nature n'a de sens humain que par référence aux grandes finalités sociales de la production.

Ces finalités, l'humanisme socialiste au sens le plus large nous les indique : un système de production, dont dépendent les conditions de

travail et d'existence de la population, n'est préférable à un autre que s'il assure davantage de solidarité sociale, de responsabilité individuelle et collective, d'épanouissement humain. Ces trois valeurs maîtresses de toute démocratie ne peuvent s'actualiser et se développer que dans une organisation socialiste de la démocratie et de la production. Elles commandent la construction patiente de l'égalité des chances, la mise en œuvre de la responsabilité à tous les échelons, la combinaison du risque inhérent à la liberté et de la protection sociale contre les risques exogènes de la croissance économique. Parce qu'elles supposent des vertus exceptionnelles dans la conduite des rapports sociaux, elles commandent de créer d'abord et d'améliorer sans cesse les conditions économiques et les mécanismes régulateurs de conduites sociales plus conscientes.

Ces considérations doivent être présentes à l'esprit lorsque l'on tente d'élaborer le modèle des relations entre le plan et le marché dans une économie socialiste avancée du monde occidental. Le problème posé par ces relations est celui de l'équilibre qu'il convient d'aménager entre la volonté économique du pouvoir politique - dont le plan n'est que l'expression instrumentale - et la responsabilité nécessaire des cellules de production. Le marché est à la fois l'enjeu et l'arbitre de cette tension permanente entre le vouloir collectif et le dynamisme des entreprises. Et le marché, c'est le point de rencontre entre les offres concurrentes et les demandes incertaines de l'ensemble des producteurs et des consommateurs. Puisque c'est sur le marché que se joue la partie, il faut que le pouvoir l'oriente et le prépare à sa fonction, mais, en même temps, qu'il

s'abstienne d'en détériorer les mécanismes de sélection et d'arbitrage. Cela suppose une détermination judicieuse des modes de formation des prix qui commandent les rapports d'échanges.

Le principe qui sera préconisé à cet égard tend à rapprocher, avec d'importants correctifs, les prix de vente des coûts de production (1). La rupture de l'unité de prix des divers biens et services qui découle d'un tel principe confère au marché un pouvoir sélectif maximum qui pose avec une particulière acuité le problème des déplacements des travailleurs et du potentiel de production entre les entreprises et les branches. Comme, d'autre part, l'auto-financement n'est plus, dans ce schéma, la source principale et générale des accroissements d'actif des entreprises, la fonction sociale d'investissement et de désinvestissement devra être définie. Dans une croissance économique forte, les disparités entre les entreprises en expansion et les entreprises en déclin ne peuvent que s'accroître. Les responsabilités du Plan dans l'organisation des mouvements correspondants seront donc particulièrement lourdes dans une société socialiste.

Ces remarques préliminaires conduisent à proposer un schéma articulé en quatre éléments :

- 1° l'action du Plan sur le marché,
- 2° le système des prix et la place du profit,
- 3° le rôle du Plan dans les mouvements de croissance et de régression des entreprises et des branches,
- 4° la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.

I. - L'action du plan sur le marché

Le système de production capitaliste engendre des distorsions entre les degrés de satisfaction des divers besoins et des différentes couches de la population. La collectivité s'efforce de corriger ces distorsions par des mécanismes d'incitation et par des transferts sociaux, mais ces mesures n'ont que des effets très partiels parce qu'elles vont à l'encontre des tendances du système. La recherche du profit maximum comporte en effet sa logique propre dans la croissance capitaliste en même temps qu'elle donne lieu à une répartition primaire des revenus qui déter-

mine la structure de la demande sur le marché et qu'il est difficile de corriger sans altérer la dynamique des rapports de production. Dès lors, le marché, qui est le produit de ces rapports, sanctionne sans doute le bien-fondé économique des choix des entreprises, mais il n'exprime que la rencontre entre la volonté des éléments dominants de l'offre et de la demande.

Pour que le marché traduise mieux les besoins prioritaires des individus et de la collec-

(1) Etant entendu que l'amortissement de capital est inclus dans les coûts de production.

tivité, le Plan devra définir les moyens d'influencer la demande solvable ainsi que l'appareil de production destiné à la satisfaire.

L'action sur la demande.

Trois orientations peuvent être envisagées : modifier l'éventail des revenus, orienter la demande par une politique d'incitation, utiliser les commandes publiques d'investissements pour agir sur les structures et les méthodes des entreprises.

1° Le resserrement de l'éventail des revenus est à coup sûr un des éléments déterminants d'une politique socialiste. On peut admettre que les stimulants matériels indispensables à l'activité de chacun garderaient leur vigueur avec une échelle de revenus individuels ramenée, d'ici quinze à vingt ans, à environ un à cinq ou même un à trois. Et comme les exceptions, si rares soient-elles, sont de nature à justifier le refus des catégories privilégiées de renoncer à leurs avantages présents, aucune exception ne devrait être admise. Les fonctions de direction supposent sans doute un effort préalable et des responsabilités qui donnent droit à des gains plus élevés que la moyenne ; elles ne devraient pas permettre à leurs titulaires de disposer de dix fois plus de ressources que ceux qui n'éprouvent dans leur travail d'exécution aucune des satisfactions personnelles des dirigeants. De même, l'accumulation des patrimoines familiaux devrait être fortement limitée par la législation de l'héritage.

Une structure plus homogène des revenus corrigerait à elle seule une grande part des aberrations constatées dans la hiérarchie des besoins auxquels s'adressent les entreprises. Comme, par ailleurs, les actions qui seront envisagées sur la production et sur les prix feront la plus large place à la demande exprimée sur le marché par les consommateurs, il ne servirait à rien d'assigner dans le plan une priorité aux logements populaires ou aux activités de loisirs du plus grand nombre si la demande solvable restait écartelée entre le minimum vital et des revenus très élevés. Le travail productif sera toujours en partie consacré à la production de satisfactions futiles - futiles au regard des besoins non satisfaits - tant qu'une partie de la population, celle qui donne le ton à la consommation, disposera de beaucoup plus qu'il n'est nécessaire pour satisfaire ses besoins fondamentaux.

Les transferts au profit des familles et des personnes âgées auront certes leur place dans cette politique. Mais l'essentiel de celle-ci portera sur la répartition primaire des revenus. Or, l'action sur la répartition primaire postule un système économique qui modifie assez radicalement les modes de formation des salaires et des revenus d'exploitation. Les modalités en seront donc définies dans la deuxième partie du rapport.

2° La politique d'incitation devrait jouer un rôle beaucoup plus limité, de manière à ne pas fausser le marché. Elle consisterait à corriger, par la manipulation du taux des taxes sur le chiffre d'affaires ou par l'allocation de ressources spécialement affectées (2), le prix de certains biens pour lesquels un large accord est facile à réaliser sur l'intérêt d'en favoriser ou d'en restreindre la diffusion : instruments de culture ou de santé d'un côté, alcools, tabacs ou autres consommations de ce genre de l'autre.

3° La politique de la demande publique reposerait sur la concentration entre l'Etat et les diverses collectivités publiques en vue de provoquer, à l'occasion de leurs marchés de travaux ou de fournitures, la rationalisation et les améliorations de structure des entreprises soumissionnaires. Cet objectif est actuellement poursuivi par l'Etat capitaliste, en France ou à l'étranger, mais il est permis d'espérer qu'il sera poursuivi avec plus de continuité et d'efficacité dans une économie socialiste.

L'action sur l'appareil de production.

La première question qui vient à l'esprit dans ce domaine est celle de la place qu'il conviendra de réserver à la propriété privée des moyens de production. Mais, plutôt que d'y apporter une réponse fondée sur un *a priori* doctrinal, nous préférons la faire découler des solutions qui seront proposées dans les deux dernières parties du rapport aux problèmes de la formation des prix et du financement des investissements. Il apparaîtra alors que le développement de l'économie socialiste implique une socialisation croissante des moyens de production.

Mais, il nous paraît essentiel d'admettre que, du point de vue de la rationalité des choix de la production à l'échelon des entreprises et

(2) Principe de l'allocation de logement.

dans un état donné de la demande et de la concurrence, il est à peu près indifférent que l'entreprise soit publique ou privée dès lors que le pouvoir politique est en mesure d'assurer le respect des règles économiques tracées et de maîtriser le financement des investissements. Cette dernière condition pourra paraître irréalisable et procéder d'une vue utopique des rapports de production dans un système dominé par les entreprises privées (3).

Nous verrons, dans la troisième partie, que c'est par la détermination des taux d'auto-financement que nous concevons la suprématie du politique sur l'entreprise. On peut du reste admettre comme hypothèse que quinze ou vingt ans après l'accession d'une majorité socialiste au pouvoir, le rapport de forces sera suffisamment favorable aux classes populaires pour que les pouvoirs du capital privé aient été nettement limités.

Pour le moment, qu'il suffise de préciser le rôle du plan à l'égard des producteurs. Réserve faite des zones limitées dans lesquelles s'exercerait la politique d'incitation, le Plan devrait se garder d'empiéter sur les responsabilités des entreprises en leur fixant des objectifs concernant la nature et la quantité des biens à produire. Anticiper sur les goûts et les comportements de la clientèle est en effet l'essentiel de la fonction d'entrepreneur. Que celui-ci conserve donc les risques de ses anticipations et c'est le marché qui jugera (4). Cela dit, le Plan ne saurait évidemment s'en désintéresser. Son action s'exercerait dans quatre directions principales :

1° Améliorer les anticipations des entreprises

Cette fonction de réducteur d'incertitudes qu'assume le plan français, grâce aux différentes techniques de la comptabilité nationale et de la prévision à moyen terme ainsi qu'à la méthode des commissions de modernisation, serait évidemment maintenue et améliorée en économie socialiste.

(3) Dans le sens d'une priorité à l'appropriation publique des moyens de production, Jean Dru a soumis au groupe de travail une note dont le texte est annexé au rapport.

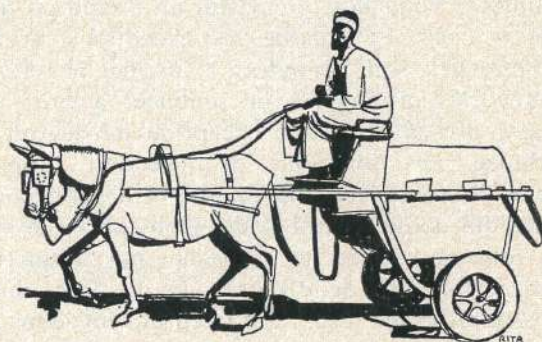
(4) « La production socialiste planifiée doit rendre elle aussi à satisfaire le mieux possible la demande du marché, et la réalisation des marchandises sur le marché doit être le critère décisif de l'utilité sociale du travail dépensé dans le processus de production. » (« Nouveaux chemins de l'économie tchécoslovaque », par Ota Šik, Directeur de l'Institut d'économie de l'Académie des Sciences, 1965).

2° Prévoir les distorsions de l'appareil de production et les prévenir

En provoquant :

- soit une révision concertée des intentions des principaux dirigeants des branches intéressées ;
- soit des initiatives de la part d'entreprises publiques, créées au besoin à cet effet ;
- soit un freinage, exercé par l'appareil public de crédit, des activités dont le développement paraîtrait incompatible avec la demande future ou avec les infrastructures publiques réalisables à moyen terme.

Cette fonction primordiale sera développée dans la troisième partie.



3° Veiller à la création de centres générateurs de progrès technique

Il s'agit là d'un élément essentiel du développement socialiste. Présentement, l'économie française se trouve dans une grande dépendance technologique vis-à-vis des Etats-Unis. Cette dépendance est concrétisée par une balance lourdement déficitaire en brevets et licences. La suprématie américaine se manifeste aussi par l'implantation en Europe de firmes américaines détentrices d'une technologie et d'un « know-how » écrasants. Cette supériorité tient à la puissance des moyens mis en œuvre par les firmes concernées en matière de recherche et de développement ainsi qu'à la capacité de valoriser les inventions par une production correspondante. La création d'entreprises aptes à promouvoir et à exploiter le progrès technique conditionne la

conquête de l'indépendance économique dans le cadre des échanges internationaux. La remontée de l'Allemagne fédérale et du Japon en tant que puissances industrielles rivalisant avec les Etats-Unis dans plusieurs secteurs de production montre que le retard technologique peut être rattrapé et qu'un espace économique relativement restreint ne condamne pas automatiquement au sous-développement.



Dans le cadre d'une économie socialiste, le problème de la création continue de foyers de progrès technique conserve un caractère absolument prioritaire. Mais selon toute vraisemblance, de grands centres de recherche spécialisés et habilités à conclure des marchés d'étude avec les entreprises contribueraient le plus efficacement à sa solution.

4° Définir un code de la publicité des producteurs

Comme on le verra plus loin, les entreprises auront toujours besoin dans une économie de plus en plus diversifiée de faire connaître sur le marché les caractères particuliers de leur production. Il conviendra donc de définir les modalités et les limites de l'activité publicitaire. Il suffit d'en formuler le principe : un pourcentage maximum du chiffre d'affaires, variable d'une branche à l'autre suivant la nature de sa production, devrait être fixé tandis que les règles d'honnêteté de l'information et de ses méthodes seraient codifiées et contrôlées par des organismes paritaires appropriés.

Par cette double catégorie d'actions sur la demande solvable et sur l'appareil productif, l'économie socialiste assurerait déjà une plus grande efficacité aux mécanismes du marché. Reste à définir ces mécanismes.

II. - La formation des prix et le rôle du profit

Le système des prix reposerait sur une adaptation de ceux-ci aux coûts de production, réserve faite de la marge qui serait autorisée pour la formation d'un excédent d'exploitation. Un tel système s'opposerait aux règles qui régissent les rapports d'échange dans l'économie occidentale d'aujourd'hui, en ce qui concerne tant la formation des coûts de production que celle des prix de vente et des profits d'entreprise.

La formation des coûts de production.

Le jeu du marché ne commandera pleinement qu'une partie des coûts de production. Ceux-ci se rangent en trois catégories :

- la rémunération du travail et des fonctions de direction,
- les approvisionnements de toute nature,
- les charges financières (intérêts, dividendes, amortissements des immobilisations et des emprunts).

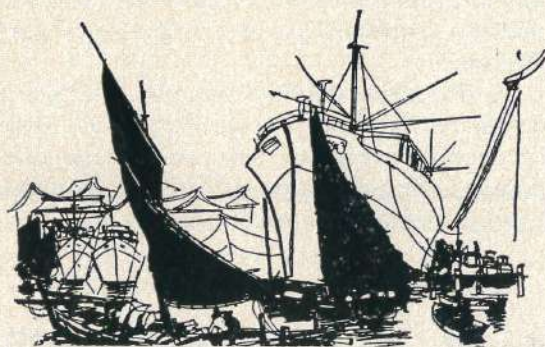
Le coût de production résulte en outre d'un

quatrième élément qui englobe les précédents et qui consiste dans la façon dont l'entreprise combine ses facteurs de production et organise ses fabrications et sa commercialisation.

1° La détermination des rémunérations

En économie socialiste, il est impossible de confier au seul marché du travail la détermination des salaires sans renoncer aux objectifs de répartition et de rationalité de la production. Le principe de base sera donc d'établir une échelle scientifique des rémunérations fondée sur une comparaison des tâches et soumise à des adaptations périodiques en fonction de l'évolution des techniques et des postes de travail. Il va de soi que les syndicats seront associés à la définition et à la révision de cette échelle. Il va sans dire également que les accords seront toujours difficiles et que le pouvoir d'arbitrage du plan sera soumis à des pressions multiples, au nombre desquels l'exercice de la grève jouera son rôle. Mais le socialisme n'est pas une invention visant à supprimer les difficultés sociales.

Cette grille des rémunérations de base, incluant celles des cadres de direction et des chefs d'entreprise qui percevraient eux aussi un salaire, déterminerait des coûts de travail standardisés et indépendants des résultats de l'entreprise ou de la branche. Appliqué sans correctif, ce principe ne serait pas de nature à stimuler le rendement dans l'entreprise ni à favoriser la mobilité de l'emploi d'une entreprise à l'autre. Mais il est essentiel pour faire en sorte que les prix de revient comparés reflètent la qualité de gestion des différentes unités de production.



Le correctif indispensable consisterait à compléter les rémunérations de base par des primes prélevées sur le revenu d'exploitation qui sera défini plus loin et dont l'ampleur dépendra de l'efficacité relative de l'entreprise. Il s'agira donc de primes d'intéressement aux résultats de celle-ci. Les modalités en seraient négociées entre les dirigeants et les syndicats.

2° Les frais d'approvisionnement

La plus grande liberté devra être laissée aux entreprises dans le choix de leurs fournisseurs. Pour que ces choix, qui entrent dans les responsabilités éminentes des entrepreneurs, soient assurés du maximum de rationalité, les secteurs de base comme l'énergie, les transports ou les matières premières devront pratiquer le même principe de vérité des prix que celui que s'efforce de définir ce chapitre pour l'ensemble des entreprises.

Chacune d'elles sera donc placée à égalité en ce qui concerne cette seconde catégorie des

coûts de production. En fait, l'égalité est altérée par des disparités tenant à la localisation géographique, aux caractéristiques de l'environnement, etc... Il ne peut être question d'éliminer ces disparités. Vouloir les compenser intégralement par des mécanismes de péréquation, ce serait fausser les conditions du choix des localisations d'entreprise, qui est aussi un facteur important de l'optimum économique. Le principe de vérité des prix et d'égalisation des conditions de la concurrence commande cependant de compenser en partie les avantages de localisation qui proviennent, soit de l'apport d'infrastructures publiques, soit d'une industrialisation antérieure à laquelle l'entreprise considérée n'a pas elle-même contribué. L'instrument de correction adéquat sera constitué par l'impôt foncier dont le principe sera exposé par la suite.

3° Les amortissements :

Les durées d'amortissement des immobilisations seront, comme aujourd'hui, fixées d'après leur période d'utilisation normale, compte tenu éventuellement de l'obsolescence prématurée entraînée par des innovations imprévues à l'origine. Rien ne s'opposerait, toutefois, à ce que le Plan autorise un amortissement accéléré dans les branches en croissance rapide ou présentant une importance particulière dans la stratégie du développement, pourvu que le même traitement soit accordé à toutes les entreprises de la branche considérée.



L'amortissement des emprunts et le paiement des intérêts ne poseraient pas davantage de problèmes nouveaux, sous réserve, là encore, du traitement préférentiel qui pourrait être réservé à certaines branches dans les conditions de prêts.

Qu'il s'agisse des charges financières ou de renouvellement des immobilisations, leur prise en compte dans le prix de revient implique évidemment leur couverture par le moyen de l'autofinancement. Cela doit être souligné pour mesurer la portée du système préconisé par rapport aux sources actuelles de financement, car les amortissements constituent aujourd'hui la majeure partie de l'autofinancement.

A partir des règles applicables à ces trois éléments des prix de revient, les variations de ces derniers seront fonction de la qualité de la gestion. Des difficultés apparaîtront sans doute dans le cas des entreprises fabriquant une grande diversité de produits : la répartition des frais généraux entre ces produits obéira aux règles de la comptabilité industrielle qui ne peuvent exclure tout arbitraire. Mais les entreprises devront s'abstenir autant que possible de grever artificiellement le prix de certains produits pour livrer certains autres à des prix de dumping sur le marché. Des contrôles pourront être effectués en ce domaine par des organismes appropriés.

Mais nous abordons là la question des prix de vente.

La détermination des prix de vente et le rôle du profit.

La clé du système résidera dans l'indexation des prix de vente sur les prix de revient, après application d'une marge bénéficiaire définie par branche d'activité à des taux uniformes. A ces marges normalisées s'ajouteront, comme élément correctif, un surplus déterminé par les résultats de l'entreprise sur son marché.

Sur le produit des ventes, la collectivité prélèvera les impôts sur la production, élément principal de la fiscalité dans une société où les revenus auront déjà été corrigés au stade de la répartition primaire. Il est préférable d'examiner en premier lieu la nature de ces prélèvements fiscaux :

1° Les impôts :

Les taxes sur le chiffre d'affaires n'appellent pas de développements : la taxe à la valeur ajoutée paraît digne d'être conservée, quitte à en différencier les taux dans l'esprit évoqué plus haut de la politique d'incitation ou dans celui qui pourra inspirer une différenciation des conditions de prêt ou d'amortissement.

L'impôt foncier, dont le principe a été étudié au cours des travaux préparatoires du V^e Plan mais qui a été rejeté par le Gouvernement de la V^e République, serait conçu comme le moyen de

faire payer, tant aux particuliers qu'aux entreprises, les avantages de situation foncière apportés par des équipements collectifs. Ainsi seraient atténuées les disparités des coûts de production correspondant à des rentes de situation.

2° Marges bénéficiaires et prix de vente :

Le système proposé doit s'interpréter par opposition avec le système de formation des prix en économie capitaliste.

a) *Dans l'économie capitaliste*, les prix de vente sont fixés en fonction de la demande et compte tenu du bénéfice maximum que, selon ses calculs et sa position sur le marché, l'entreprise est en mesure de réaliser. La théorie classique indique que ces prix tendront à s'aligner sur le coût marginal, sous l'effet de l'attraction exercée sur de nouvelles entreprises concurrentes par l'écart initial qui pourrait séparer les prix du marché du coût marginal. Ce sont donc les déplacements de capital, guidés par les taux de profit réalisables sur les marchés des diverses productions, qui assureraient l'unité de prix et l'abaissement de ces prix jusqu'au niveau le plus bas. Ce mécanisme est seulement ralenti par la protection provisoire que confèrent un brevet de fabrication, l'attachement de la clientèle à une marque, une rente de situation.

Dans ce système, en fait, il se réalise bien une certaine unité de prix correspondant au coût marginal de l'entreprise la moins bien placée et dont la production est encore nécessaire pour satisfaire le volume de la demande. Les mieux placées ou les plus efficaces réalisent donc des profits élevés qui leur permettent un développement rapide par autofinancement. Parfois, un vent concurrentiel sévère vient rompre l'unité de prix et des baisses offensives éliminent du marché un excès d'entreprises marginales. L'appareil de production se concentre ainsi peu à peu jusqu'à de nouveaux points d'équilibre où l'accord sur l'unité de prix se réalise à nouveau.

Dans ce processus, les firmes dominantes dirigent l'évolution de la production dans une très grande autonomie par rapport à la collectivité. Elles se développent au moyen du marché, qui joue donc son rôle sélectif au cours du processus, mais en vue de se rendre peu à peu autonome du

marché lui-même à partir du moment où elles ont conquis une position telle qu'aucune entreprise concurrente ne pourra plus surgir et les menacer. La concurrence internationale recule ce terme du processus, mais n'en modifie que l'échéance : vient un moment où l'accord se réalise et où le marché cesse d'être un marché pour devenir un empire.

b) *La politique socialiste des prix* consistera à rompre dès le début du processus l'unité de prix en adoptant la régle du prix de vente fondée sur le prix de revient. Les éléments du prix de revient étant standardisés, comme on l'a vu, les entreprises les plus efficaces se distingueront d'elles-mêmes par des prix de vente inférieurs à la moyenne. Cela s'entend bien entendu à qualité égale. De la sorte, le rôle sélectif du marché devrait s'exercer au maximum : le consommateur (ou les entreprises, s'il s'agit de produits entrant dans la composition d'autres produits) déplacera ses achats vers les produits les moins chers ou ceux qui, à coût égal, leur apparaîtront comme de meilleure qualité. Il convient donc que la marge bénéficiaire soit un élément fixe, sous réserve du correctif qui sera défini plus loin.

Une telle politique implique un recours normal à la publicité, pratiquée suivant le code évoqué précédemment, de manière à informer dans les meilleures conditions les demandeurs sur le marché. Des associations de consommateurs devraient contribuer de leur côté à l'amélioration de ces conditions.

Une telle politique aura normalement pour effet d'accélérer les déplacements de la demande et par conséquent les processus d'élimination et de sélection des entreprises. Qu'elles soient publiques ou privées, rien d'autre que la qualité de leur gestion ne les protégera contre ces risques

Cela dit, la diversification des productions et des qualités est telle dans une économie évoluée que des entreprises dynamiques conserveront sans doute un marché actif à des niveaux de prix différents : aucun bien n'est en effet exactement comparable à un autre sous l'angle de la qualité (réelle ou supposée).

Le marché jouera effectivement son rôle et le processus ne sera pas enrayé au stade d'une concentration allant éventuellement jusqu'au monopole complet, dès lors que sera maintenue la règle du prix de vente fondée sur le prix de revient. Mais le stimulant de la concurrence

devra être alors remplacé par une concertation étroite entre l'entreprise, le Plan, les producteurs intéressés par la production de cette entreprise, les centres publics de recherche... Et il ne faut pas se dissimuler que, dans une telle situation, les bienfaits du marché auront disparu : la seule question est alors de savoir si la concertation évoquée ci-dessus aura de meilleurs effets que le dialogue qui peut s'instituer aujourd'hui entre l'Etat et les monopoles. On peut soutenir ce pari, mais on ne doit pas souhaiter la généralisation des situations de monopoles, même s'ils sont confiés à des entreprises publiques.

Un tel système doit comporter le correctif annoncé plus haut en ce qui concerne la marge bénéficiaire et l'intéressement des travailleurs aux résultats. Puisque c'est la qualité de la gestion qui assurera la sélection sur le marché, une part de l'avantage obtenu sur le prix moyen des concurrents devra être accordée à l'entreprise en complément de la marge bénéficiaire standardisée. A défaut, la seule perspective d'accroître l'activité de la firme et sa part sur le marché ne constituerait pas un stimulant efficace, sauf peut-être pour certains dirigeants, toujours sensibles à la performance économique et technique pour elle-même. Mais le complément serait lui-même tenu dans des limites telles qu'il ne saurait alimenter que pour une part limitée les ressources d'investissement net de l'entreprise.



L'autofinancement ne jouerait donc pas, en règle générale, un rôle prépondérant dans le développement des entreprises. Il n'en sera autrement que dans des cas privilégiés qui seront définis dans la troisième partie. Le profit (et ses variations par rapport au taux standard) ne constituerait donc pas, à proprement parler, un indicateur de la qualité de la gestion mais seulement un stimulant et une conséquence de l'amélioration des coûts de production. Il conviendra donc de mettre en place un dispositif externe en vue de financer les accroissements du potentiel de production, mais aussi, un système d'encadrement de l'élimination des entreprises les moins productives. Progression des unes et régression des autres - phénomènes liés dans tout processus de croissance - doivent donc être largement prises en charge et guidées par la collectivité, de manière à préserver les intérêts des travailleurs aussi efficacement que ceux des consommateurs.

III. - Le rôle du plan dans l'expansion et la régression des entreprises et des branches

Extension et régression des entreprises seront commandées, d'une part par les réactions de la demande sur le marché, d'autre part par la volonté et les orientations de la collectivité. Il va sans dire, en effet, que le développement d'une entreprise ou d'une branche pourra être plus ou moins facilité suivant l'intérêt qu'elles présentent dans la hiérarchie des objectifs du Plan et compte tenu des ressources disponibles pour financer l'ensemble des investissements nationaux.

On examinera successivement les fonctions d'investissement et la fonction d'organisation des régressions.

Le financement des extensions d'entreprises.

En règle générale, les investissements d'extension devraient être principalement financés par les trois catégories connues de ressources externes :

- prêts consentis par le système public de crédit à long et moyen terme,
- emprunts obligatoires,
- augmentation de capital par émission d'actions nouvelles.

Cela suppose le maintien d'un marché financier, mais il serait caractérisé par l'action prépondérante des organismes publics : alimentées par le Trésor public et servant de relais entre l'épargne des particuliers et les entreprises, une Caisse nationale d'investissement, des caisses régionales du même type seraient les principaux souscripteurs d'obligations et d'actions. Organismes de retraite et d'assurance joueraient le même rôle en plaçant leurs réserves. Ces établissements et le réseau bancaire public fourniraient également les prêts à long et moyen terme. Il est essentiel de maintenir une pluralité d'organismes de crédit à la disposition des entreprises, de telle manière que les besoins de celles-ci ne soient pas à la merci d'un seul pourvoyeur de ressources d'investissements.

La part provenant des souscriptions directes des particuliers serait certainement réduite par suite de la modification de l'échelle des revenus, de l'amputation des patrimoines familiaux

résultant de l'impôt sur les successions, et surtout du fait de la quasi-disparition des perspectives de gains spéculatifs sur les titres. L'auto-financement fournirait enfin un complément de ressources.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que l'accumulation de capital au moyen de prélèvements publics posera des problèmes difficiles. Si l'épargne des particuliers doit normalement tendre à diminuer dans le système proposé et si la pleine liberté dans l'autofinancement est incompatible - telle est du moins notre conviction - avec un développement socialiste de l'économie, les collectivités publiques parviendront-elles à dégager sur leurs dépenses de fonctionnement et d'investissements les excédents nécessaires pour alimenter la Caisse nationale prévue et les organismes de crédit à moyen terme ? Il est vrai que les prélèvements fiscaux sur la production pourront être accrus, sans élévation du niveau moyen des prix, dans la mesure où seront allégés les chefs d'alourdissement des prix tenant au libre autofinancement.

Mais, d'autre part, il serait illusoire d'espérer une très forte diminution du volume des investissements nécessaires à la production du fait que ces derniers seraient contrôlés par la collectivité. Sans doute, certains projets manifestement dépourvus d'utilité sociale - multiplication des stations d'essence aux mêmes lieux, par exemple - seraient rejetés ; mais le risque de suréquipement dans certaines branches ne semble pas pouvoir être écarté sans renoncer à l'essentiel des avantages de la concurrence et sans tomber dans l'arbitraire de la planification administrative. Pour prendre un exemple, si le Plan a prévu une croissance de 50 % du marché potentiel des ordinateurs ou des automobiles et que trois entreprises, mettant en œuvre des procédés différents et nouveaux ou voulant lancer sur le marché des modèles différents mais répondant au même besoin, demandent le financement d'outillages dont la capacité totale permettrait d'accroître la production de 100 %, les organismes publics de crédit devront-ils écarter l'un des projets ou réduire les trois de moitié ? Autrement dit, dans les secteurs où l'innovation technique est primordiale, l'économie socialiste devra, elle aussi, courir le risque d'un certain gaspillage des res-

sources d'investissements pour éviter celui d'un déclassement technologique entraîné par l'arbitraire administratif. Ce gaspillage apparent est sans doute le seul moyen d'éviter un gaspillage bien plus grand des virtualités inexploitées.

C'est pourquoi le financement des investissements sera sans doute un problème majeur pour tout gouvernement socialiste. Dans ces conditions, les règles limitatives de l'autofinancement, qui ont été définies plus haut, devraient comporter des exceptions importantes : en ce qui concerne les branches nouvelles et en cours d'expansion rapide, il devrait être admis que soit incluse dans les éléments des prix de vente une marge bénéficiaire accrue de façon à faire supporter aux consommateurs la plus grande partie des coûts d'extension de ces branches. La même dérogation pourrait être prévue au profit des produits dont l'offre est provisoirement insuffisante mais qui ne présentent pas un caractère prioritaire pour la population : ainsi serait équilibré le marché des produits en cause au moyen d'une sélection par l'abaissement de la demande soluble (5).

L'autofinancement serait, pour ces entreprises, très fortement accru et selon des proportions définies par le Plan pour la branche tout entière. Mais, au lieu de conserver pour elle l'accroissement d'actif qui en résulterait, l'entreprise privée, ainsi enrichie par le sacrifice imposé aux consommateurs, remettrait à la collectivité des actions d'un montant égal au produit procuré par la dérogation de prix accordée. Ce montant exceptionnel ne devrait pas, qu'il s'agisse des entreprises publiques ou des entreprises privées, alimenter le fonds des compléments de rémunération dès lors qu'il ne devrait rien à la gestion propre des producteurs.

Autrement dit, l'autofinancement exceptionnel s'accompagnerait d'une socialisation proportionnelle de l'actif des entreprises dans les branches en croissance rapide. C'est ainsi que la nationalisation au moins partielle de l'actif des unités de production s'effectuerait progressivement, en liaison organique avec la socialisation de la fonction d'investir et à partir des pôles d'activité les plus dynamiques. Le secteur public serait donc appelé à dominer peu à peu l'appa-

reil productif. Mais cela n'entraînerait aucune modification dans la politique des prix et dans la fonction sélective du marché. Seul le processus de sélection des dirigeants s'en trouverait modifié puisque c'est la collectivité, et non plus les actionnaires privés, qui en déterminerait les règles.

Mais il ne faut pas considérer l'appropriation collective du patrimoine des entreprises comme un partage définitif d'influence entre les secteurs : lorsqu'une branche qui aurait bénéficié d'un autofinancement privilégié atteindrait son régime de croisière, sa marge bénéficiaire serait ramenée à la normale et la collectivité rétrocéderait les titres accumulés sur le marché financier, c'est-à-dire en les plaçant auprès des organismes-relais. Cela nous amène à définir la façon dont la collectivité doit organiser la régression des branches et des entreprises en déclin.

L'encadrement des régressions d'entreprises.

La politique des prix préconisés dans ce rapport est conçue pour accélérer les déplacements des moyens de production vers les unités les plus efficaces. Mais, parmi les moyens de production, figurent en première place les travailleurs. Sauf à substituer aux valeurs énoncées plus haut le culte de la productivité et la loi du plus fort, la société devra assumer la responsabilité de la réinsertion permanente des hommes dans les circuits de production en leur épargnant au maximum les préjudices matériels.

Le plan et surtout l'appareil public de crédit auront à intervenir non seulement en cas de crise, mais dès qu'apparaîtront des signes de difficulté sérieuse dans une branche ou une grande entreprise. Alors que dans l'économie française d'aujourd'hui il n'est pas rare de voir les banques favoriser la survie d'une entreprise condamnée en lui renouvelant des avances (aussi rentables pour le prêteur qu'inutiles pour l'emprunteur), le crédit public en économie socialiste devra subordonner ses concours à des plans de reconversion ou de reclassement qui garantissent le réemploi, dans les meilleurs délais, des hommes et de l'outillage impliqués dans la crise.

Les représentants des travailleurs auraient du reste un rôle essentiel à jouer dans le déclenchement du dispositif d'intervention. Les moyens

(5) Le principe est admis dans l'ouvrage précité du Tchèque Ota Sik : « Nouveaux chemins de l'économie tchécoslovaque » (« le prix des produits qui font l'objet d'une demande importante impossible à satisfaire dans l'immédiat, doit être provisoirement fixé au-dessus du prix de production... »).

de contrôle de la situation de l'entreprise devront donc leur être assurés de façon très complète. Municipalités, conseils économiques régionaux, office national du plan seraient saisis des appels d'alarme et auraient le pouvoir d'effectuer ou d'ordonner toutes investigations nécessaires.

Cependant, les reclassements ne pourront pas toujours être assurés sans délai, dans les cas où des licenciements s'imposeraient. Le maintien de la rémunération antérieure des travailleurs touchés devra être assuré au moyen de fonds nationaux ou régionaux qu'il serait bon d'alimenter par une contribution permanente des entreprises à caractère interprofessionnel. Dès lors, en effet, que la croissance économique est inséparable de la régression des unités les moins compétitives, il est normal d'intégrer aux coûts de production de l'ensemble des entreprises la charge correspondant aux coûts sociaux de la croissance. Or, ces charges seront relativement plus lourdes dans une économie où le système des prix contrariera en permanence le gaspillage du travail productif dans des entreprises marginales. L'accroissement corrélatif de la productivité moyenne devrait cependant permettre à l'économie de supporter ces coûts sociaux.

Bien entendu, une telle responsabilité collective implique une politique active de la formation professionnelle, de l'emploi, de l'aménagement du territoire, qu'il ne peut être question d'aborder dans ce rapport.

Tout ce qui précède est du reste de nature à dissiper des illusions sur la gestion d'une économie socialiste dans la phase de développement avancé où se situeront la France et l'Europe en 1980 : si le rôle dévolu au marché est de nature à écarter les difficultés techniques et l'arbitraire d'une planification autoritaire, il implique, compte tenu des ambitions politiques et sociales au service desquelles sera organisée l'économie, un perfectionnement considérable de la prévision et des techniques d'encadrement de la production. L'application du régime des prix et des correctifs qui y sont apportés implique, en outre, un contrôle des comptabilités d'entreprise qui sera plus complexe que le contrôle exercé actuellement par les administrations fiscales. Enfin, les tensions sociales et les conflits d'intérêt entre groupes de producteurs continueront, selon toute vraisemblance, à exercer leurs effets dynamiques sur l'évolution de l'économie. Et c'est en premier lieu au sein de l'entreprise qu'il faut assurer les ressorts d'une telle dynamique.

IV. - La participation des travailleurs à la gestion des entreprises

Le fonctionnement du marché suppose que les responsables de l'entreprise détiennent un certain pouvoir de négociation vis-à-vis de l'Etat.

Qui dirige effectivement l'entreprise et quels sont les fondements et les garanties de ce pouvoir ?

Les problèmes abordés ici ont trait au mode de gestion ainsi qu'aux rapports entre l'autorité politique, les « directeurs » et les dirigés. Ils ne se posent pas en des termes différents selon que l'entreprise est publique ou privée.

L'autonomie de l'entreprise favorise d'une part le dynamisme et la productivité, d'autre part la pédagogie de la responsabilité et de la démocratie. Les deux vertus sont difficiles à exploiter simultanément. Pour tenter de les concilier, il convient tout d'abord de définir le rôle général des syndicats et des travailleurs, puis d'envisager

deux modalités de gestion qui font une part plus ou moins grande à la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.



Les travaux consacrés à la planification démocratique préconisent généralement la participation des syndicats à la gestion de l'entreprise. Dans la mesure où la gestion se réfère à des critères de rentabilité et de productivité, cette participation risque d'être peu compatible avec la défense des intérêts immédiats des travailleurs et avec la pression permanente dans le sens des finalités socialistes. Elle recèle une ambiguïté qu'il importe de lever.

Les syndicats et le collège des travailleurs.

Les syndicats constituent l'organisation primordiale des travailleurs au sein de l'entreprise. Ils sont en conséquence nécessairement partie prenante dans l'élaboration du plan et dans le contrôle de son application dans l'entreprise. Si les sections syndicales de l'établissement usaient elles-mêmes des prérogatives correspondantes, on éviterait difficilement le conflit d'autorité avec la direction en titre ou encore l'intégration des syndicats au commandement de l'entreprise. Dans l'un et l'autre cas, les organisations syndicales failliraient à leur mission. Leur action ne peut donc qu'être indirecte : il leur faut transférer leurs pouvoirs en la matière à des délégués élus par l'ensemble du personnel sur des listes présentées par eux. Ces délégués formeraient la majorité d'un collège pleinement informé sur tout ce qui a trait à la marche de l'entreprise, et obligatoirement consulté sur le programme.



La direction en titre assumerait la totale responsabilité de la gestion, mais en fait elle aurait besoin de la caution syndicale concrétisée par l'accord des délégués élus avec la politique de production mise en œuvre. Le fait de cautionner la gestion de l'entreprise n'impliquerait dans ces conditions aucun abandon quant à l'exercice de la fonction critique du syndicat vis-à-vis des gestionnaires. Exprimer son accord avec le programme de production ne signifie nullement qu'on s'interdit le droit de proposer des changements en cours de route parce que les objectifs se révèlent inadéquats ou que l'on approuve d'avance les modalités d'exécution.

Coopération ? La gestion démocratique résiderait dans la coopération d'une direction responsable avec un conseil représentatif de tout le personnel solidaire des organisations syndicales et capable de se prononcer à bon escient sur les problèmes de gestion. La gestion démocratique exige de plus que l'ensemble des travailleurs soit correctement informé de tout ce qui touche à la vie de l'entreprise. Tout cela s'entend également dans le cadre des entreprises privées.

26 Cela dit, il y a lieu de distinguer deux modes de gestion selon la nature des entreprises concernées

a) La gestion professionnelle.

L'investissement de ce capital particulier qu'est l'esprit d'entreprise, la promotion d'émulation de Mattéi au rang d'éminents artisans du socialisme, conditionnent pour une large part l'aptitude de l'économie socialiste à battre en brèche la suprématie économique du capitalisme. Le corps des « directeurs » détient alors une puissance économique susceptible d'exercer une emprise prépondérante sur l'Etat et de donner naissance à une caste dominante. La constru-



tion socialiste risque de ce fait de s'échouer sur l'écueil technocratique. La correction de ce danger nécessite le développement d'un vaste secteur autogéré, le contrôle démocratique des « directeurs », l'amenuisement du prestige social et des privilèges attachés au « commandement » dans la production. La reconnaissance de la fonction gestionnaire et dirigeante est indispensable à la clarification des rapports entre dirigeants et dirigés ; indispensable à l'institution de contre-pouvoirs opérants vis-à-vis du pouvoir consenti à la couche gestionnaire. En l'occurrence, la force principale d'équilibrage réside dans les organisations syndicales.

La gestion professionnelle socialiste fait appel à la responsabilité personnelle, tant envers les instances supérieures de coordination qu'envis-à-vis des effectifs administrés. Elle comporte la fois l'engagement d'honorer les obligations contractées dans le cadre du plan et celles intéressant les travailleurs de l'entreprise. Elle s'accompagne de la formulation explicite de ses engagements.

L'unicité de commandement n'implique pas la sujétion. Le producteur n'est pas plus subordonné au chef d'entreprise socialiste qu'un joueur n'est assujéti au capitaine de son équipe. Et l'instar d'un jeu complet et efficace, une production complexe, à rendement élevé, requiert un capitaine expert.

Le contrôle démocratique ne relève nullement de la mythologie. La mise en cause de la direction administrative de l'Institut Pasteur par le conseil scientifique de cet établissement et l'épilogue de cette crise apporte à cet égard un enseignement précieux. Toute entreprise importante compte dans son personnel une notable proportion de producteurs aptes à concourir à bon escient à la saine gestion de l'établissement. Rien ne s'oppose à ce que l'orientation technique et la politique sociale d'une entreprise soient discutées et contrôlées par deux instances distinctes démocratiquement élues à cet effet.

La collaboration effective entre le chef d'entreprise et de tels conseils vaudrait au « directeur » la caution syndicale et de ce fait un pouvoir de négociation face à l'Etat et à l'autorité politique. En sens inverse, sa dépendance vis-à-vis du personnel de l'entreprise tendrait à prévenir sa transformation en potentat qui, avec ses pairs, briguerait une position hégémonique.

Le mode de gestion considérée accorde à la compétence un rôle primordial. Il est supposé que la qualification gestionnaire fait l'objet d'une vérification équivalente à celle qui ouvre l'accès aux postes responsables techniques et scientifiques.

Contrastant cependant avec la compétence technocratique qui attribue à l'efficacité une valeur en soi, celle que requiert la gestion professionnelle socialiste, couvre à la fois la technicité et les rapports avec les administrés.

Les servitudes imposées aux « directeurs » en contrepartie des pouvoirs que la collectivité leur confie, peuvent être tournées et se muer en contraintes fictives. Les garanties de fonctionnement satisfaisant de la gestion professionnelle ne résident pas dans l'excellence des principes constitutionnels et pas davantage dans la sélection d'une soi-disant élite douée de vertus angéliques. Elles tiennent essentiellement à la distribution des pouvoirs et à l'équilibre de forces sociales organisées en attendant l'incorporation définitive des réflexes démocratiques au patrimoine civique de la société.

b) La gestion collective.

La gestion « ouvrière » ou collective fait partie intégrante de l'idéologie socialiste. Elle jouit

dans le mouvement ouvrier d'un crédit considérable, nombre de syndicalistes et de visionnaires drapés dans l'intransigeance révolutionnaire voient en elle l'alpha et l'omega de l'économie socialiste. A ce degré, la gestion collective est l'exact pendant de la concurrence et de la libre entreprise dans la doctrine économique bourgeoise du siècle dernier.

Généralisé à tous les secteurs de l'économie, ce mode de gestion est voué à la faillite parce que trop démuné d'auto-défense contre les maux suivants :

- couverture d'une direction professionnelle inavouée et de ce fait anti-démocratique,
- obstacle insurmontable à une planification satisfaisante,
- féodalisation au bénéfice de secteurs privilégiés,
- stagnation technologique et productivité insuffisante.

Ces maux pratiquement inévitables dans le cas d'une économie prétendument régie par la gestion ouvrière en totalité ont toute chance de faire place aux incontestables mérites de l'auto-gestion lorsque celle-ci est couplée avec la gestion professionnelle. Des secteurs tels que l'agriculture et les centres de recherche se prêtent tout spécialement à la gestion collective. Appliquée par ailleurs en dose convenable dans l'industrie, elle servirait partout, selon toute probabilité, l'esprit d'émulation et la démocratie.



La gestion collective en fonction dans certains domaines de l'économie n'est nullement antagoniste de la gestion professionnelle en vigueur dans d'autres secteurs. Ces deux modes de gestion ont leur place et leur rôle dans l'économie socialiste. L'un est un puissant générateur de rapports démocratiques et correspond au surplus, dans des

cas précis, à la plus grande rationalité. L'autre répond à une nécessité objective sans contrecarrer pour autant le développement du socialisme. Éléments complémentaires et dans un certain sens

concurrents de la gestion de l'économie socialiste, la direction collective et la direction professionnelle institutionnalisées contribueraient à la pérennité du pluralisme socialiste.

Conclusion

Ce projet ne prétend pas fixer des règles définitives du développement de l'économie socialiste. La poursuite des expériences en cours dans les pays de l'Est et des évolutions politiques en Europe occidentale conduira sans doute à réviser dans des proportions imprévisibles les idées que l'on peut se faire aujourd'hui à ce sujet. Dès aujourd'hui, au surplus, ces idées peuvent être très diverses, et les divergences rencontrées lors de l'élaboration de ce rapport sur des questions comme l'appropriation publique des moyens de production ou le rôle de l'autofinancement témoignent du caractère très ouvert du débat.

Ce qui au moins nous paraît essentiel pour une économie socialiste, c'est d'assurer, d'une manière ou d'une autre, un certain équilibre entre les exigences du vouloir collectif et le dynamisme du marché ; plus généralement, entre la suprématie du pouvoir politique et les garanties offertes aux citoyens par la pluralité des centres de décision économique. Le plan assure en priorité les besoins fondamentaux qui ne relèvent pas du marché, comme la santé, la culture, l'urbanisme. Pour le reste, il détermine des principes dont il vérifie après coup l'application mais il se garde

d'imposer des objectifs aux entreprises ou de fixer leurs prix. Il maîtrise, à l'extérieur, les emplois productifs de l'épargne, mais il laisse aux producteurs la responsabilité des décisions particulières d'investissement.

De tels équilibres sont nécessairement faits de compromis permanents. Aucun principe ne peut être poussé jusqu'au bout de sa logique sans verser dans l'absurde. Comme dans toute réalité sociale, il faut associer des pôles contradictoires mais complémentaires : compromis entre le stimulant de la concurrence et la nécessité d'une décision des tâches dans des domaines comme ceux de la recherche ou des secteurs d'investissements lourds ; compromis entre l'efficacité du commandement et la pédagogie ou la responsabilité collective dans les entreprises.

Le marché est un révélateur indispensable dans la vie économique. Il n'est ni le cerveau, ni la conscience de l'économie. Devant les choix les plus cruciaux, c'est toujours du dialogue et de l'affrontement des points de vue que, dans une société démocratique, surgiront les grandes décisions dont dépend le devenir de la collectivité.



Annexe au rapport

« Plan et marché »

Jean Pru

Le socialisme et la propriété privée

Des moyens de production

La thèse d'une transformation socialiste dans le cadre juridique de la propriété actuellement en vigueur a été récemment formulée (1). Elle intéresse notre propos en tant qu'elle affirme viser les objectifs cardinaux du mouvement socialiste tout en répudiant radicalement la lutte de classes.

Cette théorie pose que l'abolition de la propriété privée des moyens de production brise la force motrice du marché et interdit par voie de conséquence l'accès à la prospérité. Elle tire argument par ailleurs de la réhabilitation mal interprétée du marché et du profit dans les états socialistes. Inutile, voire nuisible, l'abolition de cette propriété buterait au surplus sur des obstacles jugés insurmontables. Le réalisme et l'efficacité exigeraient que le mouvement socialiste renonce à un principe qu'il considérerait jusqu'ici comme essentiel au socialisme. Selon les auteurs de cette thèse, une planification indicative définissant les options et les priorités majeures, le contrôle du crédit et des investissements par l'Etat, une législation et des incitations appropriées conçues au niveau d'une Europe en voie d'unification politique suffiraient à intégrer la possession juridique à l'ordre socialiste. La séparation de fait entre la fonction dirigeante et la propriété juridique rendrait au reste celle-ci inoffensive.

Ce n'est pas par un attachement sentimental au vieux credo socialiste ni par une sorte d'irrédentisme congénital que nous tenons à l'abolition de la propriété privée des moyens de pro-

duction. Nous réaffirmons la nécessité de cette expropriation parce qu'elle est effectivement essentielle au projet socialiste, parce que la propriété en cause confère l'hégémonie politique et qu'elle engendre inévitablement le règne de l'absurde et de la violence.

La relation entre la puissance matérielle d'une couche sociale déterminée et le poids politique de celle-ci saute aux yeux. Cette puissance enfante une classe politiquement dominante lorsqu'elle revêt un caractère héréditaire. La propriété privée des moyens de production constitue la matrice de la puissance matérielle héréditaire. Toutes les autres sources de richesse en dérivent. La possession incriminée n'est assurément pas la seule racine possible d'une hégémonie de classe. En son absence, la détention exclusive d'armes, la monopolisation du pouvoir par un parti de type clérical sont susceptibles de donner naissance à une telle hégémonie. Le régime correspondant serait une forme dégénérée de socialisme. Mais tant qu'elle subsiste, la possession privée des moyens de production prévaut sur tout autre générateur de domination. Elle place l'oligarchie monopoliste dans une position de force face aux services de l'Etat éventuellement chargés de faire respecter au grand patronat la volonté de la nation, à moins que l'Etat ne s'appuie pleinement sur un mouvement populaire organisé et porteur d'un projet politico-économique cohérent.

Si les organes de l'Etat sont mus par un esprit socialiste et agissent de concert avec les forces populaires, la propriété privée des moyens de production ne peut pas ne pas être mise en

(1) Voir notamment C.-L. Bruclain : « Le Socialisme et l'Europe » (Le Seuil).

cause. Ces forces ne peuvent accepter ni le paiement indéfini d'une rente aux gros actionnaires des compagnies privées, ni laisser en place les fondés de pouvoir de ceux-ci. L'action conjuguée de l'Etat et des masses laborieuses organisées en vue d'une démocratie socialiste débouche nécessairement sur l'abolition de la propriété privée des moyens de production. Si au contraire, cherchant à préserver la croissance économique, à éviter les épreuves de force et les attaques frontales, à diviser l'adversaire, un gouvernement d'inspiration socialiste mobilise l'arsenal des mesures propres, en principe, à lui assurer le contrôle de l'économie sans associer les forces populaires à sa démarche, le haut patronat retranché dans ses fiefs n'aura guère de mal à faire échouer l'entreprise. Coupés du mouvement populaire, les agents de l'Etat sont impuissants à déjouer les manœuvres du grand capital. Un coup d'état confiné aux sphères gouvernementales, un renversement de majorité au sein d'assemblées politiques perméables à l'influence du grand capital suffisent à chasser les fonctionnaires qui s'obstineraient à défendre un programme de caractère socialiste. Au surplus, nourris de valeurs bourgeoises, soucieux en majorité de ménager leur avenir, formant un corps relativement homogène mais non une force autonome, les agents supérieurs de l'Etat inclinent aux compromis qui laissent intact le potentiel économique de l'oligarchie monopoliste. La poussée à gauche amortie, cette oligarchie rétablit aisément ses positions ainsi qu'on l'a vu en France après la dislocation du Front Populaire et au lendemain de la Libération. Maintenir juridiquement la propriété privée des moyens de production pendant que la pression populaire contraint le grand patronat au recul, miser sur la fiscalité et le crédit pour incorporer le secteur privé à un ordre en marche vers le socialisme revient à oblitérer d'avance toute voie ouverte sur le socialisme.

Forte de sa puissance matérielle et de sa pérennité, la classe qui détient les moyens de production et les sources de richesses dérivées exerce sur les diverses formations politiques bourgeoises et sur l'Etat une influence prépondérante. Soumis à cette emprise, l'Etat pris en bloc agit en défenseur des intérêts de cette classe. En cas de conflit entre le capital et le travail, la police sévit invariablement contre les masses laborieuses, la justice penche nettement du côté du patronat. L'enseignement favorise les enfants des milieux bourgeois. Les belles carrières sont promises aux gens intellectuellement doués et res-

pectueux de l'ordre établi, alors qu'une sévère discrimination relègue les réfractaires dans des emplois subalternes ou mal rémunérés et en tout cas leur barre l'accès aux postes de commande. La classe économiquement dominante recrute de la sorte des propagandistes plus ou moins conscients qui, grâce aux énormes moyens de diffusion dont elle dispose, déversent sur le pays une idéologie conservatrice. Aussi, sans parler même des idées véhiculées par les *mass media* directement au service du grand capital, l'idéologie dominante, la plus répandue, celle dont on s'imprègne si l'on n'y prend garde, est l'idéologie de la classe économiquement dominante. Par la médiation de l'Etat et aussi grâce à la propagation massive dans le grand public d'idées propices à sa perpétuation, la classe qui détient les moyens de production exerce la domination politique.



La propriété privée des moyens de production secrète par ailleurs une économie qui asservit les producteurs et toute la société à sa logique propre.

Les chefs de l'entreprise capitaliste sont prisonniers des mécanismes inhérents au système. Leurs qualités intrinsèques ne sont pas en cause ici. Nous n'avons pas la candeur de leur attribuer des vices que nous opposerions aux vertus des dirigeants de l'entreprise socialiste. Tout au contraire, nous sommes persuadés que les capitaines d'industrie capitalistes et socialistes ont nombre de traits communs. Mais ils sont solidaires de systèmes à finalités radicalement différentes. En l'occurrence, le conseil d'administration représentant les actionnaires confie au président-directeur général la mission de faire prospérer la firme. A lui de réaliser le maximum de profits, d'augmenter régulièrement le chiffre d'affaires et les bénéfices. Si le résultat escompté n'est pas atteint, s'il est inférieur à celui des compagnies rivales, le taux d'autofinancement des investissements se dégrade, la cote en bourse des actions fléchit, le marché financier marque des réticences et rapidement le crédit fait défaut ou devient trop cher. Il faut redresser la situation sans quoi la firme passera sous le contrôle d'un concurrent et une partie au moins de ses activités sera arrêtée entraînant d'ordinaire des licenciements collectifs.

Pour accroître le chiffre d'affaires, il faut étendre les ventes, veiller au renouvellement des débouchés existants et en trouver de nouveaux, élargir la gamme des fabrications. Cela requiert de fréquents changements de modèles, leur vieillissement moral accéléré, des prix compétitifs et des investissements souvent discutables.



Dans le domaine des biens de consommations durables, la capacité de production est déjà telle que, sans dévalorisation psychologique factice, il serait impossible de maintenir en activité les chaînes de fabrication et d'éviter en conséquence la chute du chiffre d'affaires. Il faut donc « agresser » le consommateur solvable, le contraindre à se rééquiper selon la périodicité désirée, lier son prestige social à une forte consommation. Il faut aussi provoquer des besoins chez les gens indifférents à ce prestige, susciter leur convoitise et l'exacerber. A l'instar de l'administration coloniale, qui imposait en argent les indigènes afin de les forcer à quitter la brousse et à travailler pour le compte d'exploitations métropolitaines, les gestionnaires du grand capital créent les conditions propres à leur fournir à la fois la main-d'œuvre et un débouché pour les marchandises qu'elle produit.

La possibilité d'acquérir une foule d'objets futiles ou inessentiels a pour contrepartie la parcellisation excessive des tâches, un travail éreintant et généralement d'un intérêt nul ou médiocre, la retraite à un âge très avancé et un incoercible besoin d'évasion. Commercialisé à son tour, ce besoin très mal satisfait dans l'immense majorité des cas passe paradoxalement pour un indice caractéristique d'un haut niveau de vie. Aux mains de propriétaires privés, l'appareil de production se retourne contre les producteurs qu'il use outre mesure et qu'il dépouille de leur personnalité.

Les chefs des entreprises capitalistes saisissent fort bien et déplorent à l'occasion le contraste absurde entre l'immense potentiel de libération que recèle la technique moderne et l'indigence de la société dite de consommation. Mais ils estiment qu'ils n'y sont pour rien et incriminent le péché originel ou encore l'esprit grégaire des foules ainsi que leur appétit prétendument insatiable de jouissances matérielles. Que ce mode d'existence serve si bien les intérêts du grand capital et de ses fondés de pouvoir, qu'il barre la voie à la culture d'une vie intelligente dont le socialisme porte la promesse, cela n'a, bien sûr, aucun rapport avec l'orientation que les monopoles et les oligopoles privés impriment à l'économie.

A la revendication de mieux vivre, les chefs des grosses firmes opposent les impératifs qui régissent la prospérité de l'entreprise. Au nom de ces impératifs, ils compriment au maximum les salaires, imposent des cadences épuisantes, pratiquent l'intimidation vis-à-vis de leur personnel, font la chasse aux militants syndicaux honnêtes et violent les droits politiques des travailleurs rebelles au système. Si, à titre individuel, ils vitupèrent la mesquinerie, réprouvent la délation et les atteintes aux droits des gens, en tant que patrons, ils se forment une bonne conscience en invoquant une sorte de raison d'Etat transposée à l'échelle de l'entreprise. C'est ainsi que nonobstant les beaux sentiments que, le cas échéant, ils se plaisent à afficher, les gérants du capital recourent à la répression brutale dès qu'ils estiment menacée la bonne marche de leur affaire. Encore qu'elle ne se manifeste pas de façon continue, la violence fait partie intégrante des rapports entre le capital et le travail. Si nombre de travailleurs n'en ont pas une claire conscience, presque tous en ont fait l'expérience à maintes occasions. Aussi, les masses travailleuses françaises ne sont-elles pas prêtes de se laisser abuser par les apôtres de l'association capital-travail. Installée au cœur de l'entreprise capitaliste, la violence constitue la toile de fond de la politique patronale face aux masses laborieuses. Le pouvoir de négociation de celles-ci repose exclusivement sur un rapport de forces.

Comment faire abstraction par ailleurs de la violence qu'en tant qu'instrument de la classe hégémonique, l'Etat capitaliste pratique vis-à-vis des peuples qui entendent se soustraire à sa domination. Les interventions militaires et les guerres colonialistes qui se succèdent sous le signe du néo-

capitalisme interdisent de raisonner comme s'il s'agissait là d'accidents sans lien organique avec l'économie capitaliste. Admirer la prospérité américaine sans voir l'impérialisme insolent des Etats-Unis et le péril thermo-nucléaire qu'il porte, ce n'est pas seulement faire preuve d'une singulière myopie, c'est aussi faire le jeu de cet impérialisme.

L'enchaînement qui lie la propriété privée des moyens de production à la patacivisation et au règne de la violence ne peut être rompu grâce à l'intervention d'un *deus ex machina* quand bien même ce dernier s'incarnerait dans un groupe de hauts techniciens pétris d'excellentes intentions. Le refus de l'inculture et de la violence n'est que pusillanimité s'il s'accommode de la propriété

privée des moyens de production, inconséquence ou hypocrisie s'il s'accompagne de sa défense.

Pour tous ceux qui ne voient pas dans l'Etat un facteur autonome de progrès, qui raisonnent en termes de forces sociales et de rapports de forces, la thèse d'un socialisme respectueux de la propriété privée des moyens de production ressortit aux tentatives de « noyer le poisson ». Ils ne perdent pas de vue pour autant la nécessité d'optimiser les chances de socialisme. Aussi entendent-ils déterminer le minimum d'expropriations que requiert le franchissement du point de non-retour au capitalisme et l'essor d'un ordre socialiste, trouver les meilleures modalités de ces expropriations.

Jean DRU.



Rôle du secteur public et du secteur privé

Objectifs et moyens de la politique économique

Le présent rapport voudrait exprimer l'opinion des membres du groupe de travail qui a été appelé à réfléchir sur le problème, aux implications nécessairement très vastes, de la confrontation entre la gestion publique et la gestion privée de l'économie. Il est le fruit de discussions, qui ont en général abouti à des conclusions communes sur les grandes options, mais ont laissé subsister parfois une diversité d'opinions sur telles ou telles des modalités de l'action d'un gouvernement de la gauche socialiste arrivant au pouvoir. Chaque fois que de telles divergences se sont manifestées, le rapport s'est efforcé de les présenter sous la forme des deux termes ouverts d'un choix à faire ; aussi bien n'était-il pas question de tout régler dans les détails, le programme annoncé devant laisser subsister une indispensable marge de manœuvre.

Quelles que soient les conditions de son accession au pouvoir, un gouvernement socialiste sera l'objet d'une agression discrète ou déclarée des forces hostiles sur le plan politique et sur le plan économique. Dans l'épreuve ainsi engagée, l'existence en France d'un secteur public important et la possibilité de son extension au détriment du secteur privé constitueront un facteur de force pour la gauche.

Mais l'existence d'un secteur public de l'économie sera aussi une source de problèmes difficiles. Un bref rappel d'expériences récentes est ici nécessaire.

D'une manière générale, on observe que les expériences de gestion de la société économique

faites par la gauche dans les différents pays européens, Angleterre et Italie notamment, n'ont pas été des succès indiscutables : l'ouverture à gauche en Italie a conduit à un plan d'austérité, et M. Wilson reste, en dépit de réussites certaines, « prisonnier de la livre ». Pour rompre avec les souvenirs du passé, il faut que la gauche prouve qu'elle peut gouverner comme elle le souhaite. Le décalage entre l'ambition de son programme électoral et la médiocrité de certaines réalisations a, en effet, porté atteinte au crédit dont elle disposait dans l'opinion.

Dans un domaine plus précis, l'expérience française des nationalisations est également significative. Les intentions affichées au départ donnaient aux nationalisations une vaste portée : il s'agissait non seulement de relancer la production dans des secteurs vitaux de l'économie, mais de diminuer l'emprise des puissances d'argent sur la société française et de permettre l'accès des travailleurs à la gestion des entreprises. Les résultats n'ont pas répondu à toutes les attentes : en France comme ailleurs, la participation à la gestion est demeurée très limitée prenant, dans certains cas où des garanties plus fondamentales étaient à peine reconnues, un caractère très théorique ; les entreprises nationales ont surtout été utilisées par l'Etat français comme un soutien de la croissance du secteur privé. Et si le bilan de nationalisations doit être au demeurant considéré comme positif, parce que la présence des entreprises publiques a permis un investissement mas-

sif et a condamné le malthusianisme des anciens gestionnaires de l'économie française, il reste qu'un sérieux effort de réflexion est nécessaire pour éviter que dans l'avenir un renouvellement de l'expérience ne provoque notamment chez les travailleurs du secteur public des déceptions.

Pour éviter les malentendus nés du décalage entre ce que la gauche promet et ce qu'elle tient, il paraît nécessaire de proposer non seulement des objectifs à long terme mais, pour commencer, des *voies de passage* utilisables par un gouvernement socialiste dès son accession aux responsabilités du pouvoir.

Le groupe de travail a pensé qu'il était souhaitable et possible qu'un tel gouvernement ait une vision claire des exigences auxquelles doit

répondre la société qu'il souhaite voir s'instaurer en France ; le groupe a également pensé que, compte tenu des contraintes qui s'opposent à sa réalisation immédiate, le gouvernement socialiste devrait mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de hâter l'avènement de cette société. Dans cet esprit, la gauche au pouvoir devrait avoir trois ordres de préoccupations :

- faire progresser les valeurs d'une société socialiste ;
- réduire le poids des contraintes qui spontanément s'opposent dans la société française à la réussite d'une expérience de gauche ;
- se donner les moyens d'une politique novatrice en matière économique et sociale.

I. - Faire progresser les valeurs du socialisme

Les valeurs admises par tous les socialistes peuvent être traduites aujourd'hui en termes de programme de gouvernement.

A - Les valeurs communes du socialisme.

Les doctrines socialistes ont été nombreuses dans le passé ; les classements que l'on peut opérer entre elles sont apparus parfois comme des lignes de clivage et même de combat politique interne : utopistes ou réalistes, réformistes ou révolutionnaires. Le problème se pose aujourd'hui de savoir si à ces distinctions traditionnelles on ne doit pas ajouter la différence, jugée par certains plus décisive, entre le socialisme des débuts de l'industrialisation et le socialisme marqué par le progrès technique et l'élévation continue du niveau de vie.

Le groupe de travail a estimé que cette opposition entre les anciens et les modernes était artificielle à ce niveau : chez ses représentants authentiques, quelles que soient leurs options philosophiques ou religieuses, le socialisme se définit en effet, aujourd'hui comme hier, par un ensemble commun d'exigences.

Contre les inégalités dans la répartition des richesses, le socialisme a d'abord été une exigence de justice ; sans doute, la misère prend-elle

aujourd'hui des formes nouvelles : moins apparente, elle continue cependant de marquer des groupes d'hommes, des catégories sociales, des régions. La justice sociale aujourd'hui se doit donc d'être une intervention non seulement pour diminuer la hiérarchie de la fortune et des revenus, mais pour rechercher l'égalité devant les prestations collectives : éducation, formation permanente, culture, santé, aménagement des villes et des campagnes, que la croissance économique met à notre disposition et dont un grand nombre sont privés.

Cette intervention implique une organisation du pouvoir, qui ne laisse pas s'exercer librement la domination du plus fort sur le plus faible : le socialisme est en effet, avant tout, une exigence de dignité des hommes. Négativement, il en résulte le respect de la pluralité des opinions et une défense constante des libertés publiques indispensables à l'épanouissement de la vie collective ; cette défense implique une lutte pour assurer les possibilités concrètes de l'exercice des libertés.

Positivement, la liberté des hommes se mesure à l'ampleur des responsabilités qui leur sont confiées : elle passe par la volonté d'une vie communautaire plus authentique entre les hommes, c'est-à-dire à la fois une démocratisation complète de la culture, la gestion en commun par les intéressés des institutions locales qui leur sont

nécessaires, la possibilité pour chacun de participer à la détermination des conditions quotidiennes de sa vie et de son travail.

B - Les objectifs précis.

Exprimées en termes de programme, et appliquées aux relations d'un gouvernement socialiste avec le secteur public et le secteur privé de l'économie, ces exigences conduisent dans la phase de transition vers le socialisme à souligner tout particulièrement les objectifs suivants :

1) Il est nécessaire de *réduire l'influence du capitalisme*, c'est-à-dire des détenteurs du pouvoir financier et de la classe des dirigeants des banques et des sociétés privées, sur les décisions essentielles pour l'avenir de notre pays. Ceci vaut dans le domaine économique (définition du modèle de consommation, volume et orientation des investissements) mais doit aussi être affirmé dans le domaine politique : le poids de quelques hommes ou groupes de pression sur la presse, les électeurs et les élus doit diminuer, ainsi qu'une mise en condition de l'opinion qui favorise le luxe individuel de quelques-uns et aboutit à la longue à donner une certaine image de la civilisation : celle de l'argent.

Le gouvernement socialiste devra donc veiller particulièrement à ce que le pouvoir des dirigeants des sociétés soit limité à son propre domaine d'organisation des productions et notamment ne détermine pas, comme actuellement, par le biais d'une publicité incontrôlée, l'orientation de la consommation nationale.

2) L'honneur d'une société socialiste est de viser à assurer l'égalité des chances à 100 % des citoyens ; le souci d'une meilleure répartition de la richesse et de l'enrichissement doit donc prendre la forme d'une *défense des « laissés pour compte » de l'expansion* : agriculteurs dont l'exploitation n'a pas la superficie techniquement suffisante, propriétaires de commerces non viables, bas salariés, immigrants, jeunes sans logements, personnes âgées et autres catégories que leur situation par rapport à l'appareil de production conduit à être durement traités dans la société libérale.

La défense de ceux qui sont mal placés doit résulter d'un sentiment élémentaire de solidarité sociale ; cependant, le gouvernement socialiste

devra prendre garde que l'aide donnée aux « marginaux » de l'économie ne contribue pas à maintenir des situations périmées mais au contraire accélère et même, dans un esprit d'authentique promotion des intéressés, prévienne les évolutions en permettant d'effectuer dans de bonnes conditions les *reconversions* souhaitables.

3) La démocratisation implique aujourd'hui qu'à l'échelon national comme à l'échelon local, dans le domaine économique comme en politique, les décisions essentielles soient l'objet d'un *contrôle* de la part des intéressés ou de leurs élus, et qu'en outre chaque fois que cela est possible la *gestion* soit effectuée directement par les intéressés.

La centralisation inévitable qu'implique la mise en œuvre d'un plan ne concerne en effet que les décisions fixant le cadre général de l'activité économique : elle laisse place à une autonomie de gestion, notamment pour les entreprises de faible dimension, et doit conduire à un véritable *droit à l'initiative* des citoyens pour la conduite de leurs affaires (détection des besoins collectifs, aménagement urbain et rural, organisation de moyens de culture et de loisirs notamment).



Au sein des entreprises, le droit à l'initiative des salariés, c'est-à-dire à la gestion et au contrôle, pose des problèmes particuliers. Difficile à mettre en œuvre, il ne peut résulter que d'une organisation volontaire et d'un système représentatif accepté par les intéressés. Pratiquement, il implique la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise et l'extension des pouvoirs du comité d'entreprise. Mais pour quoi faire ?

L'extension des droits des salariés doit-elle tendre à la *co-gestion* des entreprises, impliquant que les organisations représentatives des travailleurs endossent la responsabilité des décisions de

la firme après avoir été associées à leur élaboration, ou doit-elle viser à établir un *contrôle* « a posteriori » fondé sur le droit à être réellement informé des décisions importantes ? Les réflexions du groupe sur cette question ont conduit à des conclusions différentes suivant la nature des décisions en cause : en général, les représentants des travailleurs devraient avoir libre *accès à l'information* concernant les décisions économiques importantes, et pouvoir diffuser cette information à l'intérieur de l'entreprise ; ils devraient obligatoirement avoir *communication pour avis* du programme établi dans le domaine des investissements ; enfin, les questions concernant l'organisation sociale du travail devraient faire l'objet de *contrats* à l'intérieur d'un cadre légal : ainsi les règles concernant l'embauche, les licenciements, la classification, la promotion, la discipline, les horaires et les salaires, donneraient lieu à des discussions et des affrontements impliquant la participation des élus et la mise au courant de tous les intéressés.

4) Le contrôle des travailleurs sur la gestion des entreprises pose, notamment en matière de fixation du niveau des salaires et de l'*antifinancement*, des problèmes qui seront examinés dans la partie de ce rapport concernant les moyens techniques à mettre en œuvre. Il devait être présenté ici parce qu'il constitue l'une des exigences fondamentales qu'en dépit des difficultés un gouvernement socialiste peut faire progresser, avec l'accord des syndicats, et si les syndicats s'accordent entre eux sur ce point.

4) Enfin, l'augmentation en nombre et en qualité des *équipements collectifs* devra faire l'objet d'une attention toute particulière. Certains membres du groupe de travail auraient souhaité voir

reconnaître de nouveaux droits du citoyen : le droit à la santé, le droit au logement, le droit à l'instruction et à la culture, le droit aux loisirs. Mais l'exercice réel de ces droits théoriques passe par des prestations et surtout par des équipements qui doivent être pris en charge par la collectivité : hôpitaux, écoles, aménagements de voirie et de viabilité pour permettre de construire, maisons de culture, lesquels ne peuvent pas être financés et construits du jour au lendemain ; un effort massif dans ce domaine est la condition d'une *marche vers l'égalité* de tous devant les prestations collectives. Il n'est pas hors de portée pour un gouvernement socialiste à condition que, grâce à la diffusion des idées et à une véritable *pédagogie* de la démocratie socialiste, progresse parallèlement aux prestations collectives la prise de conscience par les citoyens des conséquences financières et fiscales d'un tel développement.

Ces divers objectifs : réduction de l'influence du capitalisme, défense des moins riches, démocratisation, accroissement des services collectifs, conduisent à envisager le *rôle du Plan* dans la société française comme moyen démocratique de prendre les décisions essentielles visant à rationaliser la gestion économique, distribuer équitablement les revenus, développer les prestations collectives.

Mais avant d'aller plus loin dans cette voie, il paraît nécessaire de préciser les conditions dans lesquelles devra s'élaborer la planification socialiste en France : ces conditions seront en effet difficiles si, comme on va le voir, il faut admettre que l'économie française restera ouverte sur l'extérieur, et qu'à l'intérieur, le gouvernement devra compter avec la menace que feront peser les forces hostiles au socialisme.

II. - Réduire le poids des contraintes de tous ordres

Pour pouvoir tenir les promesses faites aux électeurs, un gouvernement socialiste devra dans son programme avoir pris en compte les contraintes diverses qui, dans notre société, s'opposent spontanément à une expérience de gauche. Tout en les reconnaissant, il devra, bien sûr, s'employer à les réduire.

A - Prendre la mesure de la situation de la France.

Au moment de parler de notre pays, une observation préalable s'impose : la nation ne doit pas être une fin de la politique comme elle l'est

pour le gaullisme. Le groupe de travail a cependant estimé que, contrairement à ce que pensent certains, la nation demeure aujourd'hui un cadre et peut être même un *moyen privilégié* de la politique, dont il serait dangereux de ne pas tenir compte sous prétexte d'un dépassement en fait prématuré.

Sous le bénéfice de cette remarque, un gouvernement socialiste devra avoir présent à l'esprit :

- que la France n'est pas encore une grande nation industrielle, pour des raisons multiples (historiques, sociologiques, politiques...);
- que l'économie française se trouve, pour une dizaine d'années au moins, dans une phase difficile d'adaptation à la société internationale, et notamment au Marché commun ;
- que la gauche n'a pas naturellement une majorité nette dans l'électorat français : les modalités de son accès au pouvoir ne lui laisseront pas une marge de jeu considérable (cette affirmation n'a été admise par tous les membres du groupe qu'à condition d'ajouter que la marge de jeu augmentera si la gauche réplique à ses adversaires).

Pour réduire ce qui spontanément, dans le domaine externe et dans le domaine interne, s'oppose à son action, un gouvernement de gauche devra faire porter son effort dans deux directions :

- assurer l'indépendance nationale dans toute la mesure nécessaire à l'indépendance de la politique suivie ;
- créer à l'intérieur un rapport de forces qui clarifie la situation.

B - Assurer l'indépendance nationale dans la mesure nécessaire à l'indépendance de la politique suivie.

L'avènement du socialisme dans un seul pays n'est ni souhaitable ni, probablement, possible ; en effet, comme le montre le rapport du groupe de travail sur « les fondements économiques et financiers d'une politique internationale », notre pays pourra difficilement échapper aux influences extérieures. Cependant, un gouvernement préparant en France les voies de passage au socialisme devra veiller à ne pas être paralysé par des influences hostiles à sa politique. Plusieurs conditions paraissent pouvoir être réunies à cet effet :

● La balance du commerce extérieur et la balance des paiements

(qui comprend les échanges de services et les mouvements de capitaux) *devront absolument être équilibrées*. Si les travaillistes anglais font dans certains domaines, et notamment en politique extérieure, figure de suiveurs des Américains, c'est parce qu'ils sont prisonniers de leur déficit et dépendent de l'aide extérieure. Ce problème capital est étudié par le groupe sur « la gauche et la monnaie » ;

● Il faudra contrôler efficacement les investissements étrangers.

L'objectif dans ce domaine est théoriquement simple : si la présence sur le territoire français de grands groupes internationaux est admise, les groupes doivent être soumis aux orientations fixées par le Plan, et organisés de telle façon que dans les secteurs-clés (électronique par exemple) l'activité sur le territoire français ne dépende pas fondamentalement de décisions prises à l'étranger. Mais cette politique rencontre une double limite, diplomatique et surtout financière. Le refus des investissements étrangers dans des secteurs où nous sommes en retard implique que notre pays, soit se résigne à son retard, soit assume la charge économique et financière énorme d'un effort de recherche appliqué propre à le combler - ce qui est difficilement concevable quand on sait que les Etats-Unis consentent un effort de recherche fondamental et appliqué environ quinze fois supérieur au nôtre ;

● Notre maintien dans le marché commun devra être conditionnel.

Il ne faut pas dissimuler que l'ouverture de nos frontières à nos partenaires du Marché commun apporte un frein à la mise en place du socialisme : en effet, la compétition internationale empêchera une augmentation sensible des charges des entreprises et obligera à pratiquer une politique de vérité des prix (c'est-à-dire de vente à des prix proches des coûts réels) qui diminueront les marges d'action et d'intervention du gouvernement.

Cependant, l'accession de notre économie à une dimension internationale paraît inéluctable : seuls les vastes marchés permettent les grandes séries et la diffusion rapide des techniques qui sont pour nous aujourd'hui une condition de la croissance.

Il a paru au groupe de travail que l'adhésion de la France au Marché devait être maintenue à condition :

1° de subordonner tout progrès dans la réalisation du Marché commun à l'acceptation par nos partenaires d'une politique commune de *planification* à moyen terme et à l'assurance d'une indépendance réelle des institutions nouvelles vis-à-vis des trusts et des cartels patronaux ;

2° d'annoncer que toute mise en cause de l'expérience socialiste française par nos partenaires entraînerait le jeu des mécanismes de sauvegarde et éventuellement un blocage des institutions communes.

C'est à ces conditions que l'indépendance de la politique socialiste suivie en France, nécessaire dans le contexte européen actuel, pourra être préservée.

C - Créer à l'intérieur un rapport de forces qui empêche la mise en échec de l'expérience.

Un gouvernement élu sur un programme socialiste devra veiller à ce que la mise en œuvre de son programme ne soit pas mise en cause par les groupes d'intérêts et les forces qui ne manqueront pas de manifester leur hostilité dès le début de l'expérience ; il disposera pour battre ses adversaires de la légitimité qui s'attache aux représentants de la volonté collective exprimée démocratiquement.

Mais le groupe de travail a pensé que la stratégie d'un gouvernement socialiste devrait comporter le choix d'une *épreuve-test*, c'est-à-dire d'une mesure à la fois efficace et symbolique dont la réalisation apporterait la démonstration que le gouvernement est capable de l'emporter sur ses adversaires.

Il est certain que le succès remporté dans une épreuve de cette nature serait un facteur favorable et peut-être une condition pour l'adhé-

sion des travailleurs aux disciplines inévitables qu'impliquera le contrat de progrès proposé par le gouvernement aux organisations syndicales.

Le groupe a été unanime sur la nécessité d'une épreuve-test victorieuse, qui pourrait consister, soit en une série de mesures couronnées de succès dans un ou plusieurs secteurs jugés particulièrement importants (le *logement* par exemple), soit en une extension du secteur public dans telle ou telle branche à déterminer.

Mais des divergences sont apparues au sein du groupe sur la façon dont ce combat devrait être mené : le gouvernement socialiste devra-t-il annoncer à l'avance le terrain qu'il a choisi, et s'y limiter même en cas de succès ?

Les uns ont souhaité que s'établisse une « dynamique de la réplique », faisant appel à l'opinion et donnant par une série de victoires successives une marge de jeu accrue à la gauche ; ainsi, les nationalisations limitées à l'origine, pourraient-elles s'étendre rapidement, tandis que le problème du logement serait résolu par des mesures de plus en plus sévères vis-à-vis de la propriété privée. D'autres membres du groupe, tout en étant sensibles à la nécessité pour le gouvernement socialiste de profiter des circonstances et, s'il veut réellement aller de l'avant, de bénéficier du soutien populaire, ont estimé qu'il était nécessaire d'*annoncer* autant que possible à l'avance ce que l'on ferait et de s'y tenir, sous peine de provoquer une incertitude préjudiciable au développement de la production et à l'équilibre global (retards d'investissement, fuites de capitaux, etc...).



Il serait au demeurant conforme à l'esprit de la démocratie que, sans exclure les développements ultérieurs, un gouvernement socialiste applique autant que possible le *programme* annoncé aux électeurs et évite l'improvisation.

III. - Se donner les moyens d'une politique novatrice en matière économique et sociale

Un gouvernement qui arrive au pouvoir doit être, dans une certaine mesure, libre du choix et de la date de mise en œuvre des moyens pour réaliser les objectifs annoncés.

Mais la nécessaire marge de manœuvre que doit comporter la stratégie d'un gouvernement socialiste ne doit pas dispenser la gauche de réfléchir à l'avance sur les moyens à employer en cas

de victoire : une étude précise et préalable doit en effet permettre d'éviter la répétition de certaines déconvenues du passé, et constitue une promesse de réalisation du programme socialiste.

Le groupe de travail a pensé que les moyens à mettre en œuvre pour financer l'investissement et les prestations collectives dans une économie française ouverte sur l'extérieur, et qui de ce fait ne pourra accepter un glissement des prix, pouvaient être regroupés pour la commodité du raisonnement autour des rubriques suivantes :

- 1) le point de départ : vérité des prix et politique des revenus ;
- 2) direction de l'économie et des entreprises privées : une politique financière sélective ;
- 3) extension et réforme interne du secteur public ;
- 4) un plan démocratique.



1 - Vérité des prix et politique de revenus.

Ces deux thèmes associés constituent la trame initiale, valables pour le secteur public comme pour le secteur privé, sur laquelle devraient se développer les autres moyens de la politique socialiste.

A. - La vérité des prix

La vérité des prix est d'abord une nécessité circonstancielle : la réalisation du Marché commun oblige, sous peine de fausser certains circuits économiques internes et externes, à chercher chaque fois que c'est possible à rapprocher les prix des coûts réels.

Mais la vérité des prix doit être aussi pour la gauche un choix délibéré parce qu'elle est un gage d'efficacité dans tous les domaines où la survie de l'individu ou celle de la collectivité ne sont

directement pas en cause. Au moment où les pays de l'Est découvrent certains des avantages offerts par le jeu du Marché, il paraît opportun de rappeler qu'un minimum de vérité des prix est la condition de l'autonomie des entreprises publiques et privées, et que la gratuité et les sous-prix sont d'une façon très générale *coûteux* pour la collectivité.

Gratuité et sous-prix comportent en effet un double risque : le risque de gaspillage et de mépris du public à l'égard des objets trop facilement mis à sa disposition (cf. le comportement à l'égard du domaine public, ou des équipements collectifs gratuits, espaces verts, etc...) ; et le risque d'accroître en fait les différences de niveaux de vie : la gratuité profite trop souvent aux privilégiés - il n'est pas exagéré de dire que la gratuité totale des lycées a été utilisée en grande partie au profit des familles les plus aisées.

On notera que, dans la gestion du secteur public, le choix en faveur de la vérité des prix implique évidemment le relèvement de certains tarifs : il semble en effet que l'objectif d'un gouvernement socialiste doive être de réduire un déficit de gestion des entreprises nationales qui trouve souvent une justification dans le désir de maintenir à un niveau modéré le prix de certains produits et services de base (charbon, transports, etc...), mais en fait met à la charge de tous les Français les dépenses de quelques-uns sans que le transfert soit clairement évalué, ce qui diminue la capacité d'intervention des entreprises considérées et les met en position de faiblesse vis-à-vis du secteur privé. Il appartiendra à la politique de redistribution des revenus d'éviter que le poids des relèvements de tarifs ne soit supporté par les travailleurs.

B. - La satisfaction de tous les besoins essentiels passe par une authentique politique des revenus.

On vient de voir qu'une telle politique est la conséquence de la position prise en matière de prix : seul en effet un accroissement du revenu des catégories défavorisées peut autoriser certains réajustements de prix, notamment dans le domaine des transports, R.A.T.P., etc... (pour prendre un exemple : la suppression des avantages tarifaires consentis par les entreprises publiques de transport aux familles nombreuses n'est concevable que si en même temps les allocations familiales sont relevées).

La politique des revenus est l'aspect moderne de la politique de redistribution des

revenus qui a été en Europe l'un des objectifs des gouvernements socialistes de l'après-guerre. Elle est fondée à la fois sur la recherche d'une plus grande *justice*, en assurant à chacun la satisfaction de ses besoins essentiels, et sur la volonté de réaliser un *équilibre* économique satisfaisant : l'offre de biens de production disponible sur le Marché ne doit pas être inférieure à la demande, qui est le résultat de l'ensemble des revenus distribués.

Ce second aspect implique une croissance ordonnée des revenus, c'est-à-dire une limitation de leurs taux de progression annuels, cependant la politique des revenus d'un gouvernement socialiste sera fondamentalement *différente* de celle que mène le gouvernement français actuel, qui s'apparente à une *simple police des salaires* : la mise en œuvre d'une véritable politique des revenus implique deux conditions qui manquent actuellement de bonnes connaissances statistiques préalables et surtout la volonté de contrôler les profits et les revenus des catégories non salariées.

Au demeurant, la vraie différence entre les tentatives gaullistes et les perspectives socialistes de politique des revenus se situent au niveau des fins de cette politique plutôt que des moyens.

Certes, au niveau des moyens, un gouvernement de gauche pourrait, mieux que l'actuel, faire progresser la connaissance des revenus, notamment par la publicité donnée aux déclarations fiscales ; et un gouvernement de gauche est mieux placé que ses adversaires pour conduire une politique des revenus qui, sous peine d'être largement condamnée à l'échec, doit être une politique *contractuelle*, établie au niveau national et au niveau local par accord avec les organisations syndicales intéressées. Mais il reste que les intérêts en cause sont divergents, non seulement de patrons à salariés, mais de branche à branche : il faudra donc prévoir, en cas de rupture du contrat, la mise en œuvre par le gouvernement de certains moyens, notamment fiscaux, pour éviter que les objectifs adoptés en commun ne soient mis en cause.

Les syndicats de salariés sont d'ores et déjà invités à réfléchir sur ce que pourrait être leur attitude face aux propositions d'un gouvernement socialiste et démocratique. Ils doivent se persuader que, sans politique des revenus acceptée de part et d'autre, il ne pourra guère être question de lutter victorieusement contre l'agression des puissances d'argent et contre l'inflation, ni de

réaliser une plus grande justice dans la répartition des revenus.

2 - La direction de l'économie et des entreprises privées : pour une politique financière sélective.

A. - L'augmentation et l'orientation de l'investissement, moyens de réalisation du socialisme.

« Les Soviets plus l'électricité », disait LÉNINE. Un gouvernement socialiste devra établir les conditions d'une croissance économique socialement harmonieuse grâce à l'*augmentation* des investissements productifs dans l'industrie, dans l'agriculture et dans les services, et au développement des grands équipements collectifs.

Son objectif doit être qualitatif autant que quantitatif : dans une société qui prend forme par les investissements nouveaux, il est essentiel, si l'on veut éviter que la civilisation de demain soit dominée par les producteurs et les capitalistes privés, que le socialisme au pouvoir modèle les décisions d'investir selon l'*image volontaire* de la société qu'il propose.

Cette ambition implique que soient précisées les orientations et les modalités d'une politique d'investissements.

Les orientations à donner à l'investissement peuvent être définies à partir d'une réflexion sur les anomalies et les lacunes de l'économie libérale ; il faudra :

- assurer la réalisation du Plan dans les branches où les objectifs fixés ne paraissent pas devoir être atteints par le jeu du Marché ;
- encourager la recherche et l'innovation technique ;
- lutter contre les doubles emplois en matière d'équipement et les gaspillages qui en résultent ;
- favoriser la restructuration des entreprises en fonction des nécessités techniques et, là où elle est nécessaire, la concentration ;
- sauvegarder l'indépendance nationale si elle est menacée ;
- lutter contre les profits abusifs.

Les modalités d'une intervention ainsi orientée seront nécessairement variées. Les investissements effectués dans le secteur nationalisé constitueront évidemment un moyen privilégié, auquel le gouvernement devra s'intéresser de près (on y

reviendra plus loin); il en existe d'autres, qui n'ont pas moins d'importance, pour orienter les investissements des *entreprises privées* :

1° une politique sélective du crédit (l'Etat dispose d'un très important secteur bancaire nationalisé qu'actuellement il n'utilise pratiquement pas : Japonais et Allemands ont des leçons à nous donner à cet égard) ;

2° les prises de participation publique dans les *entreprises privées* (l'Etat devrait assumer les fonctions d'une banque d'affaire mue par des objectifs d'intérêt public : la création d'un grand bureau de développement industriel inspiré de l'exemple italien est nécessaire) ;

3° les subventions budgétaires (il y a une opposition entre les programmes coûteux de relance de l'investissement par les gouvernements conservateurs, qui se sont caractérisés sous MM. Giscard-d'Estaing et Debré par des cadeaux massifs et indifférenciés aux entreprises sous forme d'exemptions fiscales généralisées, et un plan interventionniste fondé sur des subventions budgétaires sélectives, comme celui que mettent en œuvre efficacement et à moindres frais, début 1966, les travaillistes anglais ; il faut insister à cet égard sur le *nouvel usage des subventions* que devrait faire un gouvernement socialiste :

- éviter les subventions de fonctionnement qui faussent les prix et permettent la survie d'entreprises marginales ou autres canards boiteux ;
- faire porter sélectivement son effort vers l'équipement dans les secteurs les plus intéressants de l'économie).

Les ambitions que doit avoir un gouvernement socialiste en matière de financement public de l'investissement ont une contrepartie qu'il ne faut pas ignorer : la nécessité sinon d'accroître, du moins de ne pas diminuer les ressources de l'Etat et des collectivités publiques.

Des économies pourront sans doute être faites dans certains domaines, notamment en matière militaire ; mais elles demeureront limitées (cf. le rapport sur les fondements financiers d'une politique internationale).

Aussi la gauche devrait-elle avoir dès maintenant à cœur non seulement de ne pas annoncer des allègements fiscaux, comme font périodiquement les conservateurs, mais d'expliquer que de tels allègements seraient scandaleux tant que les besoins collectifs et individuels élémentaires ne seront pas satisfaits.

L'effort massif nécessaire pour financer l'investissement conduira à développer en même temps que l'épargne publique, l'épargne privée. A cet effet, et sous réserve des modifications qui

devront lui être apportées à terme (cf. rapport du groupe planification et marché), le marché financier sera maintenu, mais les formes collectives que peut prendre l'épargne des ménages (fonds de retraites, réserves pour la construction de logement) devront être développées.

Pour les mêmes motifs, au niveau des entreprises, l'autofinancement ne devra pas être dans l'immédiat systématiquement découragé, mais mieux contrôlé selon les modalités qui vont être précisées.

C. - Les conséquences au niveau de l'entreprise.

Deux motifs précis interdiront au gouvernement socialiste de se désintéresser des décisions prises au niveau de l'entreprise : d'une part, il devra s'employer à ce que soient atteints les objectifs généraux retenus en matière d'investissement au niveau de la branche et au niveau national par le plan ; d'autre part, il devra veiller au respect du contrat de progrès conclu dans le domaine de la politique des revenus.

Si donc la réalisation de bénéfices doit demeurer l'objectif des entreprises privées - parce qu'elle est la sanction d'une bonne gestion - il importera que les pouvoirs publics puissent influencer les décisions essentielles de chaque firme sur la répartition globale des bénéfices entre les salaires, les dividendes et l'investissement (autofinancement). Il devra être entendu cependant que dans tous les cas, les améliorations de rendement profiteront, au moins partiellement, aux travailleurs de l'entreprise :

1° S'agissant des *revenus distribués* (salaires et dividendes) le système contractuel institué aux différents échelons devrait permettre le respect de la politique convenue à l'échelon national par les parties en cause et sanctionnée par les représentants de la volonté populaire.

Au niveau de la branche, au moment de la mise en application du plan, les employeurs devraient être tenus de conclure avec les Syndicats un contrat portant sur l'organisation du travail et sur les salaires réels. Ce contrat devra reprendre au minimum les orientations sociales du plan. Il pourra être complété par des accords d'entreprise que l'Etat aura la possibilité d'influencer, en fonction de la conjoncture, par des mesures d'ordre notamment fiscal intéressant les firmes considérées.

En cas de conflit, les modalités d'application des accords de salaires, de même que les distributions de dividendes, pourront être soumises à l'arbitrage d'une juridiction économique dont les décisions seraient sanctionnées sur le plan fiscal (par exemple, par une majoration de l'impôt sur les bénéfices des Sociétés). Un système pénalisant les entreprises à la fois mal gérées et distribuant des revenus excessifs devrait être mis en place.

2° Le problème du contrôle de l'autofinancement sera sans doute plus difficile à résoudre. Les objectifs dans ce domaine sont en effet divers :

- il faut donner aux salariés le droit de profiter des équipements nouveaux financés avec le produit de leur travail (sans toutefois pouvoir permettre une mobilisation immédiate de la créance acquise sur les entreprises) ;
- il faut éviter de décourager l'autofinancement tant que de nouvelles formes d'épargne ne seront pas suffisamment développées : l'autofinancement en incorporant dans les prix de vente une part correspondant au coût de l'équipement supplémentaire acquis par la firme est en effet aujourd'hui en France la source de plus du tiers des équipements des entreprises ;
- enfin il faut éviter le surinvestissement dans les branches qui font de gros bénéfices sans que leur développement présente d'intérêt sur le plan général ; l'emploi des bénéfices d'exploitation dans d'autres branches dépourvues de financement peut être souhaitable.

Pour répondre à ces objectifs, il semble que même si les socialistes décident de viser à terme dans certaines branches la suppression presque totale de l'autofinancement (cf. travaux du groupe planification et marché), des formules intermédiaires devraient être dès maintenant mises au point : attribution au groupe des salariés de titres représentant une partie de l'autofinancement (qui pourrait être fixée proportionnellement à la part du travail dans la valeur ajoutée de l'entreprise) ; *gestion par une caisse nationale* des titres de propriétés ainsi acquis par les salariés ; dans un but d'égalisation, un revenu moyen serait versé par la caisse à tous ces salariés ayant eu droit à une distribution d'autofinancement, ce revenu moyen n'étant pas proportionnel aux dividendes distribués par les entreprises.

(Chacun toucherait donc un revenu correspondant au montant initial de l'autofinancement réalisé, non au dividende distribué par l'entreprise) ; des facilités de mobilisation éventuelle seraient assurées.

Ainsi trois parties : le chef d'entreprise, les organisations de salariés et la caisse nationale seraient intéressés à la définition du taux de l'autofinancement et de son appropriation au niveau de la firme. Les conflits éventuels seraient arbitrés par la *juridiction économique* compétente en matière de distribution des revenus.

3 - L'extension du secteur public et sa réforme.

Deux questions ont été au centre des discussions du groupe de travail sur le secteur proprement public de l'économie : un gouvernement de gauche peut-il pendant la période de transition faire progresser la socialisation de l'économie en ne recourant qu'à un nombre réduit de nationalisations nouvelles ? et les nationalisations doivent-elles conduire à un système d'autogestion mettant les travailleurs des entreprises publiques dans une position privilégiée par rapport à une des entreprises privées ?

A. - L'extension du secteur public.

La décision d'étendre le secteur public doit reposer sur une analyse de la situation actuelle de ce secteur, sur une définition de la visée socialiste dans le domaine de l'appropriation des biens de production, et sur un recensement des conditions d'efficacité d'une politique socialiste.

A cet égard, le groupe a fait observer :

- que le secteur public était déjà très important en France (près d'un millier d'entreprises, employant 3,5 millions de salariés, et représentant le chiffre d'affaires de l'agriculture et de la construction réunies) ;
- que la visée à long terme du socialisme n'était pas nécessairement la nationalisation, mais la transformation interne de la gestion des entreprises. Des discussions prolongées ont eu lieu dans le groupe sur ce point qui est traité dans le rapport sur « Planification et marché » ;
- que le gouvernement socialiste disposerait déjà de moyens d'intervention efficaces sur l'économie, notamment par la politique sélective de l'investissement (cf. *supra*).

Dans ces conditions, le groupe a pensé qu'il était possible de limiter sans inconvénient l'extension du secteur public aux seules entreprises dont l'appropriation publique était non seulement souhaitable dans un esprit de profonde transformation sociale (diminution de l'influence des titu-

lares de profits capitalistes), mais aussi nécessaire à la réalisation d'un certain nombre d'objectifs précis et immédiats :

- orientation de l'investissement vers les secteurs clés (atome, pétrole, machines-outils...), ou les techniques nouvelles (électronique, entreprises de pointe où un fort développement de la recherche est nécessaire) ;
- expérimentation grâce à des entreprises-témoin (une grosse entreprise utilisant les techniques d'industrialisation du bâtiment) ;
- aménagement du territoire et reconversion industrielle (sociétés d'économie mixte régionales ; carbocimie dans le nord, etc...) ;
- amélioration de la gestion d'institutions collectives (dans le domaine de la Santé : l'industrie pharmaceutique ; ou dans le domaine des armements : Dassault).

On notera que l'extension du secteur public pourra se faire, selon les cas, par nationalisation d'entreprises privées, ou par création d'entreprises nouvelles.

Le problème des banques d'affaires a fait l'objet de discussions particulières au sein du groupe : il semble que la nationalisation des quelques banques d'affaires les plus connues, si elle doit se faire, n'apportera pas de modification profonde aux conditions de fonctionnement de l'économie française, et n'est pas la condition suffisante de réalisation des objectifs qu'il importe



vraiment d'atteindre : donner à l'Etat le pouvoir de prendre des participations dans l'économie (c'est-à-dire, lui donner la fonction de banque d'affaires par la création d'un grand bureau de développement industriel) ; et avoir la volonté d'utiliser efficacement en faveur des fins du socialisme le vaste secteur bancaire nationalisé existant (ces points ont été traités plus haut).

Pour les entreprises dont le passage du secteur privé au secteur public sera décidé, le problème de l'indemnisation des anciens propriétaires semble devoir être résolu dans l'esprit suivant :

- au nom du principe d'égalité la situation des expropriés ne devrait pas être trop défavorable par rapport à celle des propriétaires d'entreprises non expropriées ; une indemnité est donc nécessaire ;
- l'indemnité devrait être accordée de façon dégressive en fonction de la fortune (un impôt général sur la fortune immobilière et mobilière, à faible taux, mais dont le rendement pour l'Etat serait élevé, devrait être établi dans le même temps) ;
- l'indemnité serait payée par annuités, et non en un seul versement, afin d'éviter le transfert d'un pouvoir de financement massif aux anciens propriétaires.

B. - La démocratisation de la gestion des entreprises publiques.

Le problème de la démocratisation dans la gestion des entreprises, des liaisons et des conflits possibles avec le Plan et l'expression de la volonté nationale, ont fait l'objet de discussion au sein du groupe.

Il a finalement paru souhaitable, en conformité avec les indications données par le rapport « planification et marché », de ne pas donner aux travailleurs des entreprises du secteur public un statut trop différent de celui des entreprises privées : malgré le désir exprimé par certaines mesures du groupe l'autogestion des travailleurs du secteur public a notamment dû être écartée pour tenir compte de la nécessité de respecter non seulement le Plan, mais l'objet spécifique assigné à chaque entreprise publique, c'est-à-dire, dans beaucoup de cas, le service des usagers ; une gestion démocratique de l'économie implique en effet que les représentants élus de la volonté collective (exprimée par le gouvernement ou les autorités locales) et des usagers (qui pourraient être mieux choisis qu'ils ne le sont actuellement) aient une influence sur la gestion en même temps que les travailleurs.

Les propositions suivantes constituent un équilibre entre les exigences parfois contradictoires d'autonomie et de soumission au Plan :

- l'autonomie de l'entreprise publique est justifiée dès lors que celle de sa gestion est soumise aux lois du marché et au principe de vérité des prix ;

- toutefois pour les décisions essentielles de politique des revenus et surtout *d'investissement*, l'entreprise publique doit être soumise au Plan. De même, les mesures nécessaires à la coordination des politiques suivies (notamment dans le domaine des transports, et dans celui de l'énergie) sont proposées par un Conseil Supérieur du secteur nationalisé composé des représentants des entreprises publiques du Commissariat du Plan, des syndicats et des usagers ;

- les travailleurs ont droit à être informés et à contrôler la gestion. Leurs représentants doivent être associés aux décisions essentielles, sans pouvoir paralyser la gestion. Le droit de contrôle des travailleurs du secteur public est au moins égal à celui existant dans le secteur privé ; en outre, dans les secteurs où cela est possible (notamment dans le cas d'entreprises exerçant un monopole et non soumises aux contraintes qu'implique normalement la gestion d'un service public), des expériences de participation réelle à la gestion devraient être mises en place sur la demande des organisations des travailleurs (1) ;

- dans le secteur public, le problème des salaires doit être résolu dans le même esprit que dans le secteur privé. Dans le cadre des orientations sociales définies par le Plan et qui reposent sur la mise en place d'une véritable politique des revenus, un contrat de salaires doit être périodiquement conclu dans chaque entreprise entre les Directions et les Syndicats et soumis au Conseil d'administration. En cas de désaccord, le Conseil Supérieur du secteur nationalisé serait chargé d'arbitrer.



4 - Un plan démocratique et volontaire.

La mise en place des moyens d'une politique économique et sociale novatrice s'articule, on l'a vu

(1) Un membre du groupe a proposé une distinction formelle entre entreprises exerçant un monopole et entreprises concurrentielles ; la gestion démocratique serait développée dans la première de ces deux catégories d'entreprises.

à diverses reprises, autour de l'idée de planification. C'est en effet le plan qui doit orienter la mise en œuvre, dans l'administration comme dans l'économie, de tous les moyens utilisés. Si donc la définition de notre conception du plan prend place à la fin de ce rapport, ce n'est pas par refus de lui donner le rôle majeur qui doit être le sien, mais parce que la nature profonde du plan est mieux mise en valeur par la connaissance des moyens dont disposera le gouvernement socialiste.

La conception du Plan qui s'est dégagée au sein du groupe rejoint celle qui a été formulée au cours des précédents colloques de la gauche :

- le Plan doit être élaboré *démocratiquement*, à la fois par l'association des syndicats de travailleurs, des représentants patronaux et du gouvernement dans les commissions, et par de grands débats portés devant l'opinion à l'occasion des élections (cf. débat Mendès-France/Debré) ;

- la primauté doit être réservée au pouvoir politique dans le choix des grandes orientations. Seuls en effet le pouvoir *politique* c'est-à-dire le gouvernement sous le contrôle du Parlement, peut faire la synthèse des tensions inévitables entre les catégories sociales et entre les groupes professionnels ;

- le Plan doit comprendre une programmation de l'investissement en termes économiques, mais celle-ci doit être le reflet d'une volonté de tirer le meilleur de toutes les virtualités de la vie sociale. Le Plan doit exprimer un projet de civilisation tendant au bien-être et à la libération de chacun, non à la fabrication d'un prototype d'homme standard ;

- dans son exécution, le Plan est volontaire, c'est-à-dire qu'en cas de conflit, priorité devra être donnée à la volonté nationale sur les intérêts de groupes particuliers. Mais il ne doit pas être autoritaire, au sens où le détail des décisions seraient prises du sommet sous une forme administrative : le Plan laisse place aux initiatives décentralisées pour toutes les questions qui peuvent être traitées au niveau local ou dans l'entreprise. Le Plan laisse au marché la place qui doit lui revenir comme sanction de l'activité productive et comme indicateur à court terme de l'évolution économique. Mais là où le marché est défaillant, impuissant à refléter l'intérêt général ou myope quant à l'avenir à moyen terme, il doit être remplacé par les orientations fixées dans le plan et inspirées par une vision de l'avenir souhaitable et possible pour notre pays.

La gauche et la monnaie

Rocord ?

L'expérience a souvent été faite, depuis HERRIOT jusqu'à WILSON, en passant par le Front Populaire : qu'elle soit audacieuse ou modérée, la gauche au pouvoir soulève l'hostilité des possédants, particulièrement des puissances financières et bancaires ; la contre-offensive se déploie sur tous les terrains politiques et économiques, elle atteint souvent une ampleur particulière dans un domaine que la gauche connaît mal, celui de la monnaie, du crédit, de l'épargne.

La gauche accepterait sans doute un dérèglement temporaire des principaux mécanismes

monétaires et financiers, si telle devait être la condition de son succès ! Mais si elle veut prendre le pouvoir et le conserver durablement pour transformer la société française, cette « résignation » serait une erreur capitale. Pour se maintenir au pouvoir, la gauche doit acquérir une suffisante maîtrise des institutions et des mécanismes financiers, c'est-à-dire se montrer apte à les utiliser et à les transformer, sans en perdre le contrôle.

Cet objectif est difficile à atteindre, mais il n'est pas hors de notre portée.

I. - Les données du problème

L'inflation sévit avec plus ou moins de force dans toutes les nations industrielles capitalistes, même lorsque la droite est au pouvoir. Si la gauche prend la relève, la situation peut-elle changer ? Ne faut-il pas craindre que des difficultés monétaires supplémentaires soient provoquées par le changement de pouvoir ?

1° la droite et la monnaie.

La stabilité des prix et la confiance parfaite dans la valeur de la monnaie sont des souvenirs du XIX^e siècle, non des réalités d'aujourd'hui. Pourquoi ?

● Débarrassée de ses éléments secondaires, la réponse tient en ceci. Depuis que le capitalisme a été secoué par la révolution d'octobre et par la grande crise des années 1930, la croissance économique est devenue sa sauvegarde majeure, son besoin essentiel. La croissance *doit* se poursuivre de façon aussi régulière que possible. Mais elle *ne peut* s'accompagner du maintien d'un chômage important : d'un pays à l'autre, la résistance au chômage est inégale, mais partout, elle est suffisante pour contraindre le capitalisme à un certain « plein-emploi ».

Faute d'atteindre ces objectifs de croissance et de « plein-emploi », la droite verrait se déve-

lopper un potentiel de besoins inassouvis et un ensemble de tensions sociales difficilement surmontables. Le capitalisme doit progresser pour survivre.

L'inflation remplit dès lors un double rôle. D'une part, elle permet le rééquilibrage permanent de l'économie, en substituant à l'impossible élasticité de l'emploi, une certaine élasticité des prix. D'autre part, ce glissement des prix opère - sournoisement, donc insensiblement - une redistribution ultime du revenu national qui, tout en tolérant une certaine extension de la consommation populaire, préserve les marges de profit nécessaires à l'investissement capitaliste.

● A cette démarche commune à l'ensemble des pays capitalistes développés, *la France imprime sa marque particulière.* Sa propension inflationniste est plus forte, car sa structure économique et sociale l'y incline.

Pour une dizaine d'années encore, la population française comportera plus de scolaires et de retraités que d'actifs. Dans la formation de ces actifs, la résorption des carences les plus graves (celles qui se traduisent par l'insuffisance de diverses catégories essentielles de main-d'œuvre qualifiée) demeure très lente, faute notamment d'une réforme de l'enseignement subordonnée aux impératifs de la croissance.

Pour l'emploi de notre insuffisante population active, la paysannerie encore excédentaire et la distribution mal agencée n'offrent pas le cadre le plus productif. De son côté, l'industrie est trop inégalement modernisée, et, dans bien des entreprises archaïques, un important volume d'investissements se dilue en résultats médiocres.

Dans la formation des revenus, diverses rentes ne peuvent être supprimées : ainsi se maintient un mécanisme de fixation des salaires qui, par le refus de conventions collectives portant sur les salaires réels, aboutit à surprimer les qualifications rares ; ainsi s'exerce une fiscalité caractérisée, avant tout, par l'inégale aptitude des diverses catégories sociales à y échapper ; ainsi se prélèvent, au cœur et au pourtour des villes, des dîmes foncières toujours croissantes.

A tous les Français, enfin, un demi-siècle d'inflation a enseigné la méfiance : chacun sait que la monnaie « fond » ; chacun se comporte en conséquence ; certains, même, ont appris à s'enrichir par l'inflation...

● Ces éléments favorables à l'inflation reflètent, pour la plupart, les carences politiques de la droite au pouvoir « depuis toujours ».

Aujourd'hui encore, bien qu'elle soit consciente de l'enjeu international qui s'attache à la lutte contre l'inflation, la droite hésite entre plusieurs voies. L'une est de s'attaquer enfin aux structures défectueuses de l'économie nationale. L'autre est de corriger par une politique des revenus les effets les plus inflationnistes de ces structures. La troisième, enfin, est d'abandonner aux « mécanismes naturels » de la concurrence internationale et des réserves d'or, le soin de provoquer indirectement les réformes nécessaires.

Mais, en tout état de cause, les « caractères inflationnistes acquis » par la France ne s'effaceront pas de sitôt : beaucoup survivront sans doute au règne de la droite.

L'héritage que trouvera la gauche ne comportera cependant pas que des éléments négatifs (ne serait-ce qu'en raison des réformes profondes déjà opérées en 1936 et en 1945). Les nationalisations bancaires ont mis la trésorerie de l'Etat à l'abri des pressions les plus grossières. La « frontière » établie en 1945 entre le secteur public et le secteur privé ne s'est guère déplacée. L'appareil financier formé par le Trésor et ses satellites, les banques nationalisées et le large secteur bancaire privé, a expérimenté, au cours des vingt dernières années, diverses politiques monétaires et divers types de contrôle : certaines de ces expériences pourront ultérieurement se révéler fécondes ; d'autres en revanche, et notamment les plus récentes, qui tendent à détourner du circuit du Trésor vers les banques une part croissante des ressources d'épargne, et à réduire d'autant la capacité d'investissement de l'Etat, peuvent se révéler très dommageables. Enfin, la dévaluation « réussie » de décembre 1958 a favorisé la constitution d'une importante réserve d'or et de devises.

Plusieurs de ces facteurs peuvent se modifier très rapidement : le désarmement financier de l'Etat entrepris par Giscard d'Estaing sera-t-il poursuivi par Debré ? La conjoncture commerciale et financière qui détermine le stockage de devises se maintiendra-t-elle ?

La gauche, à vrai dire, ne pourra dresser son bilan d'entrée qu'en prenant le pouvoir.

2° l'escalade.

En matière financière, la gauche au pouvoir ne rencontrera pas que les difficultés héritées de la droite. Elle se heurtera également aux conséquences financières de sa propre victoire.

- Cette victoire sera celle des catégories sociales dont les besoins, individuels et collectifs, sont les moins bien satisfaits par le régime actuel. Elle se traduira donc par de puissantes revendications de salaires, par d'autres revendications portant sur la redistribution, à fins sociales, des revenus, et par des demandes accrues d'investissements sociaux.

A ces demandes spontanées du pays, la gauche au pouvoir voudra, en outre, adjoindre quelques actions délibérées qui lui paraîtront essentielles pour la suite (par exemple, dans l'ordre de la recherche scientifique ou de la formation des hommes, etc.).

Au total, on peut donc s'attendre à une forte pression sur le budget de l'Etat, et sur celui des collectivités locales et des organismes sociaux. On peut s'attendre aussi à ce que, par le jeu combiné de ces demandes accrues, la production de certains secteurs se révèle provisoirement insuffisante.

- Pour satisfaire ces besoins et, plus généralement, pour créer une liberté croissante de choix, la seconde ambition de la gauche sera *d'accélérer le rythme de l'expansion économique*, tout en en modifiant l'orientation.

Mais il existe, on le sait, un lien entre le rythme de la croissance et le risque d'inflation. Accélérer la croissance aggrave le risque.

En outre, la croissance accélérée implique un effort accru d'investissement : elle oblige à partager différemment le revenu disponible, entre la consommation actuelle et l'investissement, ce qui ne va pas sans créer de tensions. Accélérer la croissance, c'est satisfaire, aujourd'hui, moins de revendications, pour pouvoir en satisfaire beaucoup plus dans quelques années.

Cette accélération de la croissance entraînera notamment : un regain de l'effort budgétaire au bénéfice de l'investissement productif public ; un accroissement de la capacité de collecte et d'intervention des organismes financiers, publics et semi-publics ; enfin, un jeu complexe de mesures à l'égard de l'investissement privé, mesures qui comporteront certainement quelques « carot-

tes » fiscales ou budgétaires, c'est-à-dire quelques suppléments de dépenses ou moins-values de recettes.

- Même si l'ensemble des mesures qui viennent d'être évoquées devait intervenir dans un climat unanimement favorable, les mettre en œuvre sans stimuler l'inflation serait déjà délicat ; il y faudrait une sévère hiérarchie des priorités et un ajustement détaillé des fins poursuivies aux moyens disponibles (l'inverse n'étant possible qu'à plus long terme).

Mais il serait tout à fait illusoire d'escompter pareil climat : la droite vaincue se défendra. *La réaction des possédants* peut, pour les besoins de l'analyse, être décomposée en deux phases. La première, celle du « tir de barrage », précédera, accompagnera et suivra la prise de pouvoir, avec des péripéties variables selon la conjoncture économique et politique, intérieure et internationale. Derrière ces péripéties se dessineront des traits communs : la droite alarmera l'opinion et les possédants prendront des précautions. Une baisse boursière inquiétera les « épargnants », cependant que les journaux et les partis de droite se feront les « défenseurs vigilants » des paysans, des boutiquiers, des vieux, des fonctionnaires, etc., contre la gauche...

Les « précautions » des capitalistes prendront, de leur côté, prendre des formes et une intensité variables (par exemple : achats spéculatifs d'or, de terrains, de marchandises). La plus probable concerne le stock de devises et vaut d'être analysée : elle se traduira vraisemblablement par la « perte », en peu de semaines, de quelques centaines de millions ou de quelques milliards de dollars !

A ce jour, « la France possède », en or et devises, l'équivalent de 5 milliards de dollars environ. Mais une part importante de ces réserves peut, en effet, disparaître en quelques semaines. Il suffit pour cela que les capitalistes étrangers qui ont réalisé en France des investissements boursiers, des placements bancaires ou même de réels investissements industriels, décident de rapatrier leurs mises, pour que les francs qu'ils possèdent aujourd'hui se convertissent en devises étrangères et regagnent leurs pays d'origine. Ou encore, que les capitalistes français intéressés au commerce international se mettent à acheter par anticipation des devises étrangères pour couvrir leurs importations à venir ou à différer le rapatriement des devises acquises pour prix de leurs exportations. Ou enfin que les capitalistes français non concernés par le

commerce international s'emploient à placer à l'étranger leurs fonds disponibles.

Avant que la gauche ait pris le pouvoir, ces « précautions » pourront jouer à plein (elles peuvent même intervenir, à tout moment, si la conjoncture économique les rend rentables...). Ensuite, même si la gauche joue au maximum des clauses de sauvegarde que comportent les accords internationaux en vigueur (et même si elle suspend l'application de ces accords), ces « précautions » pourront encore exercer plus ou moins leur pression. Elles ne pourront être définitivement enrayées que du jour où la gauche, durablement installée au pouvoir, aura su créer des conditions telles que le commerce international de la France poursuive son développement, en dégageant régulièrement un certain excédent.

- Dans sa seconde phase, la réaction des possédants passera du « tir de barrage » à la « guerre de tranchées ». En d'autres termes, si la gauche s'installe durablement au pouvoir et entreprend de transformer le pays, sans éliminer le secteur capitaliste privé, il faudra bien que s'établisse entre le nouveau pouvoir et les vieilles classes possédantes un « modus vivendi » qui, pendant longtemps, tiendra plus de la guerre d'usure que de la confiante coopération.

Pendant cette longue « guerre des tranchées », les offensives brutales sur le stock des devises, les paniques boursières ou les achats spéculatifs pourront encore se produire occasionnellement. Mais, désormais, le conflit se situera sur deux fronts principaux. D'abord celui de l'insertion internationale de la France (et, notamment, de l'intégration européenne) : la droite sera supra-nationale dans la mesure où le pouvoir supra-national échappera à la gauche ; elle sera libre-échangiste ; elle sera fidèle à la lettre libérale du traité de Rome, etc... En toutes circonstances, son objectif sera de retrouver, à l'échelon international, la liberté de manœuvre et la possibilité de contre-offensive qu'elle aura perdues en France même.

Deuxième front, celui de l'investissement. Pourquoi développer une production dont on risque de perdre le contrôle ? Pourquoi geler ici des capitaux, en les investissant, s'ils risquent d'être nationalisés ? Pourquoi aider au placement d'un emprunt d'Etat ou au développement du crédit à long terme ? Chaque entreprise privée, chaque banque, chaque groupe financier se posera des questions de ce type et sera tenté d'y répondre par une « grève des investissements ». On peut donc considérer que dans le domaine intérieur la contradiction principale que la gauche au pouvoir devra surmonter sera celle-ci : comment concilier la volonté gouvernementale d'accélérer la croissance, dans une économie semi-publique, semi-privée, avec la réticence spontanée de l'investissement privé ?

- L'intensité de cette contradiction - et les formes mêmes qu'elle pourra prendre à différents moments - seront directement influencées par la politique de réformes de structure que la gauche entreprendra. Il s'établira entre les réactions des possédants et l'avance du projet socialiste une dialectique complexe, un enchaînement dynamique dont la portée peut être très variable, selon ce que permettront la conjoncture internationale et les forces en présence.

Mais, en tout état de cause, la gauche au pouvoir (c'est-à-dire la gauche portée par une volonté populaire de prendre le pouvoir, plus forte que la volonté des actuelles classes dirigeantes de le garder ou de le récupérer) ne sera pas désarmée. Plusieurs combinaisons entre lesquelles il lui faudra choisir au gré des circonstances peuvent s'offrir à elles, dosant différemment l'ouverture plus ou moins grande des frontières, le jeu d'alliances internationales diverses, la poursuite de réformes de structures d'inégale ampleur ou de rythme variable etc. Il importe qu'en fixant son choix parmi ces politiques possibles, le gouvernement de la gauche sache aussi tenir un compte exact des difficultés financières à prévoir.

Pour une politique financière de la gauche

48

L'inflation, attribut congénital du capitalisme actuel. La France, plus que d'autres pays, portée vers l'inflation. La gauche, destinée par vocation à entreprendre un effort économique et

social plus ambitieux, malgré l'hostilité des possédants. Comment, dans ces conditions, la gauche au pouvoir pourra-t-elle mener une politique financière raisonnable ?

Entre une gestion loyale des fragiles mécanismes économiques et financiers de la société capitaliste moderne qui renverrait à un avenir improbable la réalisation du projet socialiste, et une avance rapide vers une collectivisation presque générale de l'économie qui, dans la conjoncture intérieure et internationale aujourd'hui prévisible, aboutirait à un probable échec, nous pensons qu'il est possible d'expérimenter une voie intermédiaire.

La politique financière « raisonnable » dont nous entendons esquisser les grandes lignes s'inscrit dans une telle perspective. Si elle présente encore un caractère trop abstrait, c'est qu'en l'attente d'un programme économique et politique assez détaillé et précis, fixant notamment les principaux choix stratégiques (politique internationale, réformes de structure, etc.) de la gauche la réflexion sur la politique financière demeure nécessairement abstraite : la politique financière est subordonnée au reste de la politique économique.

Malgré ces réserves, on peut tirer du diagnostic établi plus haut certaines au moins des orientations générales que pourrait suivre une politique financière de la gauche : on examinera ci-après ce que pourraient être les principes d'une telle politique, puis ses objectifs, puis ses moyens d'action.

1° les principes.

Le socialisme, c'est la volonté de rendre l'avenir de la collectivité maîtrisable, d'en faire l'objet de projets délibérés démocratiquement. Cette maîtrise de l'avenir passe, à la fois, par une redistribution des pouvoirs au sein de la société et par le contrôle social de l'investissement.

● Si la gauche retrouve le chemin du pouvoir et entend amorcer une transition vers le socialisme, son premier objectif doit être d'opérer, par un certain nombre de réformes de structures, une redistribution des pouvoirs politiques et économiques au sein de la société.

Un autre rapport examine ce que pourrait être dans cette situation le nouveau tracé de la frontière entre le secteur privé et le secteur public. Pour nous en tenir au seul domaine financier, deux observations paraissent nécessaires.

En premier lieu, il paraît indispensable de donner à l'Etat, dès la prise du pouvoir, les moyens

de contrôler, de diriger et d'animer la marche de l'économie. Cela suppose notamment un remodelage des organismes financiers et bancaires relevant déjà du secteur public ou nationalisé, un renforcement des pouvoirs de contrôle du crédit, une ré-activation des circuits financiers dépendant du Trésor. Cela suppose également que les pouvoirs financiers de l'Etat soient étendus, notamment, en vue d'exploiter pleinement les pouvoirs d'orientation et d'investigation que la multitude des participations financières de l'Etat et de ses divers démembrements peut fournir : à cet égard, l'I.R.I. italien pourrait offrir, sinon un modèle, du moins un thème de réflexion.

L'extension des pouvoirs de l'Etat doit-elle entraîner de nouvelles nationalisations, dans le secteur financier, en particulier celle des banques d'affaires ? Sur ce point, nous croyons devoir introduire une distinction ? On peut estimer que la nationalisation de tout ou partie des banques d'affaires est nécessaire pour diverses raisons qui touchent, soit à leur puissance politique, soit à leur puissance économique. Mais, du seul point de vue du renforcement des pouvoirs financiers de l'Etat, une telle nationalisation ne constitue ni une condition suffisante, ni même (sauf rébellion flagrante de leur part) une condition nécessaire pour mener une politique financière de gauche. Beaucoup plus importantes sont, pour l'exercice de celle-ci, les réformes suggérées plus haut, réformes que bien d'autres mesures pourraient utilement compléter (nomination par l'Etat ou sous son contrôle des dirigeants des entreprises bancaires, plutôt qu'expropriation de leurs actionnaires, etc.).

En second lieu, il faut souligner que ces réformes - de même que la majeure partie des autres réformes de structure initialement nécessaires - doivent intervenir très vite. Il importe, en effet, non seulement de mettre à profit l'élan initial que donne la victoire, mais aussi de rechercher, dès que possible, un nouveau modus vivendi durable avec le relativement vaste secteur qui demeurera privé. La contradiction principale analysée plus haut - celle qui opposera la volonté d'accélérer la croissance aux réticences de l'investissement privé - ne pourra en effet être surmontée qu'à ce prix : sauf à venir sanctionner des manquements très graves, la nationalisation n'est pas une arme à utiliser à la petite semaine, ni même d'année en année. La création de concurrents publics et la passation de contrats entre l'Etat et les firmes où les groupes privés seront d'efficaces substituts.

C'est davantage pour résoudre les problèmes d'aménagement du territoire, de reconversion industrielle, d'animation coopérative de l'agriculture et de la distribution ou de modernisation des services publics que, passé la période des « Cent premiers jours », les réformes de structure devraient demeurer à l'ordre du jour.

• La réalisation du projet socialiste implique une certaine *socialisation de la fonction d'investissement*. La maîtrise de l'avenir passe, en effet, par le *contrôle de l'investissement*. Or, celui-ci demeurera, tant du fait du secteur privé qu'en raison de la division du travail au sein du secteur public, la résultante de décisions éparses et, pour une bonne part, privées.

Sans qu'on puisse affirmer que leur solution sera toujours facile, les difficultés nées de l'insuffisante coordination du secteur public demeureront assurément les moins graves.

Mais comment obtenir que l'investissement privé atteigne bien le volume souhaité, dans les délais requis et en conformité avec les objectifs plus ou moins détaillés du Plan ?

On ne peut évacuer cette difficulté qu'en postulant une rapide nationalisation de la totalité des grandes entreprises et de bon nombre des moyennes, ou en rêvant à on ne sait trop qu'elle soumission benévole des capitalistes aux volontés du nouveau pouvoir. Ces deux hypothèses écartées, la difficulté demeure.

Elle signifie que le problème posé à la gauche française (et sans doute européenne), dans la période historique actuelle, est de prendre le pouvoir et de le garder, dans des conditions telles que la *coexistence durable* d'un secteur socialiste et d'un secteur capitaliste sera le seul statut économico-social possible.

Si telle est bien l'hypothèse à envisager, il en résulte que la *question du profit* appelle une réponse claire. Dans la perspective envisagée, l'objectif ne peut être de tarir les profits, mais seulement de créer les conditions permettant de les voir s'orienter vers l'*investissement utile*.

Le problème présente plusieurs aspects que l'analyse peut dissocier (mais, que la politique réelle ne permet jamais de traiter indépendamment les uns des autres)

Il y a, d'une part, la formation des profits dans l'entreprise et leur investissement. A cet égard, l'objectif principal de la gauche sera d'obte-

nir que cette part non consommée du revenu national serve au mieux les intérêts du développement social ultérieur.

Il y a, d'autre part, la formation des revenus distribués aux familles bourgeoises et aux couches sociales satellites à partir des profits ; cette formation concourt à l'extrême dispersion des revenus et des niveaux de vie. A cet égard, il est certain que la gauche au pouvoir ne restera pas inactive. Mais son objectif ne peut être simplement de resserrer l'éventail des revenus ; il est aussi de provoquer la formation d'un volume suffisant d'épargne pour financer tous les investissements requis par le Plan ; il est encore de faire en sorte que cette épargne s'agglomère de façon telle que l'Etat puisse en infléchir l'emploi.

Il y a, enfin, l'ensemble de pouvoirs sociaux que l'extraction de profits procure aux capitalistes, dans l'entreprise comme dans la nation, à l'égard de leur personnel ou de l'opinion publique ou des pouvoirs publics, etc... Dans ce domaine, essentiel, mais diffus, c'est toute la politique générale de la gauche au pouvoir qui est concernée.

• Pour que la *fonction d'investissement* puisse être, dans une large mesure, *socialisée*, nonobstant la place gardée par l'investissement privé, toute une politique financière devra être menée qui, à tout prendre, constituera une sorte de *planification financière*, complémentaire des formes actuelles de la planification.

Une telle orientation suppose que l'Etat s'est doté des pouvoirs nécessaires (c'est l'objet, notamment, des réformes de structure envisagées plus haut) ; qu'il reçoit du pays le soutien nécessaire ; qu'il est, enfin, en mesure de faire accepter sa politique économique et financière - *volens, nolens* - par les chefs d'entreprises privées.

La plus satisfaisante des situations qui puisse se présenter, à cet égard, serait celle où l'Etat, les syndicats et un nombre non négligeable de firmes ou de groupes privés contracteraient des engagements réciproques, précis et durables, tendant à favoriser la réalisation de programmes partiels compatibles avec le Plan (engagements pouvant porter, du côté privé, sur de nouvelles localisations ou sur la réalisation d'objectifs de production, d'investissement ou d'exportation et, du côté public, sur l'adaptation au cas d'espèce des normes réglementaires ou fiscales en vigueur, pour dégager les marges d'autofinancement requises ou pour faciliter l'accès au crédit, etc.). En somme, la planification prendrait de la sorte, dans son exécution, un caractère contractuel.

2° les objectifs.

Ces principes qui fixent le cadre général dans lequel pourrait se déployer la politique financière de la gauche doivent être traduits en objectifs plus précis. Mais en l'attente d'un programme économique et politique, seuls les objectifs valables en toute hypothèse peuvent être dès à présent précisés : ces objectifs résultent, en effet, des menaces inflationnistes que la gauche rencontrera inéluctablement et des risques politiques que le développement effectif de l'inflation ferait courir à son pouvoir. Mais, en premier lieu, quels sont au juste ces risques ?

● *Pourquoi, après tout, ne pas accepter la hausse des prix ?* La gauche a, pour cela, trois raisons majeures.

En premier lieu, les effets intérieurs d'une hausse incontrôlée et durable des prix, tant que subsistera un large secteur capitaliste, ne peuvent, en définitive, que s'exercer au détriment des catégories sociales que la gauche représente : ni les salariés, ni les bénéficiaires de revenus sociaux, ni même les paysans ne sont en position de tirer un bénéfice de l'inflation, l'expérience des dernières décennies l'a suffisamment montré.

En second lieu, une telle hausse des prix aboutirait assez rapidement à dégrader la position commerciale internationale de la France et, par ricochet, sa position internationale tout court. L'épuisement des réserves de change, puis la dévaluation compliqueraient la solution de tous les problèmes intérieurs et rendraient inéluctable une « austérité » propre à renforcer rapidement la droite. Dans la conjoncture internationale présente et prévisible, il n'est, en outre, ni concevable, ni souhaitable d'envisager, de façon durable, une quasi-fermeture des frontières : ni la vocation, ni l'intérêt de notre pays ne sont autarciques.

Enfin, à supposer même que la gauche puisse laisser les prix se dérégler sans troubles sociaux intérieurs, ni difficultés internationales, il apparaît, notamment à travers l'expérience de l'U.R.S.S., que le dérèglement du système des prix peut, de lui-même, entraîner au bout d'un certain temps, un dérèglement diffus, mais général de l'ensemble des mécanismes économiques, dérèglement qu'un pouvoir socialiste, fermement établi, ne peut surmonter qu'au prix de longs efforts.

Ainsi donc, pour rester au pouvoir et pour réussir, la gauche ne peut « ignorer la monnaie ».

● Ceci posé, il faut se souvenir qu'aucun gouvernement de droite, dans aucun pays capitaliste développé, n'a encore réussi à maîtriser parfaitement l'inflation ; par conséquent, la gauche ne peut, dans un premier temps, espérer faire mieux : elle aurait absolument tort de viser, ici, des objectifs qui demeurent hors de portée de la droite.

En définitive, la gauche doit simplement se fixer des limites à ne pas dépasser, des seuils en-deçà desquels il convient de contenir le dynamisme propre des « paramètres » monétaires et financiers de l'équilibre économique. Concrètement, cet objectif général peut se préciser assez aisément dans trois secteurs-clés : ceux des prix, des devises et du budget.

Dans le domaine des prix, l'objectif est d'éviter que le niveau général des prix augmente plus vite, en France, que dans les pays avec lesquels s'opère la majeure partie de nos échanges internationaux. « Pas plus de bêtises que les voisins » : dans cette limite, on écarte le risque de déséquilibre durable du commerce international, donc le risque d'épuisement rapide des réserves de change et celui de dévaluation. On autorise de la sorte la poursuite d'une politique nationale autonome et celle d'une politique internationale visant, notamment, à élargir les degrés de liberté que nous laisse le marché mondial.



Dans le domaine des devises, l'objectif doit être de conserver une masse de manœuvre suffisante pour traverser, sans périls, quelques années de mauvaise conjoncture et pour exercer une influence suffisante dans la réorganisation du système monétaire international.

Dans le domaine budgétaire, enfin, l'objectif doit être tant au niveau de l'Etat qu'à celui des collectivités locales et des organismes sociaux, de choisir et non pas de subir, de garder la maîtrise des budgets et la maîtrise des influences qu'ils exercent sur l'économie.

Cette capacité de choix doit évidemment s'exercer tant sur les recettes que sur les dépenses, sans que la gauche doive enfermer, *a priori*, son action dans le respect mythique de l'équilibre budgétaire ni dans le plafonnement automatique du découvert budgétaire par quelque quotité préfixée. Le déséquilibre ou le suréquilibre du budget en fonction de la conjoncture sont des possibilités que le gouvernement doit se réserver.

- Entre cette volonté de maîtriser le budget - et, à travers lui, d'infléchir l'expansion économique - et la puissante vague de revendication que l'arrivée au pouvoir de la gauche libérera, il existe une contradiction flagrante.

Surmonter préventivement cette contradiction, est sans doute l'un des principaux objectifs que la gauche doit poursuivre si elle veut réussir.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le succès de la gauche, en matière monétaire et financière, se jouera pour une bonne part *avant* la prise du pouvoir. Préparer les décisions et les ordonner sont, autant qu'il sera possible, deux exigences préalables à la prise du pouvoir.

Préparer les décisions, c'est appeler l'attention des dirigeants politiques de la gauche sur la subtile complexité de la machine financière et dégager de cette étude des systèmes de solutions adoptés aux hypothèses envisageables. Ordonner les décisions est chose plus délicate. En effet, tandis que la « préparation » concerne quelques dizaines de dirigeants avertis, « l'ordonnement » ne peut se faire que sur la place publique : son objet est d'opérer, dès avant la prise du pouvoir, un certain tri, une certaine mise en ordre, dans le potentiel immense des revendications que la victoire de la gauche fera naître. Tous les arbitrages qui pourront être rendus, toutes les priorités qui pourront être dessinées avant la prise du pouvoir seront autant de gagné, à tous les égards.

3° les modalités.

Ici encore, il nous faudra demeurer incomplet et imprécis : mais ce n'est plus seulement l'absence d'un programme économique et politique qui commande notre réserve ; c'est aussi le fait que, pour une bonne part, les moyens d'action à mettre en œuvre, seront déterminés par la conjoncture réellement observée. La gauche ne peut aujourd'hui apercevoir les contre-offensives qu'elle subirait au cours des « Cent premiers jours » de son pouvoir, ni définir sa tactique pour une phase de transition au socialisme dont elle ne peut dater le début.

Seules, les principales modalités que pourrait revêtir la politique financière de la gauche peuvent se dessiner à grands traits.

- Selon des formules à préciser (entre lesquelles des choix pourront s'exercer, car plusieurs techniques distinctes sont combinables à doses diverses), la politique de contrôle et d'orientation de l'investissement devra se traduire notamment par :

- Une politique de l'autofinancement dont l'objectif, on l'a dit, ne peut être de tarir celui-ci, mais seulement de veiller à son emploi utile dans le cadre du Plan ; politique dont un objectif second peut être, en fonction de l'évolution du rapport des forces politiques, de compenser le droit, laissé au patronat, de bénéficier de l'autofinancement, par un renforcement du pouvoir syndical dans l'entreprise ; entre le *statu quo* et une situation où, dans l'entreprise, le syndicat assumerait une certaine prise de responsabilités gestionnaires (une réelle co-gestion), il existe, en effet, tant de chemin à parcourir qu'il serait sans doute déraisonnable de vouloir le couvrir en une seule étape.

Pour la mise en œuvre de cette politique, l'Etat pourrait jouer (si possible, par voie contractuelle) de la fiscalité, du crédit, de la concurrence internationale, de l'accès au marché financier, des marchés publics et de l'ensemble des réglementations dont il est la source. Par ce jeu, il ferait en sorte que les entreprises privées aient intérêt, aient envie ou aient besoin d'agir de façon telle qu'au total le Plan soit exécuté.

- Une politique de promotion de l'épargne dont l'objectif sera de dégager un volume suffisant d'épargne et de donner à des organismes soumis aux dessins du Plan le pouvoir d'investir cette épargne. Parmi les caractéristiques de cette politique, il faut noter qu'elle devra s'adresser, avec des ambitions inégales, il est vrai, à toutes les catégories sociales que la gauche, en accélérant la croissance, s'efforcera d'enrichir. Noter également que, soit à l'égard des catégories les plus fortunées, soit dans les conjonctures les plus difficiles, diverses formules d'épargne forcée (fiscales ou non) pourront intervenir pour différer la jouissance de revenus que la production courante ne pourrait satisfaire : en d'autres termes, par le report de consommation qu'elle entraîne, l'épargne pourrait le cas échéant, se voir confier à côté de son rôle traditionnel de financement de l'investissement, un rôle annexe d'épongeur de pouvoir d'achat excédentaire, bref un rôle anti-inflationniste.

- *Une politique du crédit*, asservissant celui-ci aux orientations du Plan, en veillant cependant à ce que la fonction de régulateur des trésoreries d'entreprises que remplit le système bancaire ne soit pas perturbée ; en veillant aussi, comme on l'a dit, à ce que la structure de l'appareil bancaire reçoive les corrections requises.

- *Une politique fiscale* dont l'exact dosage demeurera longtemps des plus délicats car il lui faudra combiner au moins quatre fonctions : financer les interventions de l'Etat ; concourir à la fixation des revenus disponibles ; inciter à la formation du volume d'épargne désiré ; ajuster, enfin, la recette publique aux besoins fluctuants de l'équilibrage de l'économie et de l'expansion de la production.

- *Une politique de la concurrence* qui, visant à la fois à maintenir durablement une position satisfaisante sur le marché mondial et à favoriser, en France même, une accélération des gains de productivité, ne craindrait pas de favoriser la constitution d'unités de production de taille internationale, que ces unités soient privées ou naissent de la substitution d'initiatives publiques au secteur privé défaillant. Une telle orientation est nécessaire ; mais elle ne peut être suivie, sans périls, que si la gauche sait trouver, notamment dans un renforcement du pouvoir syndical, une contrepartie au renforcement local du patronat qu'elle provoquera de la sorte. Une autre contrepartie, sociale cette fois, doit également être trouvée par la mise en charge collective des coûts sociaux que la concentration recherchée pourra entraîner (reconversion, recyclage, etc.). Encore faut-il préciser, enfin, qu'il ne s'agit pas de susciter ni d'approuver n'importe quelle concentration : il en est qui expriment la seule commodité des groupes financiers concernés, sans présenter, pour le pays, d'avantages bien établis : c'est assez dire que la politique de la concurrence doit aussi avoir pour objet d'empêcher de telles concentrations.

- Assurer le contrôle social de la fonction d'investissement, c'est fonder l'espoir d'une croissance économique accélérée. Opérer diverses réformes de structure, y compris en remaniant le secteur déjà public, c'est fonder l'espoir d'un maintien durable de la gauche au pouvoir. Encore faut-il que les risques inflationnistes déjà décelés soient, d'année en année, obstinément refoulés. Or, il est douteux qu'à cet égard l'ensemble des orientations définies jusqu'ici se révèle suffisant : il faudra sans aucun doute aller plus loin.

En effet, pour que, dans une économie industrielle complexe, ouverte sur le reste du monde, soumise à un remodelage volontaire de certaines de ses structures et où se déroule une expérience politique presque sans précédents (la gauche s'installant durablement au pouvoir dans un pays d'Europe occidentale), l'expansion économique s'accélère sans provoquer de tensions inflationnistes plus fortes que celles dont les économies voisines seront le siège, un ajustement permanent et souple devra sans cesse s'opérer ; il ne pourra s'exercer à titre principal, ni sur le taux du plein-emploi, ni sur le volume et la structure du commerce extérieur ; il ne pourra donc s'exercer, par le biais des revenus disponibles, que sur le partage de la production entre la consommation et l'investissement.



Autrement dit, pour parfaire l'équilibre dynamique de l'économie, ce qu'il est convenu d'appeler *une politique des revenus* se révélera indispensable.

Ce n'est pas ici le lieu d'analyser les raisons qui rendent utopique la poursuite d'une telle politique dans l'agencement actuel des pouvoirs sociaux, ni d'examiner dans tous leurs détails, les divers aspects et les diverses conditions d'une telle politique, une fois la gauche au pouvoir.

On peut noter cependant que, si la gauche n'est pas en mesure d'obtenir des diverses forces sociales qui sont, par vocation, ses soutiens naturels - et notamment du syndicalisme paysan et surtout ouvrier - la confiance et les concours que présuppose une politique des revenus, c'est qu'il n'y a aucune chance qu'une telle gauche puisse asseoir durablement son pouvoir.

Il serait exagéré d'affirmer, *a contrario*, que la réalisation immédiate, pleine et entière d'une politique des revenus déployant aussitôt toutes ses conséquences est, en quelque sorte, un préalable à l'installation (ou à l'enracinement) de la

gauche au pouvoir. En fait, il pourrait suffire, pendant un premier temps, d'élaborer empiriquement et progressivement des accords bi- ou tripartites (syndicats, patronat, pouvoirs publics) débordant du champ d'application actuel des conventions collectives pour s'enrichir d'engagements nouveaux définis de façon fort pragmatique. Mais cette première période devrait rapidement - c'est-à-dire en peu d'années - déboucher sur un régime plus stable et de portée plus vaste, sur une politique des revenus articulés sur le Plan.

En d'autres termes, pour contenir durablement le pouvoir patronal, pour réaliser le Plan et pour empêcher l'inflation, le gouvernement de la gauche aura besoin de conclure d'expresses alliances avec d'autres pouvoirs sociaux - et notamment avec le pouvoir syndical.

Sous un autre angle, on peut d'ailleurs considérer cette avance souhaitable vers une politique des revenus comme l'une des manifestations de l'orientation plus générale vers une planification contractuelle et qui nous est apparue souhaitable.



Cette recherche n'appelle aucune conclusion formelle.

Elle ne permet pas de garantir que la gauche échappera désormais aux difficultés financiè-

res dont elle fut jadis victime, mais elle montre que des cheminements nouveaux sont possibles pour y échapper.

Elle ne définit pas un programme financier de la gauche, car une telle définition n'aurait de sens qu'après l'adoption d'un programme politique et économique ; mais elle montre que, même dans l'ordre politique et économique, « tout n'est pas possible » en même temps ou instantanément : il faut que la gauche sache choisir, pour desserrer les contraintes financières qui pèseront sur son action.

Elle néglige, enfin, de vastes questions qui n'entrent pas dans la mission du groupe de travail sur « la gauche et la monnaie », mais interfèrent néanmoins avec les problèmes évoqués ici, qu'il s'agisse de l'évolution de notre position financière et monétaire internationale ou, plus particulièrement, de notre position européenne en ce domaine.

Un mot encore : contrairement aux apparences, il n'a été question, ci-dessus, que de problèmes monétaires et financiers : si la logique même de ces problèmes nous a souvent écartés de leurs aspects les plus spécifiques, c'est que la monnaie n'a pas de vérité propre. C'est un miroir où tous les rapports économiques se reflètent. Souhaitons que la gauche n' imagine jamais de casser ce miroir pour se croire plus belle.



Fondements économiques et financiers d'une politique internationale socialiste

G. Sarrail

Il n'y a jamais eu de politique internationale socialiste.

Chaque fois qu'un gouvernement se recommandant du socialisme, version social-démocrate, comme version communiste, est arrivé au pouvoir, on a toujours pu faire la démonstration que sa politique étrangère défendait pour l'essentiel les intérêts nationaux permanents du pays intéressé.

Ainsi, la Grande-Bretagne travailliste avait su décoloniser l'Inde qui coûtait cher, ne fournissait guère et ne présentait aucun avantage stratégique majeur, mais pas la Malaisie pour des raisons qui tenaient à sa richesse en matières premières.

Ainsi, la politique étrangère soviétique a toujours conservé en Europe de l'Est, dans les Balkans ou en Extrême-Orient, des orientations au fond peu différentes de celles des tsars.

Ainsi, les divergences d'opinions qui, en France, séparent le courant communiste du courant socialiste-S.F.I.O. sont assez analogues à celles qui séparent la bourgeoisie nationaliste, de celle qui se veut fidèle aux intérêts nord-américains.

Plus gravement, on constate que les éventuelles velléités d'indépendance que manifesterait tel ou tel gouvernement socialiste, sont fréquemment battues en brèche dès son arrivée au pouvoir, pour des raisons qui tiennent à l'insuffisante indépendance économique du pays.

Ainsi, le Gouvernement de Centre-Gauche en Italie n'a apporté aucun changement à l'orientation diplomatique de ce pays.

Ainsi, le Gouvernement de M. WILSON, en Grande-Bretagne, a, depuis son accession au pouvoir, jeté un voile pudique sur ses engagements électoraux pour ce qui concerne notamment la guerre du Viet-nam et le jugement sur la politique américaine dans le Tiers Monde en général.

Ces réflexions conduisent à constater qu'en politique étrangère, moins encore qu'en politique intérieure, la générosité ne suffit pas à passer des rêves aux actes.

Il est donc important de savoir déterminer les orientations de la politique étrangère en fonction des degrés de liberté que l'on possède et de savoir ensuite agir pour augmenter ces degrés de liberté.



On commencera par examiner les contraintes qui pèsent sur le choix d'une orientation diplomatique, puis on déterminera les grandes lignes de cette orientation et on étudiera sur quelques points particuliers les politiques précises qui pourront traduire dans les faits une orientation diplomatique compatible avec le degré de liberté laissé au pays par la puissance et l'indépendance de ses structures économiques.

I. - Indépendance politique et indépendance économique

A - Les paiements extérieurs.

Un pays déterminé, tout comme une entreprise industrielle ou commerciale, peut subir de trois manières l'influence ou la domination d'un autre partenaire :

- La puissance publique, comme la majorité du Conseil d'Administration, peut être institutionnellement liée ou dépendante d'un partenaire plus puissant : cas des sociétés filiales et cas de la colonisation politique.
- Un pays, comme une entreprise, peut être soumis à l'influence de décisions extérieures prenant application dans le domaine de leur ressort.

Dans le cas de l'entreprise, ce peuvent être les conditions liées à la fabrication sous licence, l'obligation d'admettre un partage des marchés, ou toute autre ; dans le cas d'un pays, ce sera surtout la présence d'entreprises étrangères pesant sur la politique économique des branches ou sur celle du pays tout entier.

- Un pays, comme une entreprise, a des relations financières avec le monde qui lui est extérieur et, dans le cas général, ne dispose pas du pouvoir de créer la monnaie nécessaire à ses règlements.

Or, il n'y a nulle part de liaison nécessaire entre le rythme des rentrées de fonds et celui des sorties, pas plus que l'équilibre comptable n'est le résultat d'un quelconque automatisme.

C'est dire que le besoin de crédit est intimement lié à la vie économique intérieure, comme aux échanges internationaux.

C'est dire aussi que les institutions qui maîtrisent l'octroi du crédit possèdent un pouvoir de fait qui consiste à ne prendre de décisions favorables qu'après examen de la solvabilité du demandeur et de ce que l'on appelle pudiquement la rigueur de sa gestion, c'est-à-dire, plus précisément, la mesure dans laquelle sa gestion est compatible avec les intérêts des éventuels prêteurs.

Dans le cas de pays aussi développés que ceux d'Europe occidentale, et notamment de la France, il n'y a plus trace de colonisation politique.

L'Economie nationale est, en général, d'une puissance suffisante, contrairement au cas des pays sous-développés, pour conserver dans l'ensemble une orientation qui ne soit pas excessivement soumise à la pression d'intérêts étrangers.

Mais cette situation peut changer. Il faut notamment prendre acte qu'elle peut être très différente selon les branches de l'activité économique.

C'est au troisième titre que la dépendance économique se marque le plus fortement pour les pays développés : l'indépendance diplomatique ne résiste pas à un déficit persistant de la balance des paiements. Elle est donc menacée dès que la hausse des prix intérieurs atteint un rythme notablement supérieur à celui des principaux partenaires commerciaux, ce qui provoque le fléchissement des exportations et l'accroissement des importations. Ce cas fut le nôtre au cours de plusieurs phases de notre histoire récente. Mais l'indépendance nationale peut également se trouver affaiblie pour des raisons opposées, s'il arrive que les sacrifices faits au profit de la stabilité monétaire interne aient diminué le taux d'investissements du pays, et, par conséquent, la compétitivité de ses exportations. C'est présentement le cas de la Grande-Bretagne.

Il n'y a là aucun degré de liberté, et la Grande-Bretagne travailliste n'a aucun moyen de se permettre un conflit avec la diplomatie américaine, si elle persiste à demander aux Etats-Unis de soutenir la Livre Sterling ; mais une dévaluation de la Livre lui coûterait cher et elle n'est pas prête à en payer le prix pour n'avoir pas su le faire comprendre à son opinion publique.

A l'inverse, l'évidente indépendance diplomatique dont fait preuve le gaullisme par rapport à l'orientation atlantique, est le fruit des cinq milliards de dollars qui constituent actuellement nos réserves publiques de change, et du fait que l'équilibre actuel de nos paiements suffit à assurer pour le moment à ces réserves de petites augmentations quasi-régulières.

L'influence des relations financières sur les orientations diplomatiques dans le Monde occidental ne peut qu'aller croissant pour deux autres raisons :

- en premier lieu, la disparition progressive de toute contrainte douanière et de tout contingentement rendra les échanges de plus en plus libres et de plus en plus importants, par rapport à la production intérieure des différents pays. Ce qui signifie que leurs soldes varieront de manière de plus en plus ample et de moins en moins aisément prévisible. La dépendance de chaque pays, par rapport au système international de paiement, sera donc très logiquement croissante ;

- en second lieu, les pays d'Europe occidentale ont pris l'habitude de considérer qu'il n'y a pas d'autre politique de défense possible en dehors de celle qu'ils ont acceptée en 1949 au moment de la conclusion du pacte atlantique. Ils ne se séparent les uns des autres que sur le degré de liberté avec lequel ils interprètent leur situation sous la protection du « bouclier » atomique américain.

De ce fait, les échanges économiques portant sur des biens militaires ou stratégiques sont eux-mêmes liés de plus en plus à des considérations financières avant de l'être à des considérations proprement stratégiques : la Grande-Bretagne a menacé l'Allemagne de retirer ses bataillons stationnés dans la République Fédérale, si ladite République n'achetait pas à la Grande-Bretagne suffisamment de chars pour compenser les pertes en devises occasionnées par l'entretien des bataillons. De la même manière encore, les pressions américaines sur un certain nombre de pays d'Europe, et notamment sur l'Allemagne, pour acheter du matériel militaire américain, s'inspirent beaucoup plus du souci de défendre le dollar que d'un souci stratégique qui a bien peu de place dans la doctrine Mac Namara.

On doit conclure de toutes ces considérations qu'une condition absolument nécessaire, mais non suffisante, de l'indépendance nationale, est l'équilibre de la balance des paiements.

Pour un pays développé, cet équilibre ne peut résulter que d'une politique active d'investissements et d'exportations, en même temps que de la préservation de la stabilité de la monnaie.

Là ne s'arrête pas cependant la relation entre l'indépendance économique et l'indépendance diplomatique.

B - Le budget militaire.

En effet, l'importance du budget militaire

d'une nation sur l'orientation de son économie est toujours sensible.

Il n'entre pas, dans l'objet de ce rapport, d'aborder des problèmes stratégiques ou de discuter de choix d'armes.

On ne raisonnera donc ici que sur la masse globale du budget militaire quelle que soit sa structure et, par conséquent, quelles que soient les branches de l'économie qu'il fait le plus travailler.

D'un point de vue global, on peut seulement constater qu'historiquement, il n'existe de neutralité désarmée que dans le cadre d'accords internationaux comportant une garantie ou des engagements rigoureux : l'Autriche en est le meilleur exemple.

Partout ailleurs (Suède, Suisse, Yougoslavie), la neutralité s'accompagne d'un effort militaire analogue à celui des pays engagés. Il ne s'agit pas pour les nations neutres de constituer un arsenal comparable à celui des grandes puissances (ni la France, ni l'Angleterre n'en sont elles-mêmes capables), mais de disposer d'une force susceptible d'infliger des pertes sérieuses à un envahisseur éventuel, d'enrayer son avance et de donner ainsi à d'autres pays la possibilité d'intervenir. Cette conception de la défense n'implique pas la possession d'armes atomiques stratégiques car : 1° aucune nation européenne ne pourrait, de toutes manières, affronter l'immense potentiel atomique soviétique ou américain. 2° Il est peu probable qu'une agression venue de l'Est ou de l'Ouest entraîne, du moins dans sa première phase, l'utilisation des armes nucléaires. L'équilibre de terreur réalisé entre Washington et Moscou conduit les états-majors à envisager des opérations de type « conventionnel » (voir la guerre du Viet-nam). C'est en fonction de ce type d'opération que les nations de petite ou moyenne importance doivent concevoir leur politique militaire (quitte à disposer d'armes atomiques tactiques beaucoup moins coûteuses que les armes stratégiques).

Cela dit, il existe aussi un pari possible : celui d'un désarmement unilatéral partiel qui s'y justifierait à la fois par la relative sécurité qu'a provoqué en Europe l'équilibre soviéto-américain, par le désir d'éviter la dissémination des armes atomiques et par la volonté de consacrer à l'essor économique - base de toute indépendance réelle - l'essentiel de l'effort national.

- en premier lieu, la disparition progressive de toute contrainte douanière et de tout contingentement rendra les échanges de plus en plus libres et de plus en plus importants, par rapport à la production intérieure des différents pays. Ce qui signifie que leurs soldes varieront de manière de plus en plus ample et de moins en moins aisément prévisible. La dépendance de chaque pays, par rapport au système international de paiement, sera donc très logiquement croissante ;

- en second lieu, les pays d'Europe occidentale ont pris l'habitude de considérer qu'il n'y a pas d'autre politique de défense possible en dehors de celle qu'ils ont acceptée en 1949 au moment de la conclusion du pacte atlantique. Ils ne se séparent les uns des autres que sur le degré de liberté avec lequel ils interprètent leur situation sous la protection du « bouclier » atomique américain.

De ce fait, les échanges économiques portant sur des biens militaires ou stratégiques sont eux-mêmes liés de plus en plus à des considérations financières avant de l'être à des considérations proprement stratégiques : la Grande-Bretagne a menacé l'Allemagne de retirer ses bataillons stationnés dans la République Fédérale, si ladite République n'achetait pas à la Grande-Bretagne suffisamment de chars pour compenser les pertes en devises occasionnées par l'entretien des bataillons. De la même manière encore, les pressions américaines sur un certain nombre de pays d'Europe, et notamment sur l'Allemagne, pour acheter du matériel militaire américain, s'inspirent beaucoup plus du souci de défendre le dollar que d'un souci stratégique qui a bien peu de place dans la doctrine Mac Namara.

On doit conclure de toutes ces considérations qu'une condition absolument nécessaire, mais non suffisante, de l'indépendance nationale, est l'équilibre de la balance des paiements.

Pour un pays développé, cet équilibre ne peut résulter que d'une politique active d'investissements et d'exportations, en même temps que de la préservation de la stabilité de la monnaie.

Là ne s'arrête pas cependant la relation entre l'indépendance économique et l'indépendance diplomatique.

B - Le budget militaire.

En effet, l'importance du budget militaire

d'une nation sur l'orientation de son économie est toujours sensible.

Il n'entre pas, dans l'objet de ce rapport, d'aborder des problèmes stratégiques ou de discuter de choix d'armes.

On ne raisonnera donc ici que sur la masse globale du budget militaire quelle que soit sa structure et, par conséquent, quelles que soient les branches de l'économie qu'il fait le plus travailler.

D'un point de vue global, on peut seulement constater qu'historiquement, il n'existe de neutralité désarmée que dans le cadre d'accords internationaux comportant une garantie ou des engagements rigoureux : l'Autriche en est le meilleur exemple.

Partout ailleurs (Suède, Suisse, Yougoslavie), la neutralité s'accompagne d'un effort militaire analogue à celui des pays engagés. Il ne s'agit pas pour les nations neutres de constituer un arsenal comparable à celui des grandes puissances (ni la France, ni l'Angleterre n'en sont elles-mêmes capables), mais de disposer d'une force susceptible d'infliger des pertes sérieuses à un envahisseur éventuel, d'enrayer son avance et de donner ainsi à d'autres pays la possibilité d'intervenir. Cette conception de la défense n'implique pas la possession d'armes atomiques stratégiques car : 1° aucune nation européenne ne pourrait, de toutes manières, affronter l'immense potentiel atomique soviétique ou américain. 2° Il est peu probable qu'une agression venue de l'Est ou de l'Ouest entraîne, du moins dans sa première phase, l'utilisation des armes nucléaires. L'équilibre de terreur réalisé entre Washington et Moscou conduit les états-majors à envisager des opérations de type « conventionnel » (voir la guerre du Viet-nam). C'est en fonction de ce type d'opération que les nations de petite ou moyenne importance doivent concevoir leur politique militaire (quitte à disposer d'armes atomiques tactiques beaucoup moins coûteuses que les armes stratégiques).

Cela dit, il existe aussi un pari possible : celui d'un désarmement unilatéral partiel qui s'y justifierait à la fois par la relative sécurité qu'a provoqué en Europe l'équilibre soviéto-américain, par le désir d'éviter la dissémination des armes atomiques et par la volonté de consacrer à l'essor économique - base de toute indépendance réelle - l'essentiel de l'effort national.

II. - Recherche d'une orientation

A - *Réflexions.* *sur la diplomatie gaulliste.*

On ne prétend point innover ici : il s'agit d'un rappel de quelques brèves banalités nécessaires à la logique du raisonnement :

- le rôle que joue l'appareil militaire dans les fondements de l'indépendance nationale, selon la diplomatie gaulliste, n'est pas économiquement supportable pour le pays. Le fait que l'orientation de cette diplomatie réponde à certaines espérances de la Gauche, au moins en ce qui concerne la coexistence Est-Ouest et le non-alignement sur la politique américaine au Viet-nam, ne peut suffire à cacher cette contradiction majeure. A terme, en effet, ou bien l'appareil militaire ne pourra pas être réalisé, et le pseudo-neutralisme gaullien s'effondrera comme un mauvais rêve, ou bien il le sera. Mais le prix à payer pour une force nucléaire opérationnelle se compterait probablement en centaines de milliers de logements manquants, en aggravation de l'insuffisance des crédits de l'Education nationale, de l'Aménagement du territoire et de l'équipement sanitaire, etc... Notre pays s'orienterait alors vers une économie militarisée dans laquelle une forte pression de l'appareil policier serait nécessaire pour contenir la légitime pression des citoyens français pour une meilleure satisfaction de leurs besoins collectifs ignorés. L'isolement diplomatique dans lequel nous nous serions orientés risquerait en outre d'aboutir à ce que l'Europe économique se fasse sans nous, notre pays prenant alors par rapport tant aux Etats-Unis qu'au reste de l'Europe un retard technologique croissant.

Cette forme-là de neutralité armée ne serait, pour les Français, qu'un leurre répugnant.

- Le souci gaulliste de dissocier l'Europe des Etats-Unis est légitime et appelle de la part de la Gauche un soutien explicite. Mais le fait que la recherche de cette dissociation soit axée surtout sur les aspects diplomatiques et militaires, bien avant de l'être sur la réalité de l'indépendance économique, entraîne des résultats nombreux et néfastes. Nos partenaires, qui ont encore moins que nous la possibilité de se doter de force nationale de dissuasion, ne veulent pas renoncer

à la protection américaine et la politique gaulliste aboutit purement et simplement à une alternative dramatique : ou bien la construction européenne sera sabordée et la France isolée, ce qui mettra en cause les conditions mêmes de son développement, ou bien l'Europe se fera tout de même parce que la France, n'aura pas eu le degré de liberté nécessaire pour l'empêcher, mais elle se fera avec une soumission croissante aux Etats-Unis, soumission recherchée par nos partenaires par méfiance de l'impérialisme gaulliste, qui se trouvera finalement vaincu.

Le plus probable pour le moment est que rien ne subsiste de l'orientation diplomatique du Gaullisme après le départ personnel du Général, même si l'U.N.R. conserve une part du pouvoir.

Le fait que les voies choisies par la diplomatie gaulliste apparaissent sans issue amène à reconsidérer la relation entre l'orientation économique et diplomatique de manière rigoureusement inverse de celle qui est présentement suivie.

B - *Les objectifs.*

Le mot de socialisme, couvrant des idées vagues et contradictoires, il n'est pas inutile de revenir rapidement sur ceux des objectifs qui relèvent d'un choix socialiste et qui s'imposent à la détermination d'une orientation internationale :

a) UNE POLITIQUE DE PAIX.

Là encore, il est des banalités utiles à répéter. Il n'est pas concevable - il est surtout fort dangereux - que les relations entre le Monde occidental et le Tiers Monde continuent à être déterminées selon les lignes de la politique que l'on a vu appliquer au Guatemala, au Viet-nam, à Cuba, à Saint-Domingue, au Brésil, etc...

Le fait que l'appareil économique américain durcisse de plus en plus sa volonté de domination en Amérique latine et que l'appareil militaire du même pays tire de cette orientation les conclusions les plus brutales au point d'appliquer uniformément en Amérique latine une politique de force de plus en plus mal supportée par les peuples de ces pays et de considérer l'Asie du Sud-

Est comme une terre d'expérience en matière de guerre contre-révolutionnaire, risque de rendre l'ensemble du monde développé solidaire devant la réprobation universelle.

Une volonté croissante de l'ensemble du Tiers Monde de mettre fin à l'impérialisme par la voie militaire est le seul résultat possible d'une telle orientation. L'impératif premier d'une politique socialiste consiste dans ce domaine à se dissocier à tout prix et dès que possible de la diplomatie des Etats-Unis.

Dans le même domaine et en Europe même, le seul facteur objectif de conflit qui subsiste est la division d'une Allemagne, dont les frontières nationales n'ont pas encore été définitivement fixées. La seule issue possible est celle d'un règlement négocié qui permettrait : 1° d'opérer la réunification par la voie démocratique de l'autodétermination ; 2° de garantir les frontières actuelles du pays ; 3° de faire de l'Allemagne le centre d'une vaste zone de désengagement en Europe.

On sait que l'U.R.S.S. n'accepte pas l'autodétermination car elle provoquerait la fin de la R.D.A., cependant que les Etats-Unis s'abstiennent de reconnaître la ligne Oder-Neisse et refusent d'envisager une éventuelle évacuation du territoire allemand. Cela signifie qu'il faudra encore beaucoup de temps avant d'atteindre la solution que pourrait favoriser la pression d'une Europe unie et indépendante.

b) UNE POLITIQUE D'AIDE AU TIERS MONDE.

Dans ce domaine, et sans entrer dans le détail, on retiendra simplement les constatations aujourd'hui communément acceptées selon lesquelles :

- Il est indispensable de stabiliser les cours internationaux des matières premières quoi qu'il en coûte aux groupes financiers qui spéculent sur les variations de ces cours ; le problème est techniquement soluble. Les difficultés ne sont que d'ordre politique.

- Une telle stabilisation est un minimum nécessaire. Elle permet seulement d'éviter la dégradation de la balance des paiements des pays d'Outre-Mer. Elle ne leur assure en rien des revenus croissant aussi vite que ceux des pays développés. A ce titre, il faut noter que l'aide au Tiers Monde par le soutien des prix ne peut être que limitée, car les produits venant du Tiers Monde ne sont pas

tous tropicaux. Certains sont au contraire fabriqués concurremment par des pays développés et non développés. Toute la question est donc, pour les pays du Tiers Monde, de parvenir à un développement interne susceptible de leur permettre de prendre une part croissante dans le commerce international.

- Ceci suppose que l'orientation très générale du monde non communiste vers le libre-échange, comporte de la part des pays développés à l'égard des pays en voie de développement, l'acceptation très générale d'une protection douanière de leur industrie naissante.

- Il n'y a d'avenir industriel pour le Tiers Monde que dans la mesure où s'établit une division internationale du travail telle que les pays en voie de développement puissent s'équiper dans les domaines de l'activité industrielle où la qualification technique peut rester limitée tant que leur système d'enseignement n'a pas atteint un large développement, et où la richesse en matières premières est importante.

Ceci revient à dire qu'il faut, à terme, prévoir pour les pays industriels développés la renonciation progressive aux industries du textile naturel en même temps que la concession aux pays du Tiers-Monde d'une part croissante dans le traitement des minéraux bruts : sidérurgie, aluminium et industrie pétro-chimique.

L'Occident développé doit fonder sa croissance économique sur les produits incorporant le plus de technicité et accepter que le développement industriel du Tiers Monde se fasse par l'équipement en industrie de première transformation, exigeant une faible qualification, même lorsqu'il s'agit de produits concurrents. La mise en place d'une telle politique exige qu'une puissance économique de grandes dimensions fasse triompher ces points de vue au niveau international, contrairement à la stratégie américaine qui consiste à ne laisser aux pays sous-développés que l'extraction de leurs produits bruts ou, à la rigueur, n'accepter qu'ils se livrent à la transformation de ces produits bruts que si l'industrie transformatrice est, elle-même, à capitaux américains.

Il n'y a de solution à ce problème que par la voie d'une unification européenne, c'est-à-dire de la création d'un ensemble économique pesant assez lourd pour se permettre une orientation divergente de celle du capitalisme nord-américain.

● De plus, le développement économique dépend essentiellement de deux facteurs-clés : l'infrastructure en matière de transports, communications et télécommunications, et le système d'enseignement. Ces deux conditions ne peuvent être satisfaites que par la voie de capitaux publics.

Par conséquent, le développement de l'aide publique aux pays du Tiers Monde doit être un objectif prioritaire. L'apport de capitaux privés est un complément nécessaire à cette aide publique. Sa masse ne doit en aucun cas servir d'alibi à l'insuffisance de l'aide publique. Là encore, l'orientation se distingue de celle que suivent les Etats-Unis. Elle exige une politique internationale homogène et autonome.

● A ce propos, il convient de ne pas se tromper sur l'analyse des formes actuelles de l'aide internationale. On a cru pouvoir éviter les inconvénients du néo-capitalisme colonial en favorisant l'aide multilatérale, par rapport à l'aide bilatérale. L'expérience cependant a montré que, jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'aide multilatérale qui ne soit contrôlée par les Etats-Unis et qui ne soit victime de leur mode d'administration de cette aide.

Dans l'état actuel des choses, il est fort probable que l'aide publique bilatérale négociée entre deux gouvernements responsables est encore, pour les pays du Tiers Monde, la forme la moins nocive sur le plan politique. Elle ne pourrait dépasser ce stade qu'au niveau d'une aide strictement européenne et sous la condition qu'il y ait derrière l'Europe en question une véritable structure politiquement contrôlée.

c) UNE POLITIQUE DE CONSTRUCTION SOCIALISTE SUR LE PLAN INTERNE.

C'est dans ce domaine qu'une politique d'orientation socialiste est à la fois la plus difficile à définir, mais la plus dépendante du degré d'autonomie internationale.

Il n'existe pas de modèle de socialisme en pays développés et, par conséquent, pas de référence certaine au nom de laquelle une politique d'application puisse être facilement déterminée.

Les différents courants de la Gauche française ont là-dessus des idées inégalement précises et, en tout cas, divergentes.

Mais pour ce qui nous occupe ici, c'est-à-dire la relation avec la politique internationale, on peut

retenir au moins quelques traits d'une politique d'orientation socialiste :

● une politique d'orientation socialiste vise à privilégier la satisfaction des besoins collectifs (enseignement, aménagement urbain, risques sociaux, recherche scientifique, etc...), par rapport aux besoins individuels de consommation marchande ;

● une politique d'orientation socialiste recherche le plein-emploi comme objectif prioritaire. Elle détermine sa politique d'implantations industrielles en fonction de cet objectif ;

● une politique d'orientation socialiste vise à donner aux travailleurs des possibilités d'intervention croissantes dans l'appareil de production ;

● une politique d'orientation socialiste vise à diminuer constamment les inégalités sociales, qu'elles soient régionales ou professionnelles ;

● enfin, et surtout, une politique d'orientation socialiste tend à modifier la structure des consommations familiales aux dépens des gadgets industriels et des consommations de loisirs commerciaux, et au profit d'une amélioration générale du niveau culturel et d'une amplification des contacts et des relations entre les hommes par le voyage, par la part des loisirs collectifs, par la participation à la gestion locale et sociale, etc...

Pour parvenir à orienter la gestion collective de nos économies en même temps que le comportement de consommateur de nos concitoyens dans un tel sens, il est nécessaire d'une part, de limiter par la voie fiscale notamment la croissance de la publicité et l'orientation qu'elle donne à la structure de nos consommations ; d'une part, de se donner les moyens d'une indépendance économique par rapport aux Etats-Unis, telle que la politique économique interne, qu'elle soit nationale ou, plus probablement, européenne, puisse être orientée sans égard pour l'intérêt particulier des grands groupes financiers internationaux déjà présents sur le territoire français ou européen.

Cette réflexion hâtive sur les objectifs du Socialisme, qu'il s'agisse de la Paix, de l'aide au Tiers Monde ou du modèle de consommation de nos pays conduit à la constatation que le critère de différenciation auquel on reconnaîtra la recherche d'une orientation progressivement soustraite au capitalisme, se reconnaît dans le type de relations acceptées avec les Etats-Unis d'Amérique, puissance économique dominante dans le monde présent.

Il va de soi que cette politique se définit par rapport à l'orientation actuelle de la puissance publique américaine et à la politique des grands groupes financiers internationaux. Mais ceci ne saurait faire oublier ni la puissance du mouvement de protestation contre la guerre du Viet-nam qui naît aux Etats-Unis, ni surtout le fait que la critique la plus rigoureuse et la plus éclairante du modèle de société américain nous vient des Etats-Unis eux-mêmes. La politique socialiste qui permettra de dégager progressivement l'Europe de l'obédience américaine s'opposera donc à une puissance et à une politique, en aucun cas à un peuple.

C - Une stratégie.

Le présent rapport voudrait montrer que la stratégie qui va être décrite apparaît aux rédacteurs comme la seule possible.

La possibilité de dissocier l'orientation économique et sociologique interne des pays d'Occident de celle que propose le modèle américain ne sera ouverte à nos pays que du jour où ils disposeront d'une autonomie économique suffisante pour n'avoir pas à redouter la pression interne des sociétés américaines installées en Europe, ou surtout les rétorsions internationales que pourraient entreprendre les Etats-Unis eux-mêmes.

Il est, pour les pays européens séparément, comme pour l'Europe, éventuellement unie, complètement utopique de rechercher une indépendance diplomatique et militaire qui soit socialement significative si les moyens économiques de cette indépendance n'existent pas. Cela ne signifie évidemment pas que chaque pays européen doit attendre que ces moyens soient réunis avant d'engager la lutte pour l'indépendance politique. Mais cela signifie que cette lutte doit nécessairement s'inscrire dans une certaine perspective économique.

Le socialisme ne remportera pas la victoire au même moment et dans les mêmes conditions dans toute l'Europe. Il faudra bien que l'un commence, et ce pourrait être effectivement la France qui ouvre la voie. Cette victoire ne sera cependant assurée que si elle s'étend plus ou moins rapidement à d'autres pays. Une politique socialiste doit être désormais conçue à la dimension européenne.

Cela implique que l'on cherche, dès maintenant, à coordonner sur le plan social puis sur le

plan politique l'action des différentes forces de gauche. Une partie de ces forces s'est montrée longtemps réticente à l'égard de la construction européenne. Une autre partie l'a au contraire soutenue tout en reconnaissant le caractère capitaliste et libéral de cette construction. C'est qu'elle espérait que tôt ou tard l'unité européenne se réaliserait.

Les événements n'ont donné complètement raison ni à l'une ni à l'autre tendance. Il existe effectivement une évolution en faveur de l'unité et de l'indépendance européennes, mais cette évolution ne peut parvenir à son terme tant qu'elle se déroule dans le cadre d'un capitalisme déjà beaucoup trop dépendant de son rival et maître américain. On ne peut donc ni se tenir en dehors de la construction européenne, ni répandre d'illusions sur sa réalité actuelle.

Le socialisme n'a de chance de victoire que s'il se présente comme le mouvement qui apporte une réponse au grand problème historique de ce continent.

L'affrontement direct du capitalisme américain sans lequel il n'y aura pas de victoire durable du socialisme suppose d'ailleurs une puissance économique à laquelle aucun des pays d'Europe ne peut parvenir seul. Les forces socialistes devront donc toujours agir en fonction de cette perspective, mais en s'opposant en même temps à toute orientation de la construction européenne qui accentuerait la puissance du capitalisme international.

Si le socialisme se révèle capable de faire sur ce plan les choix qui s'imposent, il sera rapidement en mesure d'utiliser les divergences d'intérêt qui se font jour entre le capitalisme européen et le capitalisme nord-américain.

Ces divergences d'intérêts s'accompagneront de conflits économiques graves et c'est l'importance même de ces contradictions qui ouvrira à la Gauche socialiste d'Europe sa première chance d'intervenir efficacement pour proposer un modèle de société différent.

En effet, la société américaine s'est édifiée dans l'acceptation générale de la « libre entreprise » et le freinage maximum opposé à l'intervention économique de l'Etat et au sacrifice fiscal correspondant. Cela explique, pour une grande part, l'insuffisance du système scolaire aux Etats-Unis en même temps que le sous-développement des équipements urbains (transports en commun, etc...), dans un pays par ailleurs si développé.

Or, le modèle culturel européen ne s'accommodera pas aussi aisément d'un sacrifice délibéré du système scolaire et de l'aménagement collectif des villes. De plus, la classe ouvrière des pays d'Europe n'est pas prête à accepter les habitudes économiques américaines en matière de licenciements collectifs et de politique sociale en général. Cela est déjà très sensible aujourd'hui en France et commence à se dégager aussi en Allemagne.

Pour cet ensemble de raisons, on est fondé à s'attendre que la résistance européenne au modèle américain sera d'autant plus forte que les contra-

dictions internes de l'Europe seront mieux résolues dans une construction politique commune et que la contradiction des intérêts sera plus sensible.

L'Allemagne en est déjà arrivée à accepter le principe de la programmation à moyen terme en Europe. Ce n'est pas encore le signe d'un succès du socialisme, mais c'est déjà l'indication d'une inquiétude sur son avenir et d'une insuffisance à se satisfaire du modèle américain.

Nous voyons là la seule chance possible du socialisme sur notre continent.

III. - Quelques applications de la stratégie

Il est clair que l'orientation qui vient d'être décrite n'apporte pas la certitude d'une évolution rapide et directe vers le socialisme. Si l'on s'est trouvé amené à la proposer, c'est seulement parce qu'elle paraît être la seule ligne politique qui ouvre la possibilité d'une évolution vers le socialisme en Europe, à l'exclusion de toute voie nationale. Encore faut-il saisir cette chance et la consolider constamment.

Les conditions de politique économique interne nécessaires pour assurer l'indépendance diplomatique ne seront pas évoquées ici ; elles le sont dans le rapport « Secteur public, Secteur privé » et sur « la gauche et la monnaie ». Mais l'orientation définie trouve surtout son application dans la politique économique internationale.

A - L'édification européenne.

Le mouvement socialiste a tout à perdre à l'élargissement progressif du libre-échange pur et simple dans le bloc occidental entier. Or, une certaine pente libérale dans la construction européenne peut fort bien parvenir à ce résultat. A l'inverse, on l'a vu, il n'y a pas d'espoir de socialisme à l'échelle de nations technologiquement trop petites et déjà interdépendantes.

C'est entre ces deux dangers qu'il va falloir louver. Le sens de la manœuvre consiste à rechercher une construction européenne admettant la planification souple et capable de mettre en œuvre des politiques communes susceptibles de s'imposer aux intérêts privés internes, en même temps qu'aux intérêts étrangers.

La référence à ce critère de l'autorité commune apte à planifier servira de guide pour trancher les difficultés ou problèmes qui se présenteront.

Le cas de la Grande-Bretagne et des pays scandinaves est à cet égard fort clair. Par rapport à une Europe composée en majorité de pays où la démocratie est de santé précaire (Allemagne, France, Italie) l'adhésion de ces nouveaux pays à mouvements socialistes puissants serait une garantie appréciable. Elle consoliderait en effet une orientation diplomatique pacifique et assurerait un contrôle démocratique de la politique économique commune.

Cependant ces adhésions ne devraient pas être considérées comme acceptables si la condition en était le refus de délégations de pouvoirs suffisantes pour permettre une planification européenne et l'interdiction de tout contrôle des mouvements de capitaux avec les Etats-Unis. Si en effet ces conditions étaient acceptées, l'Europe ne serait qu'un magma de pays isolés dans une zone économique atlantique de plus en plus homogène.



La négociation dite du « Kennedy Round » devra être interprétée par la gauche socialiste à la lumière de ce critère. Elle met déjà en évidence quelques-unes des contradictions d'intérêts les plus fortes entre industriels européens et nord-américains. Elle sera un bon test du degré de dépendance accepté vis-à-vis des Etats-Unis par certains des pays vers lesquels pourrait s'élargir le Marché commun. Mais le plus probable n'est pas qu'elle aboutisse à des résultats significatifs.

C'est donc autour d'orientations définies de manière moins immédiate que se dessinera une politique socialiste européenne.

Un premier élément en sera la politique communautaire des échanges internationaux. Si dans ce domaine il est difficile de modifier rapidement et profondément la nature des accords commerciaux qui régissent les échanges entre pays développés, il l'est moins d'élargir la part des échanges avec les pays de l'Est européen et de l'Asie communistes. Si ces échanges ne représentent encore qu'une très faible part de nos exportations (4 % pour la France en 1965) leur développement est très rapide. Leur organisation tend déjà à se faire sur la base de négociations COMECON-Communauté européenne. Dans la mesure même où il s'agit, pour les produits industriels d'Occident, des débouchés qui croissent le plus vite, et où les accords internationaux qui animent ces échanges se fondent sur une programmation, il y aura là un facteur non négligeable de renforcement de la construction européenne elle-même, l'intérêt forçant en ce domaine l'acceptation du patronat privé.

Un élément beaucoup plus important devra être l'articulation progressive des planifications nationales et de la programmation européenne. Il a été souvent dit que l'ouverture des frontières commerciales enlevait toute raison d'être aux efforts de planification nationale. Les choses sont moins simples : la prévision peut être difficile à faire, mais la planification n'en est que plus nécessaire puisque les déséquilibres, moins facilement décelables, deviendraient plus dangereux. D'autre part, une planification limitée à un des pays de la Communauté peut parfaitement subsister sous la condition de changer de moyens d'exécution. S'il est vrai que tendent à disparaître les moyens d'exécution du Plan fondés sur la répartition de la rareté et les contrôles aux frontières, il est non moins vrai que subsistent sans aucune entrave, à la disposition de chacun des gouvernements, les moyens d'orientation économique qui seront de plus en plus les clés de l'exécution des plans : la répartition du sol à bâtir et l'utilisation du secteur public comme centre principal d'initiative et de décision. En France, l'Etat dispose en outre déjà, avant toute intervention socialiste pour remembrer et étendre ce secteur, de l'essentiel des institutions de crédit. C'est dire que si la régulation des échanges peut effectivement être soumise à une pression internationale croissante, le pouvoir de créer des activités économiques nouvelles demeure et de-

meurera de plus en plus dépendant de la puissance publique. La croissance des firmes européennes jusqu'à la taille continentale nécessaire pour affronter et maîtriser la concurrence américaine exigera que ces pouvoirs soient progressivement délégués au niveau européen. Le prix de cette délé-gation sera l'acceptation par l'Europe d'un cadre planifié de décisions, et le gage de succès de cette politique sera la solidité du relais offert par les planifications nationales.

Un autre élément important, avec lequel se terminera cette énumération des leviers d'une politique économique socialiste, mais qui n'est évidemment pas le dernier, sera la politique de la recherche scientifique. On sait que le fondement principal de la domination industrielle est la recherche, dont la puissance financière n'est qu'une condition et l'investissement de plus en plus une conséquence. On sait également que si les firmes européennes cherchent trop souvent à passer accord, sinon à s'intégrer à des entreprises américaines, c'est surtout pour disposer du pool de brevets et licences nécessaire pour assurer leur survie dans le secteur technique d'activités qu'elles se sont choisi. On sait enfin que dans tous les pays capitalistes, l'Etat assume déjà plus de la moitié des dépenses totales de recherche et que cette part est rapidement croissante.



Mener une politique de recherche suffisamment active pour combler en partie le retard technologique qui nous sépare des Etats-Unis, et qui présentement s'aggrave, est une tâche à la mesure des pays d'Europe sous la condition impérative qu'ils la fassent ensemble pour concentrer leurs moyens. Ce pourra être la première des grandes délégations de pouvoir communautaires ; elle est la condition de l'indépendance européenne ; elle est à la portée d'un gouvernement socialiste ; elle pourrait même être engagée par des autorités européennes non socialistes. Si cette politique donne des résultats efficaces, il sera de l'intérêt des industries privées d'Europe d'en utiliser au mieux les applications, en concurrence avec les Etats-Unis. Dès lors les fondements de l'indépendance économique seraient acquis et les conflits d'intérêts entre les capitalismes européen et nord-américain seraient de gravité croissante. La voie du socialisme ne s'ouvrira qu'à partir de ce moment, même si des gouvernements socialistes auront pu contribuer à précipiter la transition.

B - Les investissements américains en Europe.

On peut faire de nombreuses objections à la stratégie qui vient d'être proposée. La première est qu'une évolution socialiste en Europe serait encore plus improbable qu'en France : c'est une analyse technologique, on l'a vu, qui nous amène à rejeter l'idée qu'il puisse y avoir une solution socialiste durable en France isolément.

La seconde objection est de sens inverse, elle consiste à dire que le retard technique de l'Europe est déjà trop grand pour lui permettre une évolution autonome. Une seule réponse est ici possible : l'histoire dira si l'argument est exact. S'il l'est, la mutation vers le socialisme serait repoussée dans un avenir indéterminé. S'il ne l'est pas, ce que nous croyons, la stratégie proposée trouve tout son sens.

La troisième objection sera discutée plus attentivement ci-dessous. Elle consiste à dire que la pression intérieure à l'Europe des intérêts américains qui y sont déjà installés risque fort d'interdire la mise en œuvre de la politique décrite. Pour examiner cette objection il convient de faire, avec le minimum de passion, le point des avantages et des inconvénients des investissements américains en France.

Il existe dans la Gauche française une hostilité très générale aux investissements américains en France. Mais il est malaisé de savoir vraiment pourquoi :

- les craint-on parce qu'ils sont étrangers ? Mais les investissements belges ou hollandais ne sont pas soumis à la même réprobation. Et le socialisme ne saurait en aucune manière accepter une position fondée surtout sur la xénophobie ;
- les craint-on parce qu'ils sont américains ? Alors qu'y a-t-il de spécifique aux investissements américains par rapport à tous autres, et n'enregistrons-nous pas là un réflexe fondé sur le chauvinisme et sur la peur ?
- les craint-on parce qu'ils sont capitalistes ? Mais alors pourquoi distinguer entre les investissements américains et français ? Ne s'agit-il pas d'une fuite devant l'impossibilité d'attaquer le capitalisme dans son ensemble ?
- les craint-on parce que les décisions des entreprises en cause échappent au Gouvernement français ? Mais il s'agirait là tout à coup d'une étrange fidélité au régime actuel...

• les craint-on plus simplement parce qu'ils sont représentatifs d'un capitalisme très moderne, recherchant la productivité maximum de grosses unités, sans souci de la sécurité de l'emploi ? A la vérité, il s'agit sans doute ici de la raison majeure. Mais ce n'est pas pour autant la meilleure. Le socialisme en effet, s'il vient au pouvoir en Europe, ne s'y implantera et n'y progressera que s'il sait gérer l'économie dans des conditions de plus en plus compétitives. Ceci implique que les transformations de structures entre branches et les conversions seront de plus en plus rapides et massives. S'il cherche à garantir la permanence de l'emploi au même endroit, le Socialisme s'oblige à maintenir l'économie dans un état de stagnation qui sera de plus en plus mal supporté. A l'inverse, le développement rapide qui doit être un de ces objectifs suppose que la structure des entreprises évolue vite, et que l'Etat assure de manière complète la formation professionnelle polyvalente, puis les recyclages et le logement des travailleurs amenés à changer d'entreprise. La sécurité de l'emploi ne peut être assurée au niveau de l'entreprise, ni même toujours de la ville ; elle ne le sera que par le dynamisme du développement général. A ce titre, les investissements américains, dans la mesure même où ils posent à la France le problème de sa modernisation technique, n'ont pas que des aspects négatifs.

Après avoir exorcisé quelques réflexes il reste à prendre une mesure exacte du phénomène. On connaît mal le patrimoine du pays, mais on admet en général que les installations américaines en France représentent sensiblement moins de 5 % du capital productif de la France. Cette masse ne serait donc guère dangereuse. Mais elle est très inégalement répartie. Dans quelques branches (partie des industries agricoles et alimentaires, photographie, construction téléphonique, électronique, etc...), le capital américain est dominant.

Quels sont les inconvénients de cette situation ?

- le capital américain apporte avec lui des habitudes sociales, notamment en matière de licenciements collectifs, dont les résultats peuvent être dramatiques en l'absence d'une politique efficace des conversions dirigée par la puissance publique ;
- dans le domaine particulier des industries agricoles, le capital américain est en train d'imposer de force un type de structures agricoles et des conditions de gestion parfaitement opposés aux désirs des agriculteurs français ;

- l'insertion d'une firme implantée en France dans un groupe financier à domination américaine oblige ladite firme à accepter une répartition autoritaire des marchés d'exportation, répartition dans laquelle l'économie nationale peut avoir beaucoup à perdre ;

- enfin, dans le domaine de la recherche scientifique, il est très fréquent que les filiales européennes de groupes américains ne se voient confier que des tâches d'exécution, et que l'essentiel des travaux de recherche soit concentré aux Etats-Unis. Cependant cet inconvénient est en partie compensé par le fait que bien souvent les firmes européennes ont été amenées à consentir à la fusion dévorante par l'impossibilité où elles se trouvaient de faire elles-mêmes l'effort de recherche nécessaire à leur propre progression. Dans ces conditions, la perte nette est faible, et le résultat est tout de même que des cadres européens acquièrent la pratique de techniques américaines. Cet aspect n'est pas négatif en soi. Il peut à l'occasion être valorisé ;



- d'autre part, deux éléments supplémentaires doivent être pris en considération, mais il y a doute sur le point de savoir si ce sont réellement des inconvénients. La décision d'investir échappe au contrôle des autorités nationales : celles-ci conservent cependant un droit de *veto* potentiel ; au moins par le biais du permis de construire industriel et par celui des autorisations de transferts de capitaux. D'autre part les entreprises américaines apportent en France une conception de la vente et de la consommation qui est précisément le modèle de société que le socialisme entend contester. Mais à cet égard les entreprises privées françaises sont seulement en retard, elles ne sont pas animées de projets substantiellement différents. Il ne s'agit donc pas là d'un inconvénient propre aux investissements américains.

En face de ces inconvénients certains, et importants, il faut relever les avantages qui se

résumant par l'essentiel à des créations d'emplois et d'activités économiques qui ne se seraient pas produites sans cela. En outre le poids de la concurrence exercée par ces entreprises est un puissant facteur de modernisation de l'appareil économique français.

Deux remarques compléteront le diagnostic : en premier lieu, si le Marché commun subsiste, il est complètement illusoire pour la France de songer à interdire isolément les implantations américaines chez elles : elles iront en Belgique ou en Allemagne, les résultats sociaux et commerciaux seront peu différents pour nous sans que la France ait bénéficié des créations d'emplois. En second lieu, la France n'est pas un pays sous-développé : le pouvoir y est plus fort. Et l'exemple du Pétrole montre que les entreprises étrangères peuvent fort bien être soumises à des procédures de décisions d'investissements compatibles avec l'exécution du plan national.

Dans une telle situation, quelle pourrait être la politique de la Gauche :

- il semble difficilement possible, et peu utile, d'envisager la nationalisation pure et simple de tous les investissements américains. Ce serait déclencher contre le gouvernement socialiste des pressions gigantesques pour des résultats minces ;

- en revanche, le respect des décisions du plan en matière de plein emploi et de recherche scientifique sera le critère sur la base duquel devront être prises les décisions visant les autorisations de transferts des capitaux, les extensions de capacités ou les créations nouvelles ;

- la création d'entreprises nouvelles, éventuellement publiques, et si nécessaire la nationalisation, resteront les moyens d'éviter que des secteurs importants de l'économie nationale ne soient soumis à la domination américaine ;

- il faut relever en outre que les cadres des entreprises étrangères en France sont la plupart du temps français, et qu'ils ont devant la concentration de la recherche sur le territoire américain, le partage des marchés d'exportation, ou même le niveau auquel s'apprécie la rentabilité des opérations industrielles, des idées souvent différentes de celles des directions capitalistes. Cela ouvre à la Gauche la perspective d'une politique. Différents biais, peut-être celui des sociétés d'économie mixte, permettront de fixer ces résistances et de constituer les bases de la contre-offensive ;

- enfin une politique contractuelle active de la puissance publique, pour tous ses marchés de lon-

gue durée comme pour l'aide qu'elle apporte aux créations d'emplois, peut permettre d'obtenir un certain nombre de garanties quant à la politique financière technique et sociale des firmes.

Bien entendu le problème n'est ainsi qu'ébauché : une politique socialiste efficace en ces matières supposera également une analyse propre à chaque branche d'activité.

C - Le problème des liquidités monétaires internationales

Les termes en sont simples :

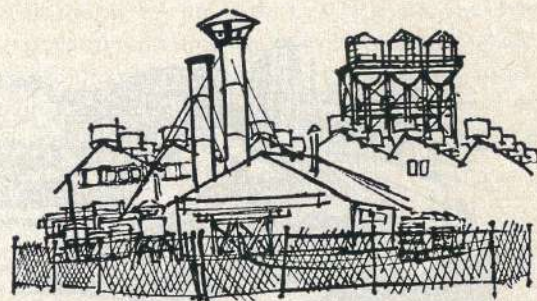
- dans le système actuel, dit de l'étalon de change or, les paiements internationaux peuvent se faire en or, en dollars ou en livres ;
- la faiblesse de la livre entraîne ce résultat que le dollar est le moyen essentiel des transactions hors zone sterling ;
- la balance américaine des paiements est en déficit, ce qui engendre un doute sur la solidité du dollar en tant que monnaie internationale ;
- le système bancaire américain possède des réserves d'or pour une valeur d'environ 15 milliards de dollars ;
- les banques centrales non américaines possèdent environ 15 milliards de dollars (que les Etats-Unis doivent convertir en or sur simple demande) ;
- des particuliers et des entreprises non américaines possèdent encore 10 autres milliards de dollars ;
- le dollar est donc en état de faillite virtuelle, tout au moins dans l'hypothèse où la majorité des détenteurs de dollars voudraient les convertir en or ;
- de plus, la masse disponible sous forme de dollars et d'or croît moins vite que les échanges internationaux qu'ils servent à payer, ce qui pourrait entraîner un freinage desdits échanges ;
- les dollars détenus par les banques centrales sont en général reprêtés aux Etats-Unis sous forme de bons du Trésor américain, faute d'autres emplois possibles. De la sorte, la fuite de capitaux n'a pas d'influence déflationniste sur l'économie américaine, cependant que l'arrivée desdits capitaux en Europe a une influence inflationniste nette ;

• enfin, comme le dollar est monnaie de paiements internationaux, les Etats-Unis sont seuls à n'avoir pas l'obligation de payer leurs déficits. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas jusqu'à présent de limite à leur possibilité d'investir chez les autres.

Ici se pose le problème politique. Il est clair que cette situation est inadmissible et dangereuse.

Elle est dangereuse en ce qu'effectivement une crise du dollar entraînerait une paralysie des échanges mondiaux, ce qui serait la seule hypothèse plausible dans laquelle se développerait une véritable crise économique. Mais ce n'est pas le plus probable.

Elle est inadmissible en ce que le système assure aux Etats-Unis une multiplication des effets de leur propre puissance, et leur permet de pénétrer chez les autres dans des conditions dont lesdits autres ne peuvent pas bénéficier. Mettre fin à ce processus est une des conditions nécessaires de l'indépendance européenne.



Mais le recours à l'étalon-or n'arrange rien, bien au contraire. L'or est plus rare encore que le dollar, ce qui laisse non résolu le problème des paiements internationaux. De plus, les deux plus gros producteurs d'or sont l'U.R.S.S. et l'Afrique du Sud, qui n'ont pas nécessairement intérêt à favoriser le bon fonctionnement du système.

Enfin, c'est renforcer beaucoup l'avantage relatif que les détenteurs d'or ont actuellement sur les pays qui n'en ont pas. C'est pourquoi cette solution ne sera pas adoptée.

Le mouvement socialiste a l'impérieux besoin d'avoir sur ce point une stratégie précise, car il devra l'engager dès les premiers jours de l'arrivée au pouvoir.

Il ne peut la fonder sur le retour à une forme quelconque de monnaie-marchandise. L'évolution monétaire récente, qui n'est qu'un instru-

ment de paiement immédiat et indéterminé, se détache de plus en plus de toute relation avec une matière. On en trouve deux preuves dans le rôle décroissant de l'or et dans le fait que le dollar résiste fort bien au déficit de la balance des paiements américaine, c'est-à-dire aux fuites d'or. Si le dollar résiste ainsi, c'est parce qu'on a confiance en lui, et cette confiance se fonde sur la solidité de l'économie américaine, sa productivité et la stabilité de ses prix.

Dans ces conditions, il n'y a qu'une voie pour se dégager de l'étreinte mondiale du dollar, cette voie est celle de la constitution d'une monnaie de compte propre aux pays d'Europe et ensuite internationalement acceptée. Aucun ensemble économique au monde hors celui-là n'est de taille à inspirer une confiance suffisante dans son dynamisme économique pour permettre de gager une monnaie sur cette confiance.

Une telle politique facilitera les paiements internes à l'Europe : elle y sera donc acceptée. Elle fera apparaître de manière plus nette les contradictions d'intérêts entre les deux économies continentales, et sera en cela gage d'autonomie pour l'Europe.

**

Il est de nombreux autres problèmes d'application de la ligne proposée qui appellent un examen attentif. En sélectionnant ceux qui four-

nissent la plus importante matière aux commentaires d'actualité, on a voulu montrer que la marge de manœuvre dont disposera dans la première période de son pouvoir un gouvernement socialiste au sein d'une Europe libre-échangiste est faible. Mais on a voulu montrer en même temps que cette marge de manœuvre peut être, de manière très progressive, considérablement élargie.

L'important sera la continuité de l'effort. Cette continuité exige que les gouvernements socialistes en cause sachent conserver un grand appui populaire pendant toute la période où les contraintes internationales seront telles que le mouvement vers le socialisme ne sera que lentement perceptible.

Obtenir cet appui continu suppose trois conditions :

- il faudra réaliser vite et beaucoup en politique intérieure immédiate (logement, enseignement, croissance des revenus, réformes de structures) ;
- il faudra définir clairement l'objectif à long terme ;
- il faudra expliquer inlassablement la nature des difficultés rencontrées, pour éviter que les travailleurs ne perdent confiance.

A ce prix, la perspective d'une évolution de l'Europe vers le Socialisme pourra être sauvegardée et consolidée.



la déclaration

« L'union de la gauche est la condition nécessaire pour assurer la relève du régime actuel par un socialisme démocratique et moderne. Mais cette union ne sera réelle et durable que si elle s'appuie sur un programme de transformation sociale.

« La rencontre socialiste de Grenoble a pour but d'aider la gauche à élaborer les bases doctrinales qui sont nécessaires à l'établissement de ce programme.

« Elle a montré qu'il est possible d'aller au fond des problèmes les plus délicats, à condition de les aborder avec réalisme, sans dogmatisme et en dehors des préoccupations tactiques immédiates.

« L'esprit de Grenoble, c'est d'aborder franchement les problèmes diffi-

ciles pour leur apporter des solutions, au lieu de les esquiver ou de s'en tenir à des compromis fragiles.

« A cette fin, le comité d'initiative favorisera la discussion des travaux de la rencontre socialiste de Grenoble dans tout le pays ; il appuiera les initiatives régionales qui iront dans le sens de cette recherche ; il organisera de nouvelles rencontres et de nouvelles confrontations, qu'il souhaite aussi élargies que possible.

« Le comité d'initiative de la rencontre socialiste de Grenoble est convaincu qu'il contribuera ainsi à lever les obstacles qui s'opposent à une unité durable de la gauche, et à jeter les fondements d'un programme commun. »

finale

